



# *Perceptions et pratiques du pluralisme libanais : entre fierté, résignation et défi politique*

LE BAROMÈTRE DU PLURALISME CULTUREL ET RELIGIEUX  
– ÉTUDE DU CAS LIBANAIS

Octobre 2024

Observatoire Pharos

6 rue Lhomond | 75005 Paris |  
E-Mail : [contact@observatoirepharos.com](mailto:contact@observatoirepharos.com) | Web [www.observatoirepharos.com](http://www.observatoirepharos.com)

## Crédits

**Rédaction :** Catherine Bossard

**Contributions :** Ana Maria Daou, Fadi Daou, Elie Al Hindy, Julie Simon, Mathilde Girardot

**Recueil et analyse des données réalisés :** Mirna Mzaouak, Céline Merheb, Karine Nasr Démardjian, Chantale Ibrahim, Anthony Maksoudian, Rudy Younes

**Mise en page :** Eve Subra



L'**Observatoire Pharos** est une organisation française à but non lucratif fondée en 2011 qui se consacre à la défense et à la promotion du pluralisme culturel et religieux par le biais de l'information, de l'action sur le terrain et de la recherche axée sur l'analyse et la compréhension du pluralisme et des tensions identitaires.

Fondée en 2006, la **Fondation Adyan** travaille également à la promotion de la diversité, de la solidarité et de la dignité humaine par le biais d'une approche à plusieurs niveaux qui implique un certain nombre de parties prenantes telles que : les chefs religieux, les jeunes activistes, les décideurs politiques, les ONG, les leaders communautaires, etc.

L'**Université Saint-Esprit de Kaslik** est un établissement d'enseignement supérieur privé francophone et catholique, fondé par l'Ordre libanais maronite en 1950 au Liban.

Ce rapport a été produit dans le cadre du projet de recherche sur le Baromètre du pluralisme culturel et religieux auquel ont également participé :

Le LMI-MACOTER : Jean-Paul Colleyn, Fatoumata Coulibaly, Florence Arestoff, Julien Antouly, Bakary Traoré, Adama Sissoko, Alou Coulibaly

L'Université Saint-Esprit de Kaslik : Randa Abi Aad, Aline Daccache, Stephanie Younes, Rouba Azar, Michel Bou Sejaan

L'EHESS : Rita Hermon-Belot, Daphné Le Jehan, Christie Kaïnze-Mavala

Hélène l'Huillier, Cécile Fanton d'Andon

Observatoire Pharos : Jérôme Robert, Cyril Warnery

## Remerciements

Ce projet a été rendu possible grâce à l'accompagnement du Comité scientifique du Baromètre (Patrice Brodeur, Fadi Daou, Matthias Helble, Mandeep Tiwana, et Peter Mandaville jusqu'en avril 2024) et au Comité de pilotage (Olivier Lambert, Joseph Maïla).

Ce rapport a été réalisé grâce au soutien de :



# Sommaire

<b>PARTIE 1 – Le projet Baromètre .....</b>	<b>4</b>
A. Genèse du projet Baromètre .....	5
B. Contours du projet Baromètre .....	7
C. Processus d'élaboration de l'outil Baromètre et méthodologie .....	11
D. Perspectives.....	13
E. Le cadre théorique .....	14
<b>PARTIE 2 – Le Baromètre du pluralisme culturel et religieux au Liban .....</b>	<b>20</b>
A. Résumé exécutif .....	21
B. Méthodologie du Baromètre Liban.....	25
C. Contexte .....	26
D. Application du Baromètre du pluralisme culturel et religieux au cas libanais.....	34
1. Les garanties particulières et le respect des droits .....	34
1.1 Liberté de conscience et capacité religieuse.....	34
1.2 – Non-discrimination dans la participation sociale et politique.....	43
1.3 – Respect et conditions d'exercice des droits fondamentaux.....	49
2. Le sens collectif.....	55
2.1 Citoyenneté et légitimité du politique.....	55
2.2 Inclusion sociale et politique .....	68
2.3 La religion : facteur de cohésion ou facteur de fragmentation .....	72
3 – Pluralité et altérité.....	78
3.1 – Acceptation de la pluralité.....	78
3.2 – Ouverture à l'altérité .....	87
3.3 – Mixité .....	98
<b>PARTIE 3 – Leçons apprises et perspectives.....</b>	<b>108</b>

# PARTIE 1

*Le projet Baromètre*

## A. Genèse du projet Baromètre

Dans un monde de plus en plus polarisé, le pluralisme au sein des sociétés est devenu un enjeu crucial. Aujourd'hui, toutes les sociétés sont diversifiées et sont amenées à gérer les différentes composantes culturelles et religieuses et les tensions que ces différences peuvent engendrer, dans les faits et dans les imaginaires collectifs. Le pluralisme est un équilibre fragile entre garanties particulières et cohésion sociale. Il reflète la capacité d'une société à s'organiser dans le respect de tous ceux qui la composent et en les unissant dans un projet commun. Prendre la mesure du pluralisme, c'est évaluer à quel point une société est fragile ou résiliente face aux défis de la diversité. À l'heure actuelle, il

pour mesurer cette fragilité, c'est-à-dire qu'il n'existe pas d'outil capable de rendre compte des dynamiques culturelles et religieuses dans leurs dimensions individuelles et collectives. Or c'est un besoin exprimé tant par les bailleurs que par les acteurs opérationnels. L'Observatoire Pharos et la Fondation Adyanse sont donc engagés à développer conjointement un outil d'évaluation adaptable à différents contextes et répliquable à différentes échelles, le Baromètre du pluralisme culturel et religieux. Pour y parvenir, le projet s'est fait grâce à une collaboration étroite avec des experts locaux et internationaux. Ce rapport en est la première concrétisation avec un cas d'étude pilote au Liban.

Le projet d'élaboration d'un tel outil répond à plusieurs objectifs :

- ▶ Diagnostic et mesure d'impact : Créer un outil qui permet de diagnostiquer l'état du pluralisme dans diverses sociétés et de mesurer l'impact de programmes ou de politiques.
- ▶ Aide à la prise de décision : Fournir aux décideurs politiques des données pertinentes, facilitant ainsi des décisions éclairées qui tiennent compte des dynamiques sociales, des tensions, et des ressources disponibles.
- ▶ Promotion de la valeur de la diversité : Appréhender les dynamiques de croyances et appartenances, afin d'identifier les principaux marqueurs d'identité, les relations entre individus et communautés, et ce qui motive les différents groupes, afin de promouvoir une gestion positive et appropriée de la diversité pour parvenir dans les sociétés diversifiées à un pluralisme viable et durable.
- ▶ Compréhension des changements : Observer l'évolution du contexte, des dynamiques sociales et démographiques sur le long terme, y compris les changements intergénérationnels et les attitudes à l'égard de la diversité, pour anticiper les défis futurs et s'y préparer de manière proactive.
- ▶ Prévention des violences et conflits : Mettre en lumière les disparités et les pratiques discriminatoires qui sont toutes deux sources de conflits et de violence, qu'elles soient systémiques ou non, et plaider en faveur de politiques visant à promouvoir l'équité et la justice.

Le succès de ce projet repose sur une collaboration active entre l'Observatoire Pharos, la Fondation Adyan, et divers partenaires locaux et internationaux. Cette collaboration garantit une approche multidimensionnelle et inclusive, essentielle pour la pertinence et l'efficacité de l'outil développé. Les chercheurs locaux jouent un rôle central, apportant une compréhension approfondie des contextes spécifiques et des dynamiques sociales. Leur implication assure que les données recueillies et les analyses effectuées sont ancrées dans la réalité locale.

En résumé, l'objectif de ce rapport est de présenter une expérimentation d'un outil opérationnel dans une démarche globale des enjeux du "vivre-ensemble", adaptable à différents contextes, avec un potentiel de répliquabilité. En développant une méthodologie d'évaluation du pluralisme, ce projet représente une étape fondamentale vers une meilleure compréhension des enjeux, offrant des outils pratiques et des données précieuses pour assurer la résilience et la cohésion de nos sociétés dans un monde diversifié et en constante évolution.

## B. Contours du projet Baromètre

### Une approche multi-pays

Pour élaborer un outil d'évaluation du pluralisme pertinent et adaptable, une approche multi-pays a été choisie par l'Observatoire Pharos, à partir du Liban, du Mali et de la France. Ces trois pays, situés sur trois continents, offrent une diversité de contextes sociopolitiques et économiques, permettant d'appréhender des réalités variées tout en se concentrant sur des défis communs liés à la coexistence culturelle et religieuse :

- ▶ Le Liban s'impose comme une composante indispensable de ce projet en raison de sa grande diversité confessionnelle, directement liée à son histoire et à sa situation géographique. Les communautés religieuses jouent un rôle central dans la vie politique et socio-culturelle du pays, et l'équilibre entre ces communautés, régi par des aménagements constitutionnels et institutionnels, est constamment remis en question. La crise actuelle, à la fois politique, économique et intergénérationnelle, rend le Liban particulièrement pertinent pour une étude approfondie du pluralisme et de la cohésion sociale.
- ▶ Le Mali représente un cas d'étude pertinent en raison de sa pluralité intra et inter-religieuse très marquée dans un contexte d'instabilité nationale et régionale au Sahel, qui offre une perspective sur les défis du pluralisme dans une société en situation de fragilité et de conflit.
- ▶ La France, avec son modèle de laïcité, représente un exemple de pluralisme spécifique influent à l'international, et qui est aujourd'hui vivement remis en question. Parce que la société française est l'objet de profondes mutations, la pluralité religieuse est aujourd'hui au cœur de vives discussions en France, dont le politique s'empare vigoureusement, créant des dissensions très médiatisées et de plus en plus polarisées au sein de la société.

La diversité de ces trois pays permet de prendre en compte des réalités très différentes tout en insistant sur des problèmes similaires liés à la coexistence, qui sont autant de défis pour le pluralisme culturel et religieux. Cette collaboration internationale dans une approche multipays aide à interroger la notion commune de «religieux» et à consolider une méthodologie reproductible pour le Baromètre.

## Une approche scientifique et locale

Pour garantir la pertinence et l'efficacité du projet, une approche académique et locale a été adoptée pour élaborer la méthodologie du Baromètre, reposant sur une collaboration étroite entre les porteurs de projet et des partenaires de recherche en sciences sociales issus des trois pays d'étude :

- ▶ L'Université Saint Esprit de Kaslik au Liban
- ▶ Le LMI-MACOTER (IRD) au Mali
- ▶ Le Césor - EHESS en France

Cette méthode offre plusieurs avantages cruciaux pour la pertinence du projet :

- ▶ **Expertise contextuelle :** Les partenaires universitaires locaux apportent une connaissance approfondie des dynamiques sociales, politiques et culturelles spécifiques à chaque pays, et sont capables de prendre en compte ces caractéristiques pour l'élaboration d'un outil adaptable à différents contextes.
- ▶ **Multidisciplinarité :** L'implication de sociologues, d'économistes-statisticiens, d'anthropologues et de politologues permet une approche multidisciplinaire, enrichissant la méthodologie par des perspectives variées et complémentaires. Cette diversité disciplinaire est essentielle pour capturer la complexité des interactions entre les différentes dimensions du pluralisme.
- ▶ **Ancrage local :** La participation active des chercheurs locaux assure que les données recueillies sont profondément enracinées dans la réalité locale, ce qui renforce la pertinence et la fiabilité des analyses. Les chercheurs locaux sont en mesure de saisir les nuances culturelles et sociales souvent invisibles aux observateurs extérieurs.
- ▶ **Adaptabilité et pertinence :** Une approche locale permet d'adapter la méthodologie aux spécificités culturelles et contextuelles de chaque région étudiée, garantissant ainsi la pertinence des résultats et des recommandations qui émaneront des différentes mises en œuvre de l'outil. Cela facilite également l'acceptation et la mise en œuvre des recommandations par les acteurs locaux.

En complément de l'expertise locale, un Conseil consultatif (Advisory Board) composé de cinq experts internationaux bénévoles – Peter Mandaville<sup>1</sup>, Patrice Brodeur<sup>2</sup>,

1 Peter Mandaville est conseiller principal pour l'engagement religieux à l'USAID, au sein de l'administration Biden. Il a été conseiller principal de l'équipe «religion et sociétés inclusives» de l'USIP et conseiller principal au bureau du secrétaire d'État chargé de la religion et des affaires mondiales au sein du département d'État américain.

2 Patrice Brodeur est professeur d'études religieuses à l'Université de Montréal au Canada et conseiller principal au Centre de dialogue international KAICIID à Vienne. Il a développé la carte de la paix de KAICIID, qui est un index de plus de 500 organisations, principalement internationales, qui utilisent le dialogue sous une forme ou une autre, en particulier le dialogue interreligieux, pour promouvoir leurs activités. Il donne un cours sur la géopolitique de



Mandeep Tiwana<sup>3</sup>, Père Fadi Daou<sup>4</sup> et Mathias Helble<sup>5</sup> – accompagnent les porteurs de projet dans l'élaboration de la méthodologie. Leur rôle est de garantir la cohérence et l'applicabilité globale du Baromètre, en apportant des perspectives internationales et en s'assurant de la rigueur scientifique tout au long du projet.

## Une approche qualitative

Les parties prenantes du projet se sont longuement interrogées sur le choix du mode d'analyse pour évaluer le pluralisme culturel et religieux. L'analyse qualitative a été jugée plus pertinente et plus efficace, car elle permet de mieux comprendre les dynamiques sous-jacentes du pluralisme au-delà des données chiffrées. En effet, le projet de Baromètre vise à mettre en relation les faits, les opinions et les perceptions des populations : cela ne peut être permis qu'en analysant des cas concrets et en procédant à des entretiens approfondis.

Ce choix a eu un impact sur la méthodologie du projet Baromètre : l'analyse locale, plutôt que nationale, a été privilégiée : premièrement pour des raisons de faisabilité, afin de mener à bien un nombre suffisant d'entretiens qualitatifs, et ensuite afin de prendre en compte les spécificités de chaque ville ou région. En effet, les fortes disparités entre différentes zones géographiques rendent cette approche plus pertinente. En se concentrant sur des études de cas spécifiques, il devient possible de mieux répondre aux besoins opérationnels et de faciliter la mise en œuvre d'actions plus ciblées et efficaces par des acteurs tiers à partir des résultats du Baromètre.

Cette approche fournit donc une compréhension plus profonde et nuancée des dynamiques culturelles et religieuses, tout en permettant d'envisager à plus long terme un passage à plus grande échelle.

---

la religion et s'intéresse de près au dialogue interreligieux pour la paix et la transformation sociale.

3 Mandeep Tiwana travaille au sein de l'alliance Civicus sur la défense des libertés civiles et la promotion de la participation de la société civile à la prise de décision, au bureau de liaison des Nations unies à New York. Ses responsabilités au sein de Civicus se concentrent sur la défense des libertés civiles et la promotion des valeurs démocratiques.

4 Le père Fadi Daou est cofondateur et ancien président de la Fondation Adyan, professeur de théologie fondamentale et de géopolitique des religions. Il est expert en matière d'engagement culturel et religieux pour la paix et le développement. Directeur exécutif de la fondation Globethics.

5 Matthias Helble est actuellement scientifique à l'Organisation mondiale de la santé à Genève. Auparavant, il travaillait en tant qu'économiste au sein du département de recherche économique de la Banque asiatique de développement à Manille. Il a une formation en économie et travaille actuellement sur l'économie de la santé. Il a effectué des recherches sur la religion et le commerce international dans le cadre de son doctorat.

## Des contraintes extérieures

Durant le déroulement du projet, de 2020 à 2024, plusieurs contraintes extérieures ont influencé sa mise en œuvre et ses résultats. Parmi les principales contraintes :

- ▶ La crise sanitaire du COVID-19 : La crise du COVID-19 au début de l'année 2020 a ralenti les échanges entre les différents chercheurs et ces répercussions ont retardé les études de terrain et enquêtes jusqu'à l'été 2021. Elle a également impliqué une adaptation constante concernant les méthodes de travail et de recherche.
- ▶ La série de crises qui a frappé le Liban depuis 2019, notamment le soulèvement populaire, l'effondrement économique, le COVID-19, l'impasse politique et l'explosion du port de Beyrouth, a entravé le bon fonctionnement des institutions libanaises. A court et moyen terme, la gestion de l'urgence a été prioritaire, et a été suivie d'une longue période d'incertitudes et de difficultés matérielles pour l'ensemble des partenaires libanais, ce qui a eu des répercussions sur la mise en œuvre des activités de recherches.
- ▶ L'arrêt des financements français au Mali : En novembre 2022, les autorités de transition du Mali ont ordonné la suspension des activités des organisations bénéficiant d'un soutien français. Après discussion avec le partenaire académique franco-malien, le LMI-MACOTER, il a été décidé conjointement de suspendre le partenariat et les activités, afin de garantir la sécurité des chercheurs sur le terrain. Après quelques mois d'espoir de poursuite des activités, il a été convenu qu'il était impossible dans ces conditions de poursuivre l'expérimentation du Baromètre au Mali.
- ▶ Élections présidentielles en France : les élections présidentielles en France ont posé des défis supplémentaires, notamment en raison des tensions politiques accrues et des débats polarisés sur les questions de pluralisme et de laïcité. Ces facteurs ont compliqué l'engagement des parties prenantes, et ont eu un impact négatif sur le financement des activités.

Malgré ces contraintes, le développement d'une méthodologie robuste, basée sur une collaboration multi-pays et multi-continent, a été réalisé. Cette méthodologie est conçue pour être adaptable et répliquable dans différents contextes, offrant ainsi un outil précieux pour la prise en compte du pluralisme culturel et religieux de manière globale. Le Liban s'est présenté comme première étude de cas : il s'agit d'une application pilote de l'outil, en vue d'autres expérimentations futures.

# C. Processus d'élaboration de l'outil Baromètre et méthodologie

## Processus d'élaboration de l'outil Baromètre

Le projet de développement de l'outil Baromètre a été divisé en quatre étapes, au cours desquelles de nombreux échanges ont eu lieu entre les partenaires du projet (porteurs de projet et partenaires académiques) et les membres du comité consultatif :

- 1. État de l'art sur le religieux** (mars 2021 – septembre 2021) : Cette étape s'est focalisée sur une recherche conceptuelle approfondie sur les catégories, basée sur des études ethnographiques et documentaires menées au Mali, au Liban et en France, afin de construire le cadre théorique. À l'issue de cette étape, les partenaires ont fait émerger trois sphères d'analyse qui permettent de couvrir les aspects majeurs du pluralisme religieux, et ont identifié les terrains d'études de chaque pays.
- 2. Choix et pondération des critères** (octobre 2021 – octobre 2022) : Cette étape a été consacrée à la mise en oeuvre d'un travail statistique pour l'élaboration d'une liste de critères du pluralisme et leur pondération, avec l'appui de deux expertes en statistique, Hélène l'Huillier et Cécile Fanton d'Andon. Un protocole de collecte de données a également été réalisé.
- 3. Collecte de données terrain** (novembre 2023 – avril 2023) : Les partenaires, appuyés par le Comité consultatif, ont élaboré une méthodologie de collecte de données, rédigé des questionnaires adaptés aux contextes d'études et ont mené des enquêtes sur le terrain. Ces enquêtes ont été réalisées à partir d'entretiens qualitatifs semi-directifs menés auprès d'un échantillon représentatif de la population et d'experts issus de différentes disciplines (politologues, sociologues, historiens).
- 4. Analyse des résultats, publication du rapport** (mai 2023 – mai 2024) : À partir des données collectées lors des enquêtes, et selon le cadre d'analyse méthodologique du Baromètre du pluralisme culturel et religieux, une analyse a été conduite afin de faire émerger des résultats compilés dans une étude de cas (cf. section II. Le Baromètre du pluralisme culturel et religieux au Liban).

À l'issue de la publication des résultats des enquêtes du Baromètre du pluralisme culturel et religieux, la méthodologie prévoit l'organisation d'ateliers de restitution et de discussion qui vont permettre d'émettre des recommandations portées et appropriées par des acteurs locaux.

## Méthodologie de l'outil Baromètre

Les différentes étapes précédemment exposées ont abouti à l'élaboration d'une méthodologie robuste et flexible qui s'appuie sur un ensemble de 22 critères paramétrés et contextualisés, répartis en trois dimensions et neuf sous-dimensions, qui forment la grille d'évaluation utilisée dans le Baromètre du pluralisme culturel et religieux :

DIMENSION	SOUS-DIMENSION	CRITÈRE
<b>Sphère politique :</b> Dimension relative à la place des croyances et des convictions par rapport à l'organisation du pouvoir dans la société et à la participation à la vie politique	Conditions démocratiques	Liberté de religion
		Règle de droit et Etat de droit
		Citoyenneté pleine et égale
	Convictions, pratiques et appartenances par rapport au politique	Respect de la pluralité des convictions dans la participation politique
		Conscience citoyenne des groupes religieux et convictionnels
	Le politique par rapport aux convictions, pratiques et appartenances	Approche équitable envers tous les individus et les groupes
		Capacité de participation politique équitable pour tous
		Mobilisation responsable du religieux par le politique
	<b>Sphère privée :</b> Dimension relative aux perceptions de soi et de l'autre dans l'intime	Positionnement individuel
Approche personnelle de la Vérité et de la voie juste		
Perception de l'autre		Ouverture à l'autre
		L'autre dans la mémoire familiale
Pluralité vécue		Environnement proche pluriel
		Dynamiques plurielles
<b>Sphère sociale :</b> Dimension relative au bien commun, à la citoyenneté, à la cohésion sociale		Pluralité dans la sphère sociale
	Ouverture à la pluralité visible dans l'espace public	
	Mixité et interactions plurielles	
	Pluralité et sens commun	Education à la pluralité de convictions, pratiques et appartenances
		Conscience citoyenne et fraternité
		Egalité d'accès à la sphère économique et sociale
	Dynamique collective	Actions collectives plurielles ("faire ensemble")
		Violence relative aux convictions, pratiques et aux appartenances

## D. Perspectives

L'élaboration de la méthodologie du Baromètre du pluralisme culturel et religieux, et l'étude de cas réalisée au Liban ont permis d'ouvrir plusieurs perspectives pour le développement de l'outil :

### Répliquer la Méthodologie en l'adaptant à des contextes précis

La méthodologie développée pour le Baromètre du pluralisme culturel et religieux peut être répliquée dans d'autres contextes, notamment dans des régions marquées par des tensions communautaires ou des sociétés cherchant à évaluer leur niveau de cohésion sociale. En appliquant cette méthodologie à des contextes variés, il sera possible de comparer les dynamiques de pluralisme et d'identifier des modèles communs ou spécifiques. La flexibilité de la méthodologie permet son adaptation à des contextes spécifiques, tels que les périodes électorales ou les situations post-conflit, mais aussi à des contextes culturels et religieux particuliers : ainsi, des pays comme le Liban ou l'Irak, avec leur diversité confessionnelle et culturelle, nécessitent une adaptation spécifique de la méthodologie pour refléter les réalités locales.

La méthodologie peut également être appliquée à différentes échelles, allant d'une société entière à des institutions spécifiques ou à des régions transfrontalières. Cette capacité d'adaptation rend l'outil extrêmement utile pour une variété d'acteurs et de situations.

### Développer des indicateurs spécifiques et explorer des thématiques transversales

Pour améliorer la précision et la pertinence de l'outil, il est crucial de développer des indicateurs spécifiques adaptés à des contextes particuliers. Cela pourrait inclure des indicateurs de visibilité dans les médias, d'influence sur les réseaux sociaux, ou d'autres métriques pertinentes pour évaluer l'impact du pluralisme et de la diversité. Ces indicateurs permettraient une analyse plus fine et contextualisée des dynamiques sociales. Pour améliorer la précision de l'outil, le Baromètre peut également être enrichi en intégrant des thématiques transversales spécifiques telles que les migrations, la pauvreté, et l'égalité des sexes, qui pourraient révéler des facteurs de tensions ou de fragmentations nouveaux.

### Approfondir la dimension diagnostic

En approfondissant la dimension diagnostic, le Baromètre pourrait évoluer vers un outil d'alerte précoce. Cela permettrait d'identifier les tensions et les risques de conflit avant qu'ils ne dégénèrent, offrant ainsi aux décideurs une opportunité d'intervenir de manière proactive. Un tel outil serait précieux pour la prévention des conflits et la promotion de la paix.

## Intégrer les perspectives politiques et économiques

L'analyse du pluralisme ne peut être complète sans prendre en compte les perspectives politiques et économiques. Il serait envisageable d'élaborer des partenariats avec des organismes qui produisent déjà ce type de données pour compléter l'analyse du Baromètre et offrir une vue d'ensemble des facteurs qui influencent le pluralisme. Cela inclut l'étude des politiques publiques, des structures économiques et des dynamiques de pouvoir qui peuvent affecter la coexistence des différentes communautés.

## Prendre en considération les normes internationales en matière de Droits de l'Homme

Enfin, l'Observatoire Pharos et la Fondation Adyan, en concevant ce Baromètre, garantissent qu'il a pour cadre de référence les normes internationales en matière de droits de l'homme, tout en tenant compte des réalités locales. Cela garantit que les recommandations issues de l'analyse sont en ligne avec les principes universels de justice, d'égalité et de respect des droits individuels. En intégrant ces normes, le Baromètre peut également guider les réformes politiques et sociales visant à renforcer le pluralisme.

Ces perspectives futures ouvrent la voie à un développement continu du Baromètre du pluralisme, en faisant un outil polyvalent et adaptable aux besoins spécifiques des sociétés contemporaines. Elles assurent également que l'outil reste pertinent et capable de répondre aux défis complexes liés à la gestion du pluralisme culturel et religieux dans un monde en constante évolution.

## E. Le cadre théorique

### Approche pragmatique

Le projet de Baromètre du pluralisme est né de l'expérience de terrain des porteurs du projet, face à des situations de conflits aux accents identitaires culturels et religieux, face à des tensions sociales liées à la place du religieux et à son lien avec le politique, ou encore face à des discriminations et atteintes aux droits fondamentaux de personnes en raison de leurs croyances ou de leur appartenance confessionnelle. Ces différentes situations, auxquelles sont soumises à différents degrés toutes les sociétés du monde, ont besoin d'être documentées et objectivées afin d'y apporter des solutions durables, voire de prévenir des drames humains. La démarche du Baromètre s'inscrit donc d'abord dans une approche pragmatique du vivre-ensemble culturel et religieux.

## Approche transculturelle

Dès l'origine, les porteurs du projet ont voulu aborder la notion de pluralisme religieux dans une approche transculturelle. Si le terme en lui-même émane de la pensée occidentale moderne et sécularisée, il englobe de multiples réalités d'organisation sociale de la pluralité qui répondent à la définition retenue (voir *infra*). Chaque société peut bâtir son propre modèle pluraliste, et ces modèles sont désignés sous de multiples noms qui constituent autant de traductions et d'équivalences de ce qui est désigné dans cette étude sous le terme de pluralisme culturel religieux.

## Approche globale et démarche inductive

Cette approche transculturelle se concrétise dans le fait de mener des analyses dans une approche globale des phénomènes, en s'inscrivant dans une démarche inductive. L'équilibre entre les différents axes du pluralisme (voir *infra*) constitue la seule hypothèse de départ, qu'il s'agit non pas de vérifier mais d'évaluer. Ainsi l'analyse et les résultats émanent de données brutes issues du terrain, interprétées en vue de leur donner un sens. Dans ce sens, le Baromètre du pluralisme met plus l'accent sur la réalité de terrain que sur les modalités d'organisation de la pluralité comme système. Le Baromètre du pluralisme part du bas, des individus et ancre son approche dans leurs perceptions et leurs opinions. En effet, au-delà d'un système organisationnel établi d'en haut, c'est sur le terrain au niveau des individus que se joue la volonté ou non de vivre ensemble. C'est à ce niveau qu'on peut capter des indicateurs de bonne santé ou de faille du pluralisme, comme par exemple la confiance dans les autres individus ou dans l'autorité régulatrice. Si certains critères du Baromètre procèdent par le haut lorsqu'il s'agit du cadre politique notamment, la majeure partie de l'évaluation du pluralisme se fait à partir des perceptions et des opinions des personnes. Par exemple, le critère de la violence liée aux appartenances ou aux croyances est étudié à partir des craintes de l'individu, et non à partir de données chiffrées des services publics ou d'experts. Ainsi, les résultats ne sont pas à considérer dans l'absolu, mais comme une prise de température des dynamiques sociales par ceux qui composent la société.

## Une définition du pluralisme culturel et religieux

Alors que la pluralité est un constat de fait, le pluralisme désigne une dynamique, un projet de société fondé sur la pluralité. Le pluralisme culturel et religieux consiste en un équilibre entre le respect des particularités et l'inclusion de toutes les composantes dans un projet de société commun. Il implique une relation de réciprocité entre les composantes particulières et le sens collectif.

Dans le cadre du Baromètre du pluralisme, "religion" et "religieux" désigne ce que les sciences sociales appellent "les faits religieux", c'est-à-dire l'appartenance, la pratique, la foi et les croyances liées à toutes les traditions, les doctrines philosophiques et théologiques, et toutes les pensées ayant trait aux questions eschatologiques au sens large.



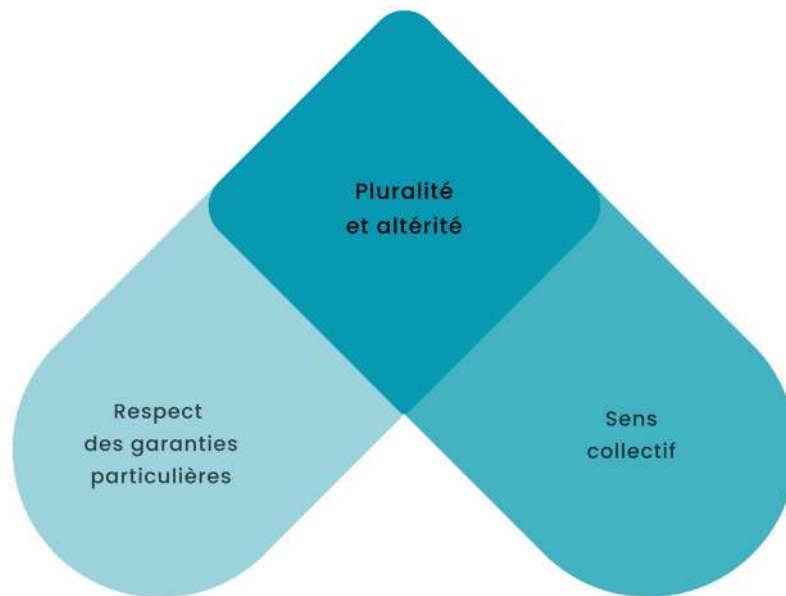
En voulant adopter une approche transculturelle, et en se plaçant hors de la norme séculière ou du paradigme de la sécularisation qui isole le religieux, le Baromètre s'intéresse ainsi au pluralisme multi-religieux et au pluralisme religieux-séculier. En d'autres termes, il ne dessine pas de frontière entre le sacré et le profane, en concentrant son intérêt sur la coexistence de croyances et de systèmes de valeurs ayant pour fonction de répondre aux questions existentielles, quels qu'ils soient. Certains induisent une ou plusieurs puissances divines, d'autres l'excluent totalement, d'autres encore s'interrogent. Ceci inclut les catégories comme les religions traditionnelles, la sorcellerie, l'humanisme ou encore la non-croyance.

Le Baromètre du pluralisme s'intéresse d'abord au religieux au sens large (voir *supra*), mais considère le culturel dans la mesure où la religion est toujours partie liée avec la culture. En effet, le religieux est appréhendé ici comme une catégorie vivante, incarnée dans des personnes et des sociétés, ancrée dans un temps particulier et un espace défini. Le Baromètre approche le religieux modelé par une histoire, des traditions, des trajectoires de vie qui le rendent très lié, voire parfois confondu avec le culturel. La prise en compte de la dimension culturelle par le Baromètre se limite néanmoins à cette entrée par le religieux.

## Les trois axes du pluralisme culturel et religieux : les garanties particulières, le sens collectif, et le rapport de pluralité et d'altérité

Pour constituer un projet de société durable, le pluralisme culturel et religieux doit s'exercer simultanément dans la sphère politique, dans la sphère privée et dans la sphère sociale (voir méthodologie p.12). Trois axes complémentaires et fondamentaux forment ensemble l'articulation permettant de tendre vers l'équilibre fragile que constitue le pluralisme. Les deux premiers axes sont en tension directe : il s'agit d'une part du respect des garanties particulières, et d'autre part du sens collectif. Ces deux pôles fonctionnent comme un contrat plus ou moins implicite qui vise à garantir les intérêts de chacun par un engagement mutuel. Le troisième axe, sous le nom de pluralité et altérité, assure le lien entre ces deux pôles. En effet, la pérennité du modèle pluraliste se situe dans la volonté de toutes les parties d'y adhérer. Avant d'être organisationnelle ou institutionnelle, la société est humaine, c'est pourquoi le pluralisme se joue dans les rapports que les individus entretiennent entre eux. C'est le rapport à l'autre qui joue comme substance liante, comme ciment ou au contraire, comme fissures pouvant mener à la fragmentation sociale.





## La liberté de conscience et de religion

Dans un régime de pluralisme culturel et religieux, la liberté de croire ou de ne pas croire figure en tête des garanties particulières. Ce qui est souvent désigné sous le terme seul de “liberté religieuse” fait l’objet de nombreuses interprétations. Le Baromètre du pluralisme culturel et religieux inscrit son approche dans le binôme “liberté de conscience et capacité religieuse”. La liberté de conscience est le concept le plus large qui inclut le respect de toutes les formes de convictions. La capacité religieuse, inspirée de la théorie de la capacité d’Amartya Sen sans toutefois en être une application stricte, est préférée au concept de liberté religieuse afin d’intégrer les dynamiques secondaires tels que des facteurs économiques ou environnementaux qui peuvent avoir un impact sur la possibilité de chacun à exprimer ou à pratiquer sa religion, sa spiritualité, ses convictions ou son absence de conviction.

## L’État de droit

Le Baromètre compte l’État de droit, qui suppose la supériorité d’une loi commune et applicable à toutes les parties de la société sur le pouvoir politique, comme un élément fondamental du pluralisme culturel et religieux. Cheville ouvrière du contrat social, il assure à la fois le respect des garanties particulières reconnues à chacun, individu ou groupe, et la légitimité de l’ensemble par la reconnaissance de chacun comme sujet de droit et la redevabilité du politique.

## Cohésion sociale et sens collectif

L’idée de pluralisme est parfois entendue uniquement comme une dynamique en faveur de la pluralité, une philosophie de la pluralité. Le pluralisme constituerait un régime de valorisation de la pluralité. Le Baromètre du pluralisme culturel et religieux, par son approche pragmatique, appréhende le pluralisme non pas comme un concept absolu, mais comme un processus dynamique incarné dans une forme appliquée, en l’occurrence des sociétés humaines. Une société au singulier, est un ensemble cohérent d’entités multiples au pluriel. Dès lors, le pluralisme ne peut se limiter à la

valorisation du particulier, il implique l'union des parties dans le tout qu'est la société, qui constitue en elle-même une entité. Cette dimension collective consiste à faire société, à être une partie d'un tout, parallèle et complémentaire au particulier. Elle se bâtit par le haut, c'est-à-dire par des décisions politiques, et par le bas, c'est-à-dire par la volonté et l'implication de ses membres. La cohésion sociale est la substance qui permet l'existence de ce collectif. Lorsque le tissu social se fragmente, le pôle du sens collectif est affaibli, la balance penche en faveur des intérêts particuliers et la dynamique pluraliste est menacée.

## L'éducation à la pluralité

Le déséquilibre entre garanties particulières et sens collectif dans les sociétés diversifiées naît souvent d'un manque de connaissance mutuelle entre les parties. Dès lors, l'éducation au pluralisme repose avant tout sur le renforcement des capacités des citoyens à respecter le droit à la différence et à aborder les différents registres de la diversité avec un esprit ouvert, ainsi qu'une pensée et un comportement positifs. Cela passe tout d'abord par la compréhension de la nature complexe de l'identité humaine. Cette étape permet aux individus de prendre conscience que toute appartenance (qu'elle soit religieuse, ethnique, culturelle, linguistique, familiale/tribale ou autre) n'est qu'une partie de leur identité qui les distingue des autres, mais qu'ils ont de nombreuses autres composantes de leur identité qui pourraient être communes avec autrui.

La capacité à voir les points communs avec l'autre, au-delà des différences dans un ou deux aspects de l'identité, permet aux personnes de divers groupes religieux et culturels de vivre leur humanité et d'interagir positivement dans la sphère publique sur des questions d'intérêt commun. Cette éducation vise ainsi à renforcer l'esprit d'initiative et la participation active à la vie publique, et à participer à la construction d'une citoyenneté réelle et inclusive.

## Le cadre démocratique du Baromètre du pluralisme

Les critères et la méthodologie du Baromètre du pluralisme culturel et religieux sont surtout opérants pour évaluer des situations qui s'inscrivent dans un cadre démocratique. C'est la raison pour laquelle le rapport réciproque entre les institutions étatiques et les individus est présupposé. C'est dans ce cadre théorique que sont mobilisées les notions de contrat social, d'État de droit ou encore de citoyenneté. Outre ce présupposé, le Baromètre du pluralisme culturel et religieuse se veut, à la suite de l'Unesco, un encouragement vers l'idéal démocratique comme corollaire permettant à une société de "reconnaître les droits individuels et collectifs et à assurer la pleine participation et la représentation de toutes ses composantes dans la vie politique et économique"<sup>6</sup>.

---

6 Katerina Stenou, Rapport de l'Unesco, Vers un pluralisme constructif, 2000, [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000121144\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000121144_fre)



# PARTIE 2

*Le Baromètre du pluralisme  
culturel et religieux au Liban*

# A. Résumé exécutif

## Contexte général

Comme la plupart des pays présentant une grande diversité démographique, le Liban a connu de nombreuses fluctuations dans son histoire de coexistence, marquée à la fois par des périodes de cohabitation pacifique, de cohésion sociale, avec des mariages mixtes et des marques d'intégration, mais aussi par des périodes de fortes tensions, de conflits, de guerre civile et même de tentatives de purification ethno-religieuse. Ces situations très diverses se manifestent souvent simultanément dans différentes régions du pays ou à différents niveaux d'interaction. La diversité libanaise repose principalement sur des affiliations religieuses et sectaires, mais aussi sur des différences ethniques, régionales, culturelles, linguistiques et sociales. Cette complexité multiforme, combinée à d'autres défis internes et externes, a maintes fois mené le Liban au bord de l'effondrement, la situation actuelle étant peut-être l'une des plus graves de sa longue histoire de crises. Et comme dans toutes les périodes de crise, les individus sont à la recherche d'un bouc émissaire à blâmer, et commencent à chercher de meilleures alternatives, éloignées de ce qu'ils ont identifié comme étant le problème principal.

Au Liban aujourd'hui, malgré le fait que la majorité des Libanais expriment une fierté pour cette diversité culturelle et religieuse unique, la considérant comme un patrimoine immatériel précieux, leurs perceptions envers la diversité varient : si certains la considèrent comme une richesse et une opportunité, d'autres estiment qu'elle est problématique et que les différences entre les Libanais deviennent de plus en plus difficiles à gérer. Au niveau politique, un narratif courant au sein de la population, repris également

par des théoriciens et des hommes politiques, affirme que la diversité est le problème et que «l'autre» et ses idées sont tout simplement trop différents pour être acceptés<sup>7</sup>. Par conséquent, le système d'accommodement politique et de partage du pouvoir (manifesté dans l'accord de Taëf et la constitution qui en découle) aurait échoué, et le Liban devrait aboutir à un système politique radicalement différent afin de sortir de la situation difficile dans laquelle le pays se trouve. Les deux orientations opposées qui dominent le discours politique, sans parvenir à rassembler suffisamment de soutien populaire et politique pour devenir viables, sont en réalité des versions actualisées de suggestions récurrentes, chacune basée sur une compréhension spécifique de la diversité et de la meilleure manière de s'en accommoder. Ainsi, entre ceux qui prônent l'unité nationale et l'intégration sociale au-delà des différences, et ceux qui appellent à la ségrégation pour que chaque groupe puisse vivre selon ses propres valeurs, le seul point commun est leur rejet de la valeur du pluralisme et leur ignorance de la manière dont celui-ci peut être réalisé pour renforcer l'identité nationale et la stabilité socio-politique.

La première application du Baromètre du pluralisme au Liban arrive à point nommé pour vérifier si les Libanais de trois régions très diverses - Beyrouth, Chouf et Zahlé - comprennent le pluralisme et l'acceptent dans leur vie quotidienne à trois niveaux : la sphère privée, la sphère sociale et la sphère politique.

7 André Sleiman (2022) Unpacking the ethno-federalist narrative in Lebanon: A socio-historic analysis, IACL-IADC Blog <https://blog-iacl-aidc.org/new-blog-3/2022/11/1/unpacking-the-ethno-federalist-narrative-in-lebanon-a-socio-historic-analysis-m8wla>; Hezbollah deputy ignites social media frenzy (2023 June 26), Russia Today <https://tinyurl.com/56fawy9h>; Nour Safieddine (2023 October 22) Charles Jabbour destroys Lebanon's Identity, Al Modon <https://tinyurl.com/54m6spmd>

Bien que l'objectif premier de ce rapport soit de tester la validité des paramètres théoriques du Baromètre dans un contexte difficile et leur reproductibilité dans d'autres contextes, les résultats fournissent une idée précise de la compréhension et de l'acceptation du pluralisme par la population libanaise. Les résultats montrent que l'acceptation de l'autre, quand il est différent, fait partie intégrante de l'héritage libanais et que c'est quelque chose que la plupart des Libanais font intrinsèquement. Ils révèlent également que, de manière générale, les Libanais croient davantage au dialogue dans la vie quotidienne et aux actes concrets de solidarité entre les groupes et les communautés, plutôt qu'aux dialogues interconfessionnels politiques ou théologiques. Cependant, les résultats indiquent que cette acceptation du pluralisme ne parvient pas à dissiper la peur de l'autre ni l'autocensure de la parole et des comportements pour éviter d'offenser l'autre.

En résumé, cette recherche empirique détaillée sur le pluralisme a abouti à un constat très clair : le Liban souffre de plusieurs problèmes majeurs, certains étant structurels et d'autres résultant de traumatismes et de conflits. Toutefois, pour résoudre ces problèmes structurels, guérir les traumatismes et parvenir à une véritable réconciliation, il est nécessaire de réaliser à quel point le Liban est étroitement lié au pluralisme, historiquement, culturellement, politiquement et religieusement. Ainsi, respecter ce pluralisme et l'inscrire correctement dans le système avec les structures et les garde-fous appropriés pour le protéger est une condition préalable au succès de toute solution aux crises actuelles et à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables au Liban.

## Données clés



### **Autolimitation de la liberté de conscience et de religion dans la sphère privée**

Les Libanais enquêtés ont déclaré s'autolimiter dans l'expression de leurs convictions religieuses lorsqu'elles diffèrent de celles de leur entourage proche. Certains évoquent la fidélité à une transmission, le respect d'un héritage. D'autres s'expliquent par la crainte et la pression sociale, et disent vouloir éviter à leur famille la honte. Pour d'autres enfin, c'est le moyen de conserver des relations apaisées.



### **Religion et violence : un lien fort dans la conscience collective**

Les données existantes témoignent de faits de violence sporadiques en raison de la religion ou des convictions. Si presque tous les Libanais enquêtés ont dit n'en avoir jamais été victimes, beaucoup ont cependant fait part de craintes de violences et de conflits. L'éventualité d'être soi-même victime est assez partagée, sous différentes formes, témoignant d'une relation forte entre religion et violence dans la conscience collective. Il est important de noter que cette peur de la violence religieuse n'est pas fantasmée ou infondée, mais est basée sur des événements significatifs de violence à connotation inter-sectaire qui se sont produits non seulement pendant les années de guerre, mais qui continuent à se répéter jusqu'à aujourd'hui, le tout sans aucune responsabilité significative ou contrôle de l'État.<sup>8</sup>

8 Parmi les exemples de violence à connotation sectaire de ces dernières années, on peut citer les enlèvements répétés d'hommes d'affaires chrétiens dans la région de Zahle, l'invasion du Chouf et de Beyrouth par le Hezbollah le 7 mars 2008, les défilés réguliers d'intimidation à moto à Beyrouth et dans ses banlieues, le conflit pour l'approvisionnement en eau du Mont Makmel entre les sunnites de Doniyeh et les chrétiens de Bcharre, les affrontements à Tayyouné entre militants chiites et chrétiens en 2021, les affrontements dans les villages de Zahle (Saadnayel-Taalabaya) entre militants sunnites et chiites ou les assassinats politiques visant principalement des dirigeants chrétiens et sunnites.



### Les actions collectives plébiscitées, mais les initiatives interreligieuses boudées

Si l'engouement pour les actions collectives, c'est-à-dire trans-confessionnelles, est presque unanime, les enquêtés ont marqué une grande réserve quant aux initiatives délibérément interreligieuses. Celles-ci sont perçues comme superficielles, institutionnelles et réservées à une certaine élite. Pour un certain nombre de Libanais enquêtés, participer à ce genre d'initiative est aussi un luxe, dans un contexte de crise économique et de déclassement. En revanche, les concerts, festivals, ou encore les manifestations, sont valorisés comme événements créateurs de liens.



### Éducation à la pluralité : Écart entre ce que l'on connaît des autres et ce qu'ils connaissent de nous.

Beaucoup des Libanais enquêtés ont déclaré avoir des connaissances sur les autres religions, les avoir apprises à l'école ou dans l'entourage familial. La plupart considèrent en revanche que les personnes d'autres communautés ne connaissent pas ni ne s'intéressent à leur propre religion. L'éducation à la pluralité est à repenser à la lumière de ce différentiel entre la première déclaration et la perception suivante.



### Une grande habitude de la mixité, mais une mixité partielle et des interactions superficielles

Lorsque les enquêtés parlent des différences qui les entourent, celles-ci sont nombreuses et concernent les pratiques plutôt que les croyances. Quand ils viennent pointer des différences visibles, beaucoup ajoutent qu'ils n'en comprennent pas les raisons. Ils côtoient donc des différences, expriment à l'enquêteur qu'ils ont des interrogations et qu'elles restent en suspens. Les interactions ne semblent pas aller jusqu'à approfondir ces différences.



### La diversité au Liban : entre fierté, résignation et défi politique

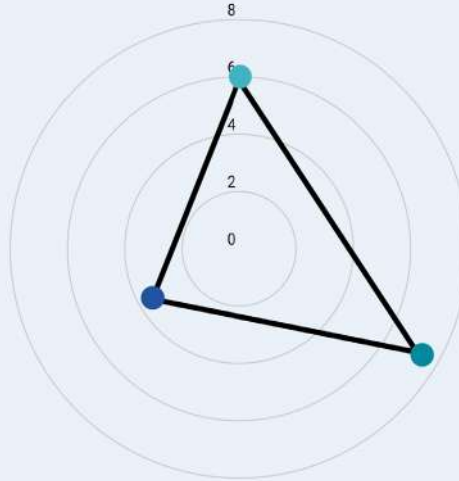
L'enquête révèle des perceptions variées des Libanais envers la diversité de leur pays. Certains la considèrent comme une richesse et une opportunité, tandis que d'autres, ambivalents, estiment qu'elle est positive sous certaines conditions. Une majorité perçoit cette diversité comme une réalité imposée et inévitable, et une minorité la voit comme une malédiction ingérable politiquement. Malgré les difficultés et les blocages politiques, la plupart des Libanais expriment une fierté pour cette diversité culturelle et religieuse unique, la considérant comme un patrimoine immatériel précieux, bien que lourd à porter.

# Méthode d'analyse

## Sphère politique

- + Attachement aux textes
- + Attachement à la pluralité politique
- ⚡ Crise de confiance dans les politiques
- ⚡ Inefficacité du système
- ⚡ Absence d'esprit citoyen

↳ **Causes**  
Corruption, impunité, clientélisme  
Captation du religieux par le politique  
Situation des communautés non-reconnues



## Sphère privée

- ⚡ Perception pessimiste de la pluralité
- ⚡ Autolimitation par crainte

- + Ouverture et tolérance
- + Progrès générationnel dans l'ouverture
- + Autolimitation raisonnable

↳ **Causes**  
Réflexivité  
Ouverture au désaccord

## Sphère sociale

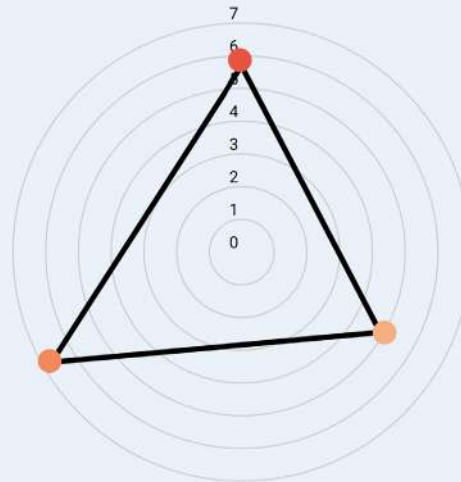
- + Engouement pour l'action collective
- + Caractéristiques nationales fortes
- + Les funérailles comme ponts

- ⚡ Perte de confiance mutuelle
  - ⚡ Mixité partielle
  - ⚡ Absence de sens collectif
- **Causes**  
Manque d'éducation à la pluralité  
Crise économique

## Garanties particulières

- + Liberté de conscience et de religion
- + Autolimitation raisonnable
- ⚡ Situation des non-croyants et non-reconnus
- ⚡ Crise de confiance dans la justice
- ⚡ Autolimitation par crainte
- ⚡ Peur d'être victime de violence

↳ **Causes**  
Corruption, impunité, clientélisme



## Sens collectif

- + Autolimitation, esprit de consensus
- + Caractéristiques nationales fortes
- + Engouement pour l'action collective

- ⚡ Crise de confiance dans le politique
- ⚡ Absence de sens citoyen
- ⚡ Réflexes claniques et identitaires
- ⚡ Découragement

↳ **Causes**  
Captation du religieux par le politique  
Corruption, impunité, clientélisme

## Pluralité, altérité

- + Réflexivité, ouverture au désaccord
- + Habitude de la pluralité
- + Ouverture et tolérance
- + Progrès générationnel de l'ouverture
- + Attachement à la pluralité du pays

- ⚡ Perte de confiance mutuelle
  - ⚡ Mixité partielle
  - ⚡ Absence de sens collectif
- **Causes**  
Manque d'éducation à la pluralité  
Crise économique



## B. Méthodologie du Baromètre Liban

La collecte des données s'est effectuée à partir de la grille d'évaluation présentée dans la section précédente (cf. I.C + [page exacte](#)) et a combiné des analyses d'experts avec des enquêtes de terrain, afin de croiser faits, perceptions et opinions.

### Les enquêtes

3 étudiants de l'USEK ont été formés et supervisés par les Docteurs Mirna Mzawak, Céline Merheb et Karine Nasr afin qu'ils mènent 150 entretiens individuels entre janvier et avril 2023 auprès d'un échantillon représentatif de Libanais résidant dans trois régions du Liban : Beyrouth, Chouf/Aley et Zahlé. Ces régions ont été choisies en raison de la diversité des origines religieuses de leurs habitants, et parce que certaines ont également un passé de conflits religieux. Cinquante entretiens ont été réalisés dans chacune des localités. L'échantillonnage a été réalisé à partir des critères suivants : religion, âge, sexe, situation professionnelle et nature de la ville dans laquelle les individus résident (majorité chrétienne, majorité sunnite, majorité chiite, majorité druze, pas de majorité claire, entre autres). Les entretiens ont été conduits à partir d'un questionnaire de 29 questions faisant référence à la grille de critères du pluralisme religieux (cf. [tableau p.12](#)).

Les entretiens menés dans ces trois régions se sont principalement déroulés en face à face. Toutefois, en raison des difficultés de transport dans un contexte d'instabilité économique et politique, certains ont dû être réalisés à l'aide de plateformes d'appel vidéo, car cette technique constitue l'alternative la plus proche pour recréer l'expérience des entretiens en personne (Bertrand & Bourdeau, 2010). La plateforme Zoom a été la principale utilisée dans cette étude. Dans l'ensemble, les entretiens ont duré environ 50 minutes.

### Les analyses des experts locaux

Afin de compléter l'étude de perception, six entretiens auprès d'experts spécialisés sur les zones étudiées ont été réalisés par le Dr Mirna Mzawak et Céline Merheb afin d'apporter une perspective complémentaire : certains critères nécessitent une analyse factuelle, qui est ensuite mise en relation avec les perceptions. Ces entretiens ont été complétés par certaines analyses issues de la veille de l'Observatoire Pharos sur le Liban : diffusée sous la forme de bulletins hebdomadaires rédigés par un observateur du réseau, elle recense des informations en provenance de sources diverses (médias, académiques, confessionnelles, institutionnelles, société civile) et permet un suivi de l'évolution du pluralisme culturel et religieux dans le pays. Ce contenu, produit en continu depuis bientôt dix ans, a permis d'objectiver certains éléments d'analyse issus du terrain, et de prendre un recul historique sur certaines perspectives.

## Précautions

- L'appartenance confessionnelle et culturelle des enquêteurs, souvent identifiable par leur prénom, a pu produire des biais dans les réponses des personnes interrogées. Les enquêteurs ont parfois été pris à partie explicitement ou ont pu observer une prudence ou une complaisance accrue de la part des enquêtés en fonction de la confession présumée de l'enquêteur.
- Les verbatims et citations inclus dans l'étude sont fidèlement rapportés pour refléter les paroles des enquêtés. Ces déclarations peuvent contenir des erreurs factuelles, des malentendus ou des idées reçues, mais elles sont conservées telles quelles pour illustrer les perceptions et opinions authentiques des participants.
- La taille réduite de l'échantillon, nécessaire pour garantir la faisabilité de l'expérimentation, implique des résultats qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la population générale. Bien que limité, l'échantillon tend à représenter proportionnellement les différentes caractéristiques des populations étudiées. De plus, en se concentrant sur de petits échantillons pour des enquêtes qualitatives, l'opportunité est donnée aux participants de s'exprimer librement, révélant des informations souvent absentes des enquêtes classiques.

## C. Contexte

### Religions

Le Liban est historiquement marqué par la présence d'une grande pluralité de religions et de confessions. Le Liban reconnaît ainsi 18 groupes religieux : l'islam comprend les communautés sunnite, chiite, alaouite, ismaélienne et druze<sup>9</sup>; le christianisme est représenté par les catholiques maronites, les catholiques grecs, les catholiques arméniens, les catholiques syriaques, les catholiques romains (ou latins<sup>10</sup>), les catholiques chaldéens, les orthodoxes grecs, les orthodoxes arméniens, les orthodoxes syriaques, les assyriens, les protestants et les coptes ; on compte en outre une communauté juive<sup>11</sup>. Il faut ajouter à cette liste une population croissante de personnes non religieuses. Cette situation de coexistence de différentes religions au sein d'une nation est unique au Moyen-Orient, et avait motivé la formule, devenue célèbre, du pape Jean-Paul II, qui faisait du Liban un "message de liberté et un exemple de pluralisme"<sup>12</sup>.

9 Dans le contexte libanais, la communauté druze est associée à l'Islam.

10 « Latin » est le terme utilisé dans le contexte libanais pour nommer les catholiques romains

11 Law 60 RL (1936)

12 [https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost\\_letters/1989/documents/hf\\_jp-ii\\_apl\\_19890907\\_situation-lebanon.html](https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost_letters/1989/documents/hf_jp-ii_apl_19890907_situation-lebanon.html)

## Histoire

À partir de 1920, la France prend le contrôle du Liban, et le place, avec la Syrie, sous un mandat institué par la Société des Nations, avec ses frontières actuelles. En 1926, le “Grand Liban” se dote d’une Constitution. Le pays déclare son indépendance en 1943, et les derniers soldats étrangers quittent le territoire en 1946. Le Pacte National, formulé en 1943 par le Président Bechara El Khoury (chrétien maronite) et le Premier ministre Riad Al Solh (musulman sunnite), confirme le statut multiconfessionnel du Liban et établit le système de “pouvoir partagé”.

L’histoire récente a été marquée par la guerre civile qui s’est déroulée de 1975 à 1990, et qui a été provoquée par un enchevêtrement de conflits religieux et politiques. Les conséquences de la guerre sont estimées à 120 000 morts et l’exil d’un million de personnes (UN, 2006). L’accord de Taëf, qui a signé la fin de la guerre, a façonné l’équilibre politique des différentes religions, et a établi une loi d’amnistie générale pour les crimes commis pendant la guerre. L’accord de Taëf a également réorganisé le système politique pour en faire un véritable système parlementaire. Le principal changement a ainsi été la réduction des pouvoirs du président et de son contrôle sur le pouvoir exécutif au profit du cabinet collectif et de son chef, le Premier ministre. L’accord a également donné des directives claires pour la répartition des sièges au Parlement, établissant une répartition égale entre chrétiens et musulmans, puis proportionnellement au sein de chaque confession et en fonction de leur présence régionale. En plus des dispositions précédemment citées, l’accord de Taëf a exigé la mise en œuvre d’une série de mesures non appliquées jusqu’à aujourd’hui.<sup>13</sup>

La crise protéiforme que traverse le Liban, notamment dans ses dimensions politiques et économiques, pose la problématique de la réalité d’un projet commun au sein de la société. À cela s’ajoute la crise intergénérationnelle. L’absence de guérison de la mémoire et de justice transitionnelle fait que les souvenirs de la guerre confessionnelle et de la haine se transmettent de génération en génération. Ceux qui n’ont pas été témoins de la guerre s’expriment comme s’ils l’avaient été, et les individus les plus laïques retournent à leur «identité confessionnelle» au moindre signe de danger. Cette situation est exacerbée par la partialité des médias, l’accroissement des discours de haine sur les réseaux sociaux et la peur de l’autre par manque de connaissances. Mais surtout, ce qui maintient la mémoire non cicatrisée et les peurs mutuelles vivaces, est le fait que la violence à connotation sectaire n’a pas pris fin avec la fin de la guerre civile, mais continue de se manifester de manière récurrente comme une partie intégrante de la vie politique au Liban.

---

13 Parmi les mesures qui **n’ont pas été** appliquées jusqu’à aujourd’hui : l’abolition du confessionnalisme politique après un plan national à long terme pour éliminer le confessionnalisme social ; la création d’un sénat pour représenter les différentes confessions ; une décentralisation étendue ; la dissolution de toutes les milices ; et la création d’un conseil constitutionnel.

## Politique

Le système politique Libanais est dit “consociationnel”, et prend la forme d’un partage du pouvoir entre chrétiens et musulmans, qui se reflète dans toutes les institutions constitutionnelles (législatives, exécutives et judiciaires) ainsi que dans les postes les plus élevés de l’administration publique. Ce système, institué par le pacte national de 1943, est complété par l’accord de Taëf, qui détermine une répartition égale du pouvoir entre chrétiens et musulmans. Par coutume, le Président de la République est maronite, le Président du Conseil des ministres (Premier ministre) est sunnite, et le Président de la chambre des députés est chiite. Le Liban est une république parlementaire : les Libanais et Libanaises votent pour le Parlement libanais, dont la moitié est chrétienne, l’autre musulmane, avec au sein de chaque groupe une distribution des sièges proportionnelle en fonction des confessions et régions<sup>14</sup>.

Les députés sont élus pour 4 ans, élisent le Président de la République (pour un mandat de 6 ans), et celui-ci choisit après consultation avec les députés un Premier ministre qui, à son tour, en consultation avec le Président, forme le cabinet. Le Liban n’a actuellement pas de Président de la République<sup>15</sup>, en raison de la difficulté de recueillir le soutien d’une majorité avec un Parlement extrêmement fragmenté et politiquement divisé.

La Constitution protège le droit à la liberté religieuse et garantit un statut personnel prévu par les différents groupes religieux<sup>16</sup>. La reconnaissance des confessions dites historiques, et le mécanisme de reconnaissance des nouvelles confessions ont été fixés par la loi 60 R.L. (de 1936). Selon cette loi, toutes les règles qui concernent le mariage, le divorce, la filiation et la succession sont établies par les communautés par une délégation de l’État. Pour régler les affaires liées à ces questions, chaque communauté dispose de ses propres tribunaux et de lois sur le statut personnel<sup>17</sup>. La même loi stipulait que les personnes n’appartenant à aucune des confessions reconnues devaient suivre la loi civile promulguée par l’État, mais cette loi «civile» sur le statut personnel n’a jamais été promulguée en dépit de toutes les demandes de la société civile libanaise.

---

14 cf. Article 24 de la Constitution de Liban

15 L’absence du principal partenaire chrétien dans le système de partage du pouvoir crée un déséquilibre important dans le fonctionnement de l’État et un sentiment d’exclusion de la part des chrétiens en général. Il convient de noter qu’une vacance de longue durée de la présidence s’est produite au cours des trois dernières élections présidentielles (2008 pendant sept mois, 2014 pendant 30 mois, 2022 pendant 20 mois jusqu’à présent).

16 cf. Article 9 de la Constitution du Liban du 23 mai 1926 : “La liberté de conscience est absolue. En rendant hommage au Très Haut, l’État respecte toutes les confessions et en garantit et protège le libre exercice, à condition qu’il ne soit pas porté atteinte à l’ordre public. Il garantit également aux populations, à quelque rite qu’elles appartiennent, le respect de leur statut personnel et de leurs intérêts religieux”.

17 Pour plus d’informations sur le sujet : <https://adyanfoundation.org/wp-content/uploads/2024/01/ENGLISH-WRL-FULL-REPORT.pdf>

## Économie

Depuis 2019, le Liban connaît une très profonde crise économique, en raison d'une très forte dépréciation de la livre libanaise qui a fait suite à une pénurie de dollars. Le PIB par habitant, de 8925,4 dollars en 2019, est tombé à 4131 dollars en 2021, et l'inflation de 3% en 2019 est montée à 171,2% en 2022<sup>18</sup>. L'économie du Liban se fonde surtout sur le tourisme et sur la finance, en particulier à Beyrouth et dans les régions proches du Mont Liban. En plus du tourisme, ce sont la diaspora à l'étranger et l'économie informelle qui permettent de dynamiser les flux financiers dans le pays.

De manière plus générale, le Liban souffre d'une grande inégalité dans la répartition des richesses, puisque les 10% les plus riches possèdent près de 70% de la richesse personnelle totale estimée. Une structure économique oligarchique empêche la mobilité ascendante<sup>19</sup>, avec les 1% les plus riches en termes de valeur personnelle nette détenant 48,2% de la richesse nationale, tandis que les 50% les moins riches n'en détiennent que 10,4%<sup>20</sup>. Aujourd'hui, après cinq ans de crise continue, la pauvreté au Liban a plus que triplé, touchant 44% de la population totale, selon un nouveau rapport de la Banque mondiale publié en mai 2024<sup>21</sup>. Ces chiffres reflètent la crise économique actuelle, exacerbée par les politiques économiques suivies depuis les années 1990. Cependant, les graves inégalités et la division des classes sociales remontent à plusieurs décennies, et sont considérées comme l'une des raisons des conflits prolongés, notamment en 1958 et 1975, lorsque la population rurale la plus pauvre (Akkar, Bekaa, Sud), majoritairement musulmane, a développé la perception controversée d'être exclue des avantages économiques et des services publics, au profit d'une concentration de richesse par une petite élite économique, contribuant à l'appauvrissement de la classe moyenne.

18 source Banque mondiale : <https://donnees.banquemondiale.org/pays/liban?view=chart>

19 UNESCWA, Inequality in Lebanon: an ever-growing gap, September 2022: <https://www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/inequality-lebanon-growing-gap-english.pdf>

20 World Inequality Database, Country: Lebanon, 2022: <https://wid.world/country/lebanon/>

21 World Bank, Lebanon Poverty & Equity Assessment: Weathering a Protracted Crisis, May 2024: <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099052224104516741/p1766511325da10a71ab6b1ae97816dd20c>

## Démographie

Les dernières estimations démographiques liées à la religion de la Banque mondiale sont les suivantes : 67.8% de Musulmans (31.9% de Sunnites, 31.2% de Chiites, 4.5% de Druzes, pourcentages plus réduits d'Alaouites et d'Ismaéliens), 32.4% de Chrétiens (les Catholiques Maronites sont le groupe chrétien le plus large), et un très petit nombre de Juifs, de Baha'is, de Bouddhistes et d'Hindous<sup>22</sup>.

Le dernier recensement officiel date de 1932 et comptait 51.2% de chrétiens (28.8% de maronites et 9.7% de grecs orthodoxes) et 48.8% de musulmans (24.7% de sunnites, 17.3% de chiites, 6.8% de druzes)<sup>23</sup>. C'est à la suite de ce recensement que la première formulation du pacte national avait donné un poids plus important aux Chrétiens dans la répartition des pouvoirs politiques. L'accord de Taëf qui signe la fin de la guerre civile en 1989 modifie l'équilibre et prévoit une égalité de représentation entre chrétiens et musulmans au Parlement, indépendamment de la démographie réelle.

La population est surtout répartie sur la côte méditerranéenne, et en particulier à Beyrouth et dans sa région. Le Liban présente une urbanisation de 89% en 2023<sup>24</sup>. Les communautés religieuses sont réparties selon des concentrations régionales homogènes, tout en présentant certaines régions plus mixtes.

## Tensions

Les conflits religieux sont souvent liés à des problématiques internationales. La présence militaire de forces armées syriennes et israéliennes et de combattants palestiniens, ainsi que les fortes influences extérieures (Iran, Arabie saoudite, Égypte, France, États-Unis, Union soviétique) à différentes époques, ont exploité et provoqué des conflits sectaires pour servir leurs agendas politiques. En conséquence, les conflits internationaux et régionaux (comme la guerre froide, le nationalisme arabe, le conflit arabo-israélien) ainsi que les problèmes politiques internes ont souvent divisé les Libanais selon des lignes de fracture sectaires.<sup>25</sup>

Les tensions liées à une série d'événements à partir de 1969 après l'Accord du Caire, ainsi que le rôle joué par le Liban dans le soutien aux Palestiniens dans leur conflit avec Israël, atteint un paroxysme en 1975 avec l'incident du bus d'Ain Al Remmaneh qui marque le début de la guerre civile. La "ligne verte" qui a séparé la ville entre un Ouest à majorité musulmane et un Est à majorité chrétienne est devenue un lieu de mémoire et d'expression de la volonté de réconciliation des Libanais.

22 estimations pour 2020. source : CIA The World factbook <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/lebanon/#people-and-society>

23 Rania Maktabi, The Lebanese Census of 1932 Revisited: Who Are the Lebanese? British Journal of Middle Eastern Studies, November 1999 DOI: 10.1080/13530199908705684

24 Source Banque mondiale : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.URB.TOTL.IN.ZS?locations=LB>

25 Kamal Saliby (1976), Crossroads to civil war: Lebanon 1958-1976 (1976). Middle East Journal, 30(3), 470-470. <http://www.jstor.org/stable/4325534>; Theodor Hanf (2015) Coexistence in Wartime Lebanon: Decline of a State and Rise of a Nation, I.B.Tauris & Centre for Lebanese Studies, Oxford; Michael Kerr (2012), Negative external intervention and peace in Lebanon, Accord, Iss 24. [Accord24\\_NegativeExternalIntervention.pdf \(rc-services-assets.s3.eu-west-1.amazonaws.com\)](https://www.amazonaws.com) ; Farid El-Khazen (2000), The breakdown of the state in Lebanon, 1967-1976, Cambridge.

Par ailleurs, le conflit israélo-libanais qui a notamment vu l'invasion du Liban par Israël en 1978 a créé des tensions durables entre les deux États. C'est dans le cadre de ce conflit qu'est apparu le Hezbollah, « le parti de Dieu », grâce au soutien des Gardiens de la révolution iraniens et du concept d'«exportation de la révolution islamique». La présence du Hezbollah et de ses actions militaires contre Israël a bénéficié d'un fort soutien au sein de la population dans les années 1990, jusqu'au retrait israélien en 2000, avant de devenir un sujet de division.

La période qui a suivi la guerre civile a été marquée par le contrôle de la Syrie, qui a eu un impact important sur les affaires politiques libanaises. Les inimitiés créées par l'opposition à l'influence syrienne ont conduit, en 2005, à l'assassinat de Rafiq Hariri, ancien Premier ministre, et au retrait des forces syriennes à la suite du soulèvement populaire qui s'en est suivi. Depuis lors, le Liban est entré dans une longue période d'instabilité et de division interne, avec des périodes de calme limitées. Beyrouth, capitale économique, a été le théâtre de violences depuis le début de la crise, marquée par des incendies de banques, des confrontations populaires et armées, la fermeture de routes et de son centre commercial, et enfin l'explosion du port qui a endommagé le tiers de la cité.

Depuis le printemps arabe qui a vu l'émergence d'une guerre civile en 2011, un très grand nombre de Syriens ont fui leur pays pour rejoindre le Liban, plus stable sur le plan politique. Le Liban compte 1.5 millions de réfugiés syriens, mais aussi 211 000 réfugiés palestiniens<sup>26</sup>, qui ont fui la Palestine et se trouvent au Liban depuis 1948. Ce très grand nombre de réfugiés représente un quart de la population totale du Liban, et modifie les dynamiques politiques et communautaires du pays.

---

26 source Commission européenne : [https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/where/middle-east-and-northern-africa/lebanon\\_fr#:~:text=3%2C9%20millions%20de%20personnes,211%20000%20r%C3%A9fugi%C3%A9s%20palestiniens](https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/where/middle-east-and-northern-africa/lebanon_fr#:~:text=3%2C9%20millions%20de%20personnes,211%20000%20r%C3%A9fugi%C3%A9s%20palestiniens)

## Les 3 régions où se sont conduits les entretiens

### **Beyrouth**

Beyrouth est la capitale du Liban, et avec plus de deux millions d'habitants, la ville la plus peuplée du pays. Elle est historiquement marquée par son cosmopolitisme, avec une majorité de musulmans et de chrétiens. En tant que capitale économique, elle a accueilli de nombreuses populations venant des extrémités rurales et de différents groupes confessionnels (notamment les chiites) pour former des banlieues paupérisées autour de la capitale. Aujourd'hui, les nouveaux arrivants représentent une part plus importante de la population que les Beyrouthins d'origine.

En outre, Beyrouth s'est historiquement retrouvée à l'épicentre de la brutale guerre civile libanaise qui a fait rage de 1975 à 1990 et qui a été alimentée par des divisions religieuses. Elle reste néanmoins la ville la plus diversifiée du Liban, malgré les divisions créées par la ligne verte après la fin de la guerre civile, et est en cela un cas d'étude particulièrement intéressant.

### **Le Chouf**

Le Chouf est un district administratif de la région du mont Liban. Le district du Chouf est situé au Sud de Beyrouth, et s'étend de la façade de la Méditerranée jusqu'à la chaîne du mont Liban. Si sa population est historiquement majoritairement Druze, les chrétiens ont connu une croissance démographique régulière entre les XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Aujourd'hui, la population est composée d'environ  $\frac{1}{3}$  de Druzes,  $\frac{1}{3}$  de sunnites et  $\frac{1}{3}$  de chrétiens, faisant de cette région un espace de coexistence historique pendant des siècles, malgré plusieurs conflits brutaux. La région est principalement montagneuse, et la plus grande ville du district est Beiteddin. Étudier le pluralisme dans le district de Chouf au Liban est particulièrement pertinent en raison de son histoire de cohabitation entre Druzes et chrétiens maronites, ainsi que de son implication dans la guerre civile libanaise. Les dynamiques relationnelles et les changements démographiques, naturels et forcés, ont fortement influencé la cohésion sociale actuelle. De par son histoire, sa démographie et sa géographie, le Chouf constitue donc un cadre idéal pour comprendre comment les relations entre les différents groupes religieux ont été affectées par les événements positifs et négatifs du passé proche et lointain.



## Zahlé

Zahlé est la quatrième plus grande ville du pays avec 120 000 habitants et la seule avec une majorité chrétienne. Elle est située dans la vallée de la Bekaa, dans l'Est du pays. La majorité de sa population est de confession grecque catholique. La vallée de la Bekaa est cependant majoritairement chiite au Nord de Zahlé et sunnite au sud, avec une présence significative d'autres groupes tels que les Maronites, Arméniens, Druzes et Syriaques. Zahlé est le centre économique et administratif de la Bekaa. La région de la Békaa est principalement agricole et rurale, et profite ainsi de l'agro-tourisme. La ville de Zahlé et sa région sont par ailleurs des points de transit importants pour le commerce entre Beyrouth et Damas. La ville de Zahlé a été le théâtre de combats lors de la guerre civile, et a notamment été une zone clé dans le déploiement des forces syriennes.

Bien que la ville de Zahlé soit majoritairement chrétienne (grecque-catholique, maronite et autres), la région du district de Zahlé est devenue au cours des deux dernières décennies un excellent exemple de la diversité libanaise et des interactions, tant positives que négatives, entre différents groupes. Presque toutes les confessions cohabitent dans les villages de ce district, et l'électorat est l'un des plus diversifiés du Liban, avec la répartition suivante : 29% de sunnites, 18% de grecs-catholiques, 16,5% de chiites, 15,25% de maronites, 9,15% d'orthodoxes, 5,6% d'arméniens, 5% de minorités chrétiennes (principalement syriaques et évangéliques) et 0,5 % de druzes.

### Région (mantaqa / manataiyya, منطقة / مناطقية)

La géographie joue un rôle socio-culturel majeur dans la pluralité du Liban. Ce n'est pas surprenant, comme c'est souvent le cas dans le monde entier. Cependant, ce qui est différent ici, c'est l'affirmation des sous-cultures par rapport à la culture nationale. Cela se traduit par des codes de conduite et des normes distincts d'une région à l'autre, parfois même par des règles et des réglementations qui sont souvent plus strictes que la loi et plus fréquemment appliquées dans certaines régions.

Le concept de « منطقة » est non seulement lié à une région différente avec une sous-culture différente, mais il englobe également l'appartenance religieuse et même l'affiliation politique. Il ne s'agit cependant pas d'un concept clairement défini sur le plan géographique ou autre : il peut s'agir du Caza, de la zone située à l'intérieur du Caza, du village, du quartier ou de la rue même. Lorsqu'on parle de « منطقة », les personnes interrogées comprennent tous cette connotation et répondent souvent « cela dépend de la région » chaque fois qu'on leur demande leur liberté personnelle d'exprimer leur foi ou leur religion, voire leurs opinions politiques. Il est courant que différentes régions d'un même pays présentent de légères différences, mais ce qui est inhabituel au Liban, c'est le poids de ces connotations religieuses et politiques associées au terme « منطقة ». En d'autres termes, lorsque ce terme est utilisé dans un contexte de pluralité et de pluralisme, il contient souvent en lui toutes les connotations liées aux aspects religieux, ethniques, économiques, culturels, politiques, voire aussi linguistiques.

# D. Application du Baromètre du pluralisme culturel et religieux au cas libanais

## 1. Les garanties particulières et le respect des droits

*Le pluralisme religieux et culturel consiste en un équilibre entre deux pôles en tension dans toute société humaine : d'un côté les particularités de ceux qui la composent, et de l'autre le cadre collectif qui les unit. C'est le premier pôle qui est examiné dans cette partie sous le terme de « garanties particulières », qui recouvre ce qui a trait aux individus, aux groupes, à leurs droits. Il s'agit d'observer à la fois les règles en vigueur, leur effectivité et le sentiment de ceux à qui elles s'appliquent (individus et groupes), pour évaluer la liberté de conscience et la capacité<sup>27</sup> religieuse, leur capacité de participation socio-politique, et enfin les conditions selon lesquelles s'exercent les droits fondamentaux particuliers.*

### 1.1 Liberté de conscience et capacité religieuse

La liberté de conscience et la capacité religieuse prennent en compte les différents paramètres qui permettent aux individus et aux groupes de choisir leurs croyances ou non, et de les exercer. Il s'agit donc de regarder les différentes formes de liberté : celle qui relève du droit, mais aussi celle qui relève des capacités sociales, psychologiques et matérielles des personnes et des groupes. Pour saisir ces capacités le plus largement possible, on observe la sphère politique, la sphère privée, et la sphère sociale.

#### Critères et sources mobilisés

Liberté de conscience (cadre légal)	US Department of State, Pew Research Center, Free thought Lebanon, experts
Liberté de conscience et de pratique (environnement privé)	Enquêtes
Liberté de conscience, d'expression et capacité religieuse (espace social)	Enquêtes

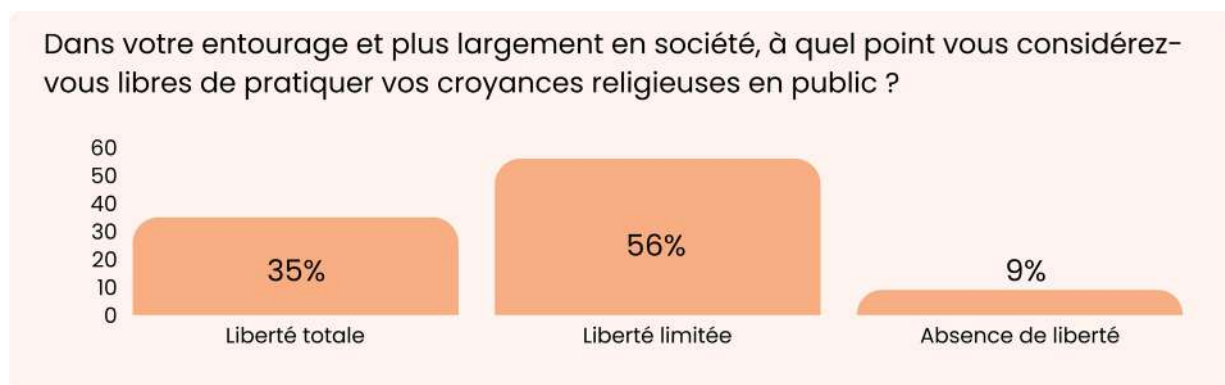
<sup>27</sup> Le terme de capacité reprend la théorie économique d'Amartya Sen, non pas dans une transposition exacte de sa grille d'analyse, mais pour envisager ce qui est désigné sous le vocable de « liberté religieuse » sous un angle plus large que la dimension du haut vers le bas selon laquelle on les pense habituellement. L'objectif est d'inclure les autres dynamiques qui peuvent avoir un impact sur la croyance, l'expression ou la pratique, tels que les facteurs économiques, pour poser la question : chacun a-t-il la possibilité d'exprimer, de pratiquer sa religion ?

## La liberté de conscience et liberté religieuse comme principes fondamentaux

Dans les textes, la liberté de conscience est un principe fondamental au Liban, reconnu à tous les individus et consacré dans l'article 9 de la Constitution de 1926, qui donne à tous les citoyens libanais la liberté de croire ou de ne pas croire, celle de changer de religion ou non. À la liberté de conscience s'ajoute la liberté de religion, qui garantit le droit d'accès à l'enseignement religieux, à la pratique de sa religion et à la disposition de lieux de culte. Sur le plan juridique, le code pénal libanais punit la discrimination et les discours de haine fondés sur les croyances religieuses (Art. 317).

Depuis 1920, ces dispositions sont bien respectées. Si l'encadrement constitutionnel et juridique est clair, des ambiguïtés existent, en raison de l'interprétation de ce qu'est une menace à l'ordre public ou à l'unité nationale, et des imbrications du politique avec le religieux. Ces dispositions légales permettent cependant au Liban d'être classé par le Pew Research Center<sup>28</sup> dans les pays à restrictions gouvernementales modérées (Government Restrictions Index, GRI). Le Liban se trouve le plus bas de la région Moyen-Orient Afrique du Nord, c'est-à-dire là où les restrictions gouvernementales sont les moins élevées.

### Dans la sphère sociale, le respect et la crainte comme facteurs d'autolimitation



Dans les entretiens, la plupart des enquêtés qui se considèrent en totale liberté précisent les conditions nécessaires à cette liberté, qu'ils appliquent d'abord à eux-mêmes. Selon eux, la liberté est totale si chacun prend soin de ne pas dépasser certaines limites. Pour beaucoup, la religion doit rester privée et ne doit pas provoquer l'autre. C'est selon eux le fondement de cette liberté. L'attention à autrui, au respect d'un équilibre des droits et des libertés constitue la toile de fond et n'est pas vue comme une restriction à sa propre liberté. Pour cette catégorie d'enquêtés, cette attitude s'apparente à une autolimitation positive, mue par le respect.

En revanche, ceux qui ont été regroupés dans la catégorie « liberté limitée » expriment une autolimitation répondant à des motifs différents, résultat de facteurs extérieurs à charge plutôt négative, comme imposés et subis. Les premières limites mentionnées sont « régionales », c'est-à-dire qu'on se sent moins libre dans une région qui n'est pas la sienne (cf partie Contexte p.26). Les autres facteurs relèvent de la pression sociale (crainte des jugements, de perturber l'équilibre de coexistence) et de l'extrémisme (peur du rejet, de la violence, des conflits).

*« C'est dangereux. Parce que vous ne savez pas ce que les gens pensent et que les trois-quarts des gens sont des fanatiques dans ce pays. Ce n'est pas la première fois que nous entendons dire que quelqu'un en a tué un autre et qu'untel s'est disputé avec une autre personne simplement à cause de ses croyances. Donc honnêtement, non, je ne fais pas ça. »*

**- Jeune femme chrétienne non-religieuse de Beyrouth**

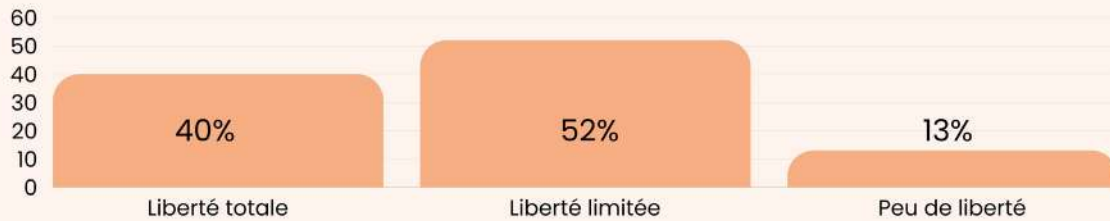
Une petite minorité exprime une absence de liberté. Certains évoquent la présence d'autres religions comme étant en soi un élément de restriction. Ils vont plus loin que l'autolimitation négative, puisque ce ne sont plus les dynamiques qui leur font peur (l'extrémisme, la pression sociale), mais la situation factuelle : l'hétérogénéité religieuse est limitante en elle-même. Le facteur le plus mentionné est le fait d'être athée, qui serait totalement rejeté par la société.

*« Je me considère comme non religieux et je ne me sens pas du tout libre de l'exprimer à moins d'être avec des personnes en qui j'ai confiance. Je ne me sens pas à l'aise pour l'exprimer dans les lieux publics, je n'ai jamais vraiment agi religieusement mais je m'abstiens d'exprimer mes croyances, il vaut mieux éviter le conflit. »*

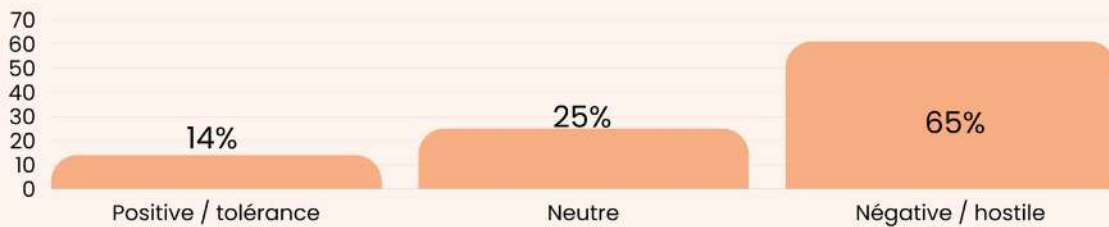
**-Homme adulte chrétien non-religieux de Beyrouth**

## Dans la sphère privée : compromis entre être et avoir l'air religieux

Jusqu'à quel point vous sentez-vous libre de vous engager ou de vous désengager dans les diverses traditions culturelles et religieuses au sein de votre entourage ?



Quelle serait la réaction de votre entourage si vous déclariez votre opposition à ces traditions ?



Quelles sont les différences entre votre conviction envers les traditions de votre communauté religieuse et la manière dont vous interagissez avec celles-ci ?



Dans l'absolu, très peu de personnes ne se sentent pas libres dans la sphère privée. Celles qui expriment un niveau de liberté limité le lient à la pression familiale et sociale. Et si celle-ci est considérée comme un frein, elle ne constitue pas un obstacle absolu : la liberté reste dans le champ des possibles.

La pression vient certes du dehors, toutefois elle est surtout intériorisée. Une forte proportion de personnes se disent libres, mais se font une volonté ou un devoir personnel de fidélité. Ce n'est pas l'entourage qui limite leur liberté, c'est elles-mêmes qui la limitent pour leur entourage. L'analyse qualitative montre que cette autolimitation répond à plusieurs dynamiques différentes, dont deux sont le plus souvent mentionnées : la volonté ou le devoir de s'inscrire dans la transmission d'un héritage, et la volonté ou le devoir de ne pas exposer sa famille à la honte ( عيب ). Elles sont souvent conjuguées, la seconde étant la conséquence de la première.

« Dans ma religion, on n'est pas obligé d'être religieux, mais il y a bien sûr des traditions auxquelles on ne peut échapper, et nous ne voulons pas y échapper, nous aimons être ce que nous sommes (...) »

*Je ne ferais pas cela, je suis libre de penser ce que je veux et personne ne peut me dire de ne pas le faire... mais je respecte l'endroit où je vis et la famille d'où je viens, alors je ne ferais rien de tel... »*

- Homme adulte, druze religieux du Chouf

« Je ne me déclarerais pas en opposition avec les traditions, car tout avis contraire serait utilisé pour me coller une étiquette et serait utilisé de manière négative pour désigner ma famille. »

- Jeune homme chrétien de Beyrouth

« Si vous vous retirez de ces choses, vous devenez la honte de la famille, du quartier ou de la ville. »

- Jeune homme chiite non religieux de Beyrouth

### Honte (Aayb, عيب)

Le terme **عيب** (aayb) est très courant dans le dialecte libanais. Il fait souvent référence à une approche absolutiste et morale quant à la raison pour laquelle quelque chose ne devrait pas être fait ou dit. Il est « **عيب** » de ne pas être d'accord avec sa famille sur des aspects religieux ou traditionnels. Cela signifie que chacun a une responsabilité morale d'agir d'une certaine manière et de dire certaines choses. Montrer son désaccord avec la famille et en particulier les plus âgés sur des questions religieuses est considéré comme « **بي ع** », c'est à dire que cela inspire la honte de soi-même. Cela explique les raisons pour lesquelles les gens hésitent à partager leurs opinions avec leur famille. En effet, la majorité dit avoir des opinions différentes de celles de ses parents, mais ne les exprime pas pour éviter ce sentiment de « **عيب** ».

Pourtant, 80% des enquêtés se disent en décalage, total ou partiel, avec la tradition de leur entourage. Il ne s'agit pas ici d'éléments objectifs qui nécessiteraient de définir ce qu'est la pratique, la tradition, etc. C'est l'intention de se déclarer en décalage qui est à noter, et qui montre que la pratique sur le mode personnel est répandue et acceptée. **La religiosité est individuelle et relève de moteurs variables.** L'enquête montre une grande capacité de mise à distance en fonction de différents paramètres qui motivent et déterminent le degré d'adhésion ou de non-adhésion aux traditions. Ceux qui disent conserver une adhésion totale ou partielle aux traditions de leur entourage proche évoquent la force des valeurs et des principes moraux, le besoin, ou encore le devoir (en lien avec « **عيب** »).



« En général, nous sommes libres de faire ce que nous voulons tant que cela ne donne pas à notre religion une mauvaise réputation. »

### - Jeune femme chiite de Beyrouth

Le devoir de transmission et la crainte de la honte sociale sont les motifs les plus souvent formulés dans les enquêtes pour expliquer une certaine fidélité aux traditions, mais on peut supposer que le facteur plus global de la paix sous-tend cette attitude majoritaire. Dans une culture surtout axée sur les liens sociaux et familiaux, le compromis et l'ambivalence assumée visent à éviter de susciter des tensions. Ce sont eux qui permettent de gagner espace et agilité, et finalement une certaine liberté, plus que dans les cultures davantage axées sur le débat intellectuel et idéologique.

Finalement, si la prise de distance personnelle est bien acceptée, ce qui est important dans la sphère privée c'est l'affiliation et le respect des traditions les plus visibles, comprises comme un ordre qui dépasse l'individu et qui cimente l'entourage proche. Dans certaines familles, « avoir l'air religieux » est plus important qu'« être religieux ». L'entourage proche exerce peu de pression sur la religiosité ou sur le fait d'être en conformité totale avec un socle de croyances et de pratiques, mais en met de façon beaucoup plus forte, souvent de façon implicite, sur la catégorisation, l'appartenance et le respect des principales traditions.

### **Enjeu de droits et de libertés autour de la reconnaissance communautaire**

Si le Liban est un État citoyen qui reconnaît aux individus les libertés fondamentales de conscience et de religion sans considération d'appartenance, le religieux crée néanmoins une identité confessionnelle qui relie et positionne l'individu dans son rapport à l'État, au système des quotas de gouvernance et à certains aspects du droit dans le cadre des lois sur le statut personnel<sup>29</sup>. Le Liban reconnaît aujourd'hui 18 communautés dont les membres se voient ainsi attribuer une identité confessionnelle. Officiellement, toutes les communautés peuvent faire la demande de reconnaissance, qui doit être examinée par le gouvernement et votée par le Parlement<sup>30</sup>. Mais la reconnaissance d'une communauté touche à l'équilibre social et politique du pays, notamment à son système de gouvernance communautaire, c'est pourquoi les communautés historiques ont pratiquement droit de veto.

29 Arrêté 60 LR pris en 1936

30 Le décret 60 LR de 1936, (texte en arabe : <http://77.42.251.205/Law.aspx?lawId=184505>) stipule que tout groupe confessionnel ayant plus de 100 ans (art. 3) peut présenter au gouvernement un document expliquant la gestion de ses institutions, son statut personnel, ses dotations, etc. (art. 4). Après approbation du gouvernement, une décision parlementaire est nécessaire pour donner à ce document la force de loi (art. 5).

Depuis 1936, la seule communauté ayant utilisé cette procédure est la communauté copte orthodoxe (approuvée par la loi 553/1996), tandis que la communauté ahmadie a obtenu l'autorisation de former « l'Association libanaise des musulmans ahmadis » en 2015, autorisation rapidement révoquée en raison de la forte objection de la communauté sunnite. Ces cas reflètent la nature très subjective de la décision de reconnaître de nouvelles communautés et le « quasi-droit de veto » que les groupes confessionnels existants détiennent à cet égard.

Le système de reconnaissance, conçu dans la volonté de garantir la sécurité de l'ensemble des communautés historiques, engendre des discriminations envers les membres de communautés « non-historiques » (ahmadi, bouddhistes, hindous, baha'is, certains groupes évangéliques). Ces derniers peuvent librement pratiquer leur religion en tant que citoyens libanais, mais ne jouissent pas des droits conférés aux membres des communautés reconnues. Sur le plan de la gouvernance politique, les membres des communautés non-reconnues ne sont pas inclus dans le système de gouvernance communautaire. Ils n'ont pas accès aux postes concernés par les quotas, qui concernent souvent les postes politiques et administratifs les plus importants. Ceci a un impact sur la vie sociale, où n'étant pas représentés ni protégés par des chefs politiques, les membres des communautés non-reconnues sont nécessairement plus vulnérables.

Les communautés non-reconnues ne disposent pas non plus de leur propre système de loi en matière familiale. Les personnes athées sont soumises aux lois sur le statut personnel de la communauté religieuse à laquelle ils ont été affiliés à la naissance. Dans ce sens, l'absence d'une loi pour le mariage civil, qui laisse un quasi-monopole au régime de lois sur le statut personnel, est pointée dans le *Report on International Religious Freedom* du Département d'État américain<sup>31</sup> comme un frein à la liberté religieuse, puisqu'elle contraint à des affiliations communautaires pour accéder à des droits familiaux. Cette observation est également valable dans le cas des mariages interreligieux, pour un membre d'une communauté reconnue désirant se marier avec une personne d'une autre confession. Il faut néanmoins souligner que cet aspect n'est presque pas apparu dans les enquêtes menées dans le cadre de cette recherche.

Ainsi, l'appartenance ou non à une communauté religieuse reconnue constitue un enjeu au regard de certains droits et libertés. Cette discrimination indirecte peut pousser à des "conversions utiles", et entrave nécessairement la liberté de s'affilier à ces communautés non-reconnues, ainsi que la liberté de ne s'affilier à aucune d'entre elles.

### **Non-croyants, aconfessionnels et indifférents : le sentiment d'être « à part »**

Il faut commencer par distinguer incroyance et indifférence. Les incroyants constituent une catégorie qui existe depuis longtemps, celle des athées. Dans les enquêtes, ceux qui se définissent comme tels sont plutôt des adultes, dont certains précisent qu'ils sont communistes. Les indifférents sont une catégorie émergente comptant surtout des jeunes, qui sécularise la société par le bas, qui est insaisissable et se situe volontairement hors des dynamiques religieuses ou identitaires. Ils affirment leur désintérêt pour la religion et ce qui s'y rapporte. Les données disponibles sur la non-croyance, la non-affiliation ou l'indifférence au Liban sont très limitées, en raison du fait que les concernés sont réticents à en parler, par manque d'intérêt ou pour ne pas avoir de problèmes.



Selon une étude du Pew Research Center de janvier 2023, les non-affiliés religieux sont victimes de harcèlement social au Liban<sup>32</sup>. Y est cité l'exemple du satiriste Charbel Khalil qui a déclaré en 2020 à la télévision que « *l'athéisme est une religion pour les ânes* »<sup>33</sup>.

L'enquête menée dans le cadre du Baromètre confirme partiellement ces éléments, en montrant que les non-croyants ou non-affiliés se disent seuls et marginalisés. Un nombre significatif d'enquêtés se sont auto-inscrits dans ces catégories, avec toutes les nuances possibles : non-croyants affiliés à une confession, non-croyants militants, agnostiques affiliés à une confession, indifférents, etc. Ceci montre leur présence considérable dans le panel du positionnement religieux au Liban. Pourtant la plupart de ceux qui s'en réclament disent se sentir seuls et mis à part. S'ils se sentent libres de leurs convictions, beaucoup disent ne pas pouvoir les affirmer, sous peine d'être socialement marginalisés. Ainsi, alors que ces catégories étaient pensées au Liban dès la Constitution de 1926 qui consacrait à dessein la liberté de conscience, et que la société libanaise, en plus de son tissu communautaire, a toujours inclus le parti communiste et les groupes de gauche radicale, des réseaux intellectuels de Ras Beyrouth jusqu'aux mouvements étudiants laïques récents, dans la réalité ceux qui s'en réclament disent se sentir étrangers à certains aspects de la vie sociale et politique.

À ce stade, il est difficile d'en tirer des conclusions sociologiques. On peut cependant avancer que la non-croyance, la non-affiliation et l'indifférence sont des points pivot dans la liberté religieuse : le ressenti de ceux qui s'en réclament sont des indicateurs des limites à la liberté dans la vie sociale, et en même temps, l'existence même de ces catégories pousse plus loin la liberté de croyance en maintenant l'ouverture de la liberté religieuse à la liberté de conscience. Il reste à voir comment elles articulent leur présence sur les scènes politique et sociale libanaises, dominées dans leur fonctionnement par les considérations communautaires, alors que ces groupes semblent aspirer à plus de visibilité et à y assumer un rôle.

### **La loi sur le blasphème face à la liberté d'expression**

Le Liban est le seul pays arabe qui ne spécifie pas une religion d'État<sup>34</sup> mais "rend hommage au Dieu Très Haut" dans l'article 9 de sa Constitution. Ces valeurs socio-étatiques se traduisent dans une loi pénalisant le blasphème. Le Code pénal prévoit que toute personne peut être condamnée à une peine maximale d'un an de prison pour blasphème (art. 473) et de trois ans pour insulte à l'égard d'une religion ou incitation au mépris des rites religieux (art. 474). En outre, le Code punit (art. 317) tout acte susceptible d'inciter à des troubles sectaires. Dans les enquêtes, plusieurs personnes mentionnent cela comme un garde-fou visant à sauvegarder le vivre-ensemble. Si cette loi protège les valeurs socio-étatiques ainsi que le corpus de croyances des

32 <https://www.pewresearch.org/short-reads/2023/01/27/religiously-unaffiliated-people-face-harassment-in-a-growing-number-of-countries/>

33 <https://www.memri.org/tv/lebanese-political-satirist-charbel-khalil-demonstrators-filthy-pigs-atheists-donkeys-coronavirus-no-humanity>

34 La constitution irakienne de 2005 ne précise plus la religion de l'État, mais continue de considérer l'islam comme une source principale de législation et comme la foi requise pour le président de la République.

groupes, garantissant par là le respect des croyances de ceux qui le composent, c'est au prix d'une restriction de la liberté d'expression, notamment individuelle. Selon l'ONG Free Thought Lebanon, 14 individus ont été poursuivis entre 2018 et 2020 pour blasphème<sup>35</sup>. Récemment, deux humoristes ont été accusés d'avoir insulté la religion et ont été jugés en 2023 et 2024<sup>36</sup>.

### **La capabilité religieuse entravée par des facteurs sociaux et économiques**

Si le Liban est plutôt bien classé par le Pew Research Center sur le plan gouvernemental (GRI), la situation est plus préoccupante sur le plan social (Social Hostilities Index, SHI). Il y est positionné 24<sup>ème</sup> sur 198 pays, c'est-à-dire dans la catégorie des restrictions sociales élevées, dans la moyenne de la région MENA<sup>37</sup>. Ces chiffres sont à prendre avec précaution, mais différents éléments objectifs lui valent ce classement. Il faut mentionner les confrontations entre morale religieuse et libertés fondamentales qui traversent la société, comme très récemment dans l'affaire du maillot de bain sur une plage de Saïda<sup>38</sup>, ou les récentes tensions liées aux personnes et aux groupes LGBTQ dans certaines régions à majorité chrétienne. On peut également citer les tensions entre chiïtes et sunnites lors des commémorations d'Achoura, souvent pointées comme affrontements communautaires alors qu'elles relèvent au départ de dynamiques principalement politiques.

Comme les parties précédentes le montrent, les enquêtes confirment l'impact de certaines dynamiques sociales, non pas sur la liberté de conscience en elle-même, mais sur la capabilité religieuse, où la personne, par isolement, par tabou, par crainte des retombées sur elle ou sur son entourage, s'empêche de s'exprimer ou doit se cacher. C'est particulièrement le cas des non-croyants (cf. *supra*). Enfin, il faut mentionner l'impact de la crise économique, qui a précipité un grand nombre de Libanais dans la pauvreté, sur la capabilité religieuse. Ces deux dernières années, le manque d'argent a empêché beaucoup de foyers de fêter Ramadan<sup>39</sup>.

35 <https://www.freethoughtlebanon.net/atheists-in-lebanon-legal-report/>

36 <https://www.amnistia.org/en/news/2023/09/24687/lebanon-comedian-arrested-for-critical-jokes>; <https://today.lorientlejour.com/article/1413306/comedian-shaden-fakih-accused-of-blasphemy-by-dar-al-fatwa.html>

37 <https://www.pewresearch.org/religion/2022/11/29/how-covid-19-restrictions-affected-religious-groups-around-the-world-in-2020/>

38 <https://www.lorientlejour.com/article/1338304/interdiction-du-maillot-a-saida-du-jamais-vu-au-liban-depuis-la-fin-de-lempire-ottoman.html>

39 <https://www.arabnews.fr/node/223581/monde-arabe>

## 1.2 - Non-discrimination dans la participation sociale et politique

Critères et sources mobilisés	
Capacité de participation politique équitable pour tous	Experts
Approche équitable envers tous les individus et groupes par el politique	Experts, enquêtes
Capacités d'accès équitable à la sphère économique et sociale	Enquêtes

Cette partie pose la question des discriminations, factuelles ou ressenties, qui empêchent des personnes ou des groupes de contribuer à la vie sociale et politique, et examine s'il existe des garde-fous contre ces discriminations. Il s'agit donc d'évaluer la capabilité politique des Libanais en lien avec le religieux, d'étudier les opportunités de participation politique, d'observer comment le politique traite les individus et les groupes, et d'estimer la capacité d'accès des personnes à la sphère économique et sociale pour y déterminer l'impact du facteur religieux sous ses différentes formes.

### Garantie de participation socio-politique pour les communautés reconnues

Le principe de représentation proportionnelle, caractéristique majeure du système politique libanais, garantit une représentation paritaire des différentes communautés religieuses reconnues au sein des institutions gouvernementales à travers une répartition des sièges et des postes politiques<sup>40</sup>. Les communautés historiques peuvent ainsi être représentées et faire valoir leurs intérêts dans les processus décisionnels. Le système de gouvernance communautaire, fondé pour maintenir l'existence des différentes communautés sur le territoire en garantissant leur participation, est souvent cité comme le cœur de la politique libanaise.

La pratique politique des dernières années a créé une grande confusion qui est devenue généralement acceptée : le consociationalisme est une garantie qu'aucun groupe religieux n'est exclu, mais cela ne signifie pas une négation de la démocratie et du processus démocratique de prise de décision par vote majoritaire au sein du cabinet et du parlement. Le consociationalisme exige la participation et le consensus entre des composants de la société (dans ce cas, les *groupes religieux*) sur les questions d'intérêt national majeures<sup>41</sup>, mais pas le consensus entre *partis politiques* sur les

40 La distribution a été initialement fondée sur le recensement confessionnel de 1932, puis changée au niveau exécutif en 1958, et au niveau législatif en 1989.

41 Les questions d'intérêt national majeures peuvent être déduites de l'article 65 qui fait la liste des sujets qui

questions politiques et le fonctionnement de l'État. L'accord de Taëf a confirmé cela, précisant que la représentation de tous les groupes devait être seulement temporaire et uniquement à la première catégorie de l'emploi public, tout en affirmant clairement : "sans réserver une quelconque fonction à une communauté déterminée".<sup>42</sup> (cf partie Contexte, p.26)

### **Au niveau individuel, tous les citoyens jouissent de droits politiques égaux**

La question de l'accès à la vie politique et économique sous l'angle religieux est souvent prise à l'échelle des groupes. Qu'en est-il du niveau individuel : en tant qu'individu, puis-je avoir un rôle dans la prise de décision ? Au Liban, la Constitution garantit la participation de tous les citoyens de plus de 21 ans par le droit de vote (excepté les militaires, fonctionnaires de première catégorie ou équivalent, les maires ou chefs de conseil municipal, les citoyens naturalisés depuis moins de dix ans, les citoyens en faillite et les détenus en attente de condamnation)<sup>43</sup>. La Constitution garantit la non-discrimination et tout le monde peut s'exprimer librement. Toutefois, dans la pratique, les électeurs sont confrontés à plusieurs obstacles dans l'exercice de leur droit, notamment les pressions politiques, le découpage des circonscriptions, les difficultés d'accès aux bureaux de vote, les problèmes liés au vote à l'étranger, etc...

### **Les effets discriminants de l'organisation politique communautaire**

Le système de gouvernance communautaire est un mécanisme qui protège le système pluriel libanais et le partage des pouvoirs, mais il produit aussi des effets discriminants. Les quotas confessionnels cristallisent cette ambivalence. D'un côté ils permettent une représentation paritaire des communautés dans l'appareil politique et administratif, de l'autre, l'obtention d'un poste est conditionnée à l'appartenance confessionnelle d'un citoyen, ce qui est apparu comme une discrimination à de nombreuses reprises dans les enquêtes (cf. *infra*). De plus, seuls les membres des communautés reconnues peuvent accéder aux postes qui leurs sont attribués par les quotas. Les Libanais qui ne sont affiliés à aucune des 18 communautés officielles se trouvent empêchés *de facto* de remplir ces fonctions politiques et administratives.

Enfin, la politique fondée sur l'aspect communautaire constitue un frein aux votes non-confessionnels et à la réussite de listes électorales non-affiliées, pourtant nombreuses, pour accéder au Parlement ou à des postes locaux. De façon marginale, lors des élections législatives de 2022, certaines listes d'opposition ont même fait face à des difficultés de déposer leur candidature, ou se sont vu refuser l'ouverture d'un compte par des banquiers proches des partis traditionnels<sup>44</sup>. Malgré une progression

---

requièrent l'approbation des deux tiers des membres du Gouvernement: "Les questions suivantes sont considérées comme fondamentales : la révision de la Constitution, la proclamation de l'état d'urgence et sa levée, la guerre et la paix, la mobilisation générale, les accords et traités internationaux, le budget général de l'État, Les programmes de développement globaux et à long terme, la nomination des fonctionnaires de la première catégorie ou équivalent, la révision des circonscriptions administratives, la dissolution de la Chambre des députés, la loi électorale, la loi sur la nationalité, les lois concernant le statut personnel, et la révocation des ministres".

42 Article 95 (b)

43 Loi électorale 44/2017: Chapitre 2 (articles 3 - 8)

44 <https://www.lorientlejour.com/article/1293135/la-candidature-aux-legislatives-liba->

cette dernière décennie, les résultats des élections ont confirmé la difficulté pour ces nouveaux acteurs d'opposition, de se faire une place dans l'hémicycle.

### **De la citoyenneté confessionnelle au clientélisme**

L'organisation de la gouvernance et de l'administration du pays sur des considérations confessionnelles a été pensée pour assurer la coexistence des communautés historiques. Mais cette dimension confessionnelle initialement limitée au partage du pouvoir et au positionnement du citoyen dans son rapport à l'État a été usurpée par les chefs de partis politiques. Peu à peu, l'appartenance confessionnelle a pris la dimension d'identité politique, exacerbant les pratiques de clientélisme déjà existantes et qui sont devenues aujourd'hui généralisées dans la vie sociale libanaise. L'affiliation à un parti politique ouvre des opportunités comme des emplois, et l'accès à des services publics dans la santé ou l'éducation. Ceux qui s'opposent à cet *establishment* sont exclus de ce circuit de bénéfices. Ce phénomène est devenu plus important à mesure que l'État libanais ne fournissait pas ces services et que les responsables politiques palliaient ce manque *via* une activité privée. Ceux-ci ont maintenu ce *statu quo*, en se posant en protecteurs de leurs communautés et en alimentant par-là la corruption dans tous ces secteurs. Dans les enquêtes, c'est surtout ce clientélisme qui est pointé comme cause d'inégalité et de discrimination, non pas comme organisation structurelle de la société mais comme une dérive devenue norme sociale. Ces pratiques sont tellement usuelles, que l'étude qualitative des discours montre que les enquêtés les confondent parfois avec les quotas de partage du pouvoir, qui sont quant à eux relativement limités.

### **Dans la sphère socioéconomique, une inégalité multiforme et multifactorielle**

D'après vous, tous les Libanais, quelles que soient leurs convictions, pratiques ou appartenances, ont-ils les mêmes chances de réussite économique et sociale ?

Pour 91% des enquêtés, la sphère économique et sociale est profondément inégalitaire. Des entretiens se dégagent l'idée que chacun est à l'avance déterminé par ses appartenances à un groupe, une communauté, une classe. Le favoritisme est cité comme la principale forme que prennent les inégalités, suivi du système des quotas, dont des enquêtés se disent victimes dans l'accès à des postes ou à des places à l'université. On note ici une confusion avec le clientélisme, puisque les quotas éatiques ne concernent pas l'université (cf. *supra*).

Si l'idée d'inégalité fait presque l'unanimité, les avis sur les facteurs d'inégalité sont plus divers et en ébauchent un panorama. Les affiliations politiques arrivent en tête comme canaux d'accès à des services ou à des opportunités, montrant bien la puissance du clientélisme des chefs de partis politiques. Sont ensuite mentionnées la classe socioéconomique, les bonnes connexions, le pouvoir et la *wasta* c'est-à-dire l'influence publique pour un intérêt personnel (« *واسطة* », cf. *infra*). La question de la région revient également beaucoup, ainsi que le sexisme. Enfin, une poignée de personnes, souvent dans les plus âgées, considère que tous les Libanais peuvent réussir par le travail et le mérite.

« À Beyrouth, tout le monde a la même chance. C'est-à-dire où est-ce que tu trouves la loi dominante, oui les chances sont les mêmes. Là où le pouvoir de l'État diminue, ça dépend du chef politique dominant dans la région. Et aussi, par exemple si en tant que chrétien je veux acheter une terre dans une région druze, je ne pourrais le faire qu'après avoir payé quelques politiciens. Lorsque le pouvoir des politiciens dans une région diminue, les opportunités augmentent. »

- Homme adulte, chrétien du Chouf

« Pas sur la confession, mais sur l'affiliation politique. Il avait la bonne confession pour le poste mais quelqu'un d'autre a été pris car il appartenait au parti politique demandé. »

- Jeune homme non-croyant de Beyrouth

« Nous avons des universités qui ne permettent pas l'accès à tout le monde, à moins qu'elles n'aient une « *wasta* » de personnes célèbres telles que des dirigeants, des membres du Parlement et du gouvernement... »

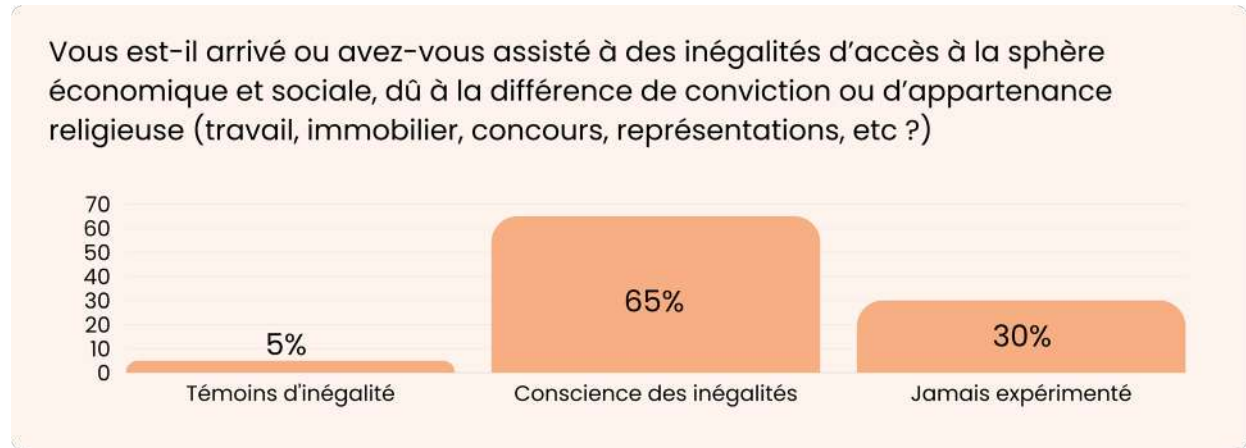
- Jeune fille druze du Chouf

### Médiation (*wasta*, *واسطة*)

Le système socio-politique au Liban repose sur l'idée de loyauté et de favoritisme. Le terme *wasta* (*واسطة*), également connu sous le nom de népotisme ou d'influence, désigne l'utilisation par un individu, de ses liens avec des personnes de pouvoir (le plus souvent des dirigeants politiques au Liban, mais cela peut également être des responsables religieux), pour recevoir certains avantages ou accéder à des postes. C'est également un moyen pour les personnages d'être « protégés » en cas d'infraction à la loi ou d'actes de corruption. Il se distingue du clientélisme dans le sens où la *wasta* ne fait pas nécessairement référence à une contrepartie où l'accès aux avantages et aux services serait donné en échange d'un soutien politique même si cela n'est pas déclaré publiquement.



## L'inégalité des chances, plus présente dans les perceptions que dans les faits



Quand on les interroge sur des faits, finalement seuls 5% des enquêtés disent avoir effectivement été victimes de discrimination, ou avoir été témoins de tels faits. C'est assez peu au regard de ceux qui disent ne l'avoir jamais expérimenté. Plus de la moitié des Libanais interrogés expriment leur conscience des inégalités. La comparaison avec les résultats de la question précédente permet de voir une grande différence d'ampleur entre l'expérience des discriminations et la perception que la population enquêtée en a. Ce différentiel traduit-il uniquement une vision très négative des Libanais sur leur propre société, témoigne-t-il d'une vraie sensibilisation des personnes aux discriminations, que l'on est libre de relier ou non, à des faits finalement assez réduits, est-il symptomatique d'une certaine habitude et de comportements d'autolimitation qui permettent d'éviter d'être sujet à des discriminations, ou montre-t-il que les personnes sont tellement habituées à une discrimination structurelle qu'ils ne la voient même plus comme telle ?

### Le facteur religieux dans l'inégalité des chances, la pesanteur d'un garde-fou

L'enquête montre une divergence de positionnement autour de la fonction du facteur religieux dans les inégalités ou les discriminations. Pour une vingtaine d'enquêtés, le religieux est un facteur-clé des discriminations, dont les principaux lieux sont le logement et le travail dans la fonction publique. À côté, la grande majorité affirme que les inégalités d'accès à la sphère économique et sociale ne se fondent pas sur la religion, mais sur les affiliations politiques, la classe socioéconomique, le réseau ou la *wasta*. Il ne s'agit pas réellement d'avis contraires ou divergents, mais plutôt d'une différence de hiérarchie, de prisme par lequel on regarde un même fait, ce qu'illustrent les questions relatives au système des quotas et à l'accès au logement. Là où certains voient les quotas comme une garantie pour leur communauté de compter dans la vie publique, d'autres se voient privés d'obtenir un poste qu'ils convoitaient. De la même manière, là où certains se voient empêchés de louer un appartement en raison de leur confession, d'autres expriment l'importance de bien séparer les quartiers par communautés pour permettre la coexistence. Ces deux positionnements sont en fait si peu contradictoires que certains enquêtés expriment les deux aspects dans une même phrase. Il s'agit des deux faces d'une même médaille. À la fois inégalitaire et garde-

fou, la discrimination confessionnelle exercée dans le logement ou le travail serait en quelque sorte le prix à payer pour maintenir une certaine forme de vivre ensemble.

*« Je vais vous raconter l'histoire d'un ami qui voulait louer dans notre immeuble et j'ai dû me porter garant pour lui car le propriétaire ne voulait pas lui donner l'appartement parce qu'il était chrétien. À Deir el Qamar c'est aussi pareil, ils ne permettraient pas à quelqu'un qui n'est pas chrétien d'y louer un logement ou d'y ouvrir un commerce. C'est vrai aussi dans beaucoup d'autres régions du Chouf et du Sud. »*

#### **Homme adulte non religieux du Chouf**

*« On entend aussi assez fréquemment surtout dans la région dans laquelle je vis, que les musulmans n'ont pas ces opportunités, et parfois on entend tout à fait le contraire, qu'ils ont plus ces opportunités. C'est souvent lié aussi à leur appartenance politique. »*

#### **Jeune femme non religieuse du Chouf**

*« Non, bien sûr que non. Imagine que tu t'adresses à un boss du nom de Tony et que toi ton nom est Charbel. Il va te choisir. C'est connu au Liban. Et vice versa. Les chrétiens le font et les autres aussi. Dans un travail, il y en avait plusieurs qui avaient postulé. Et leurs noms étaient tous Ali, Hassan... Il y avait un seul nom... Dany je crois... Un chrétien. Ils l'ont tout de suite choisi. Ils ont choisi Dany parmi tous ces noms. »*

#### **Jeune femme chrétienne du Chouf**

### **Malgré la crise économique, un sentiment de progrès**

Aucune donnée factuelle ne permet de confirmer une amélioration des conditions d'accès de tous les Libanais aux opportunités économiques et sociales comme les universités, l'emploi, l'entrepreneuriat, l'acquisition de biens. Il serait également difficile de dire s'ils bénéficient d'un accroissement de leurs capacités de réussite. Pourtant, dans un contexte de crise économique qui n'épargne personne, plusieurs enquêtés ont mentionné un progrès, le fait que les choses allaient en s'améliorant de génération en génération.

*« Cela devient de moins en moins vrai à chaque génération, alors j'espère qu'au moment où je serai aussi vieux que mes parents, il ne restera plus rien de tout cela. »*

#### **Homme adulte druze du Chouf**



## 1.3 – Respect et conditions d'exercice des droits fondamentaux

Critères et sources mobilisés	
Règle de droit, État de droit	World Justice Project, Transparency international, experts
Citoyenneté pleine et égale (perception de l'accès à la justice)	Enquêtes
Sécurité, intégrité physique et morales des individus et des groupes	Enquêtes, US Department of State

Les garanties particulières en matière de pluralisme religieux impliquent de pouvoir exercer ses droits fondamentaux. Dans le cadre du Baromètre du pluralisme religieux, il s'agit d'avoir la possibilité d'accéder à ses droits de citoyen, d'être défendu en cas de litige, et de vivre en sécurité, c'est-à-dire ne pas craindre pour son intégrité physique ou morale pour des motifs religieux.

### **Le Liban, un État de droit qui garantit les droits fondamentaux des individus**

Le Liban est un État dont la Constitution reconnaît l'existence de droits fondamentaux des individus et en garantit le respect, notamment en affirmant la primauté du droit et l'égalité de traitement de tous les Libanais devant la loi. Le Liban a ratifié les principaux textes internationaux en matière de droits de l'homme. La Constitution consacre l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire, qui est accessible à tous les Libanais. Dans les textes, les conditions d'exercice des droits fondamentaux sont réunies. Dans les enquêtes menées dans le cadre du Baromètre du pluralisme religieux, les discours montrent que les Libanais connaissent ces textes et s'y réfèrent.

## **Le régime de lois sur le statut personnel, des droits qui peuvent pénaliser les femmes**

Chacune des dix-huit communautés reconnues dispose de son propre régime de lois sur le statut personnel, à même de légiférer sur les mariages, les divorces et parfois les héritages<sup>45</sup>. Ces régimes de lois donnent à chacun des membres des communautés reconnues le droit de suivre, en matière de droit familial, les lois religieuses de sa confession. Si elles offrent une possibilité de s'adapter aux coutumes de différentes traditions religieuses et permettent aux fidèles d'organiser leur vie privée selon leurs lois religieuses, les lois sur le statut personnel ont pour effet de pénaliser particulièrement les femmes<sup>46</sup>. En les soumettant aux droits confessionnels en matière de droit familial, ces lois les mettent en position d'inégalité juridique, notamment en ce qui concerne le mariage hors de sa communauté, pour divorcer ou pour hériter. Les lois sur le statut personnel empêchent également l'État de lutter contre les mariages précoces, dont sont principalement victimes les jeunes filles des classes pauvres libanaises et des communautés déplacées syriennes<sup>47</sup>.

### **Au-delà des textes, la faiblesse du système administratif et judiciaire**

Dans la pratique, l'application des textes qui garantissent les droits individuels est limitée par l'instabilité politique et la corruption. Si les textes sont des points de repère partagés par tous, leur mise en œuvre pose problème en raison de l'influence des facteurs politiques et confessionnels sur le système législatif, du clientélisme de l'administration, ou encore de la faiblesse et de la politisation du système judiciaire. La perméabilité de ce dernier aux intérêts politiques et confessionnels affecte l'impartialité des décisions de justice influencées par des facteurs tels que l'appartenance religieuse ou l'affiliation politique. Ceci suscite des inquiétudes et soulève des allégations d'ingérence et de corruption. Dans le rapport 2022 de l'ONG Transparency International sur la perception de la corruption, le score du Liban était de 24/100, le classant 150<sup>ème</sup> sur 180 pays, sous la moyenne de la région<sup>48</sup>. L'explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020, l'absence des résultats de l'enquête qui a suivi et le manque de dédommagement des victimes en sont des illustrations.

---

45 Arrêté 60 LR de 1936

46 Voir pour cela le rapport publié par la fondation Adyan : Women's Rights in Religious Personal Status Laws in Lebanon, 2022 <https://adyanfoundation.org/wp-content/uploads/2024/01/ENGLISH-WRL-FULL-REPORT.pdf>, ainsi que le White paper for Reforms in Religious Personal Status Laws and their application in Lebanon, 2022 <https://adyanfoundation.org/wp-content/uploads/2023/11/White-Paper-for-Reforms-in-Religious-Personal-Status-Laws-and-their-Application-in-Lebanon.pdf>

47 <https://www.arabnews.fr/node/209306/monde-arabe>

48 <https://www.transparency.org/en/cpi/2022>

Le Liban est un État de droit dans les textes mais ni la règle de droit, ni une justice impartiale, ni la redevabilité de l'État ne sont observées dans les faits. L'indicateur d'État de droit de l'ONG World Justice Project place le Liban au rang de 107<sup>ème</sup> sur 142 pays, là encore, sous la moyenne de la région<sup>49</sup>. Si le pays obtient des résultats corrects sur l'ordre et la sécurité, ses scores les plus bas concernent la corruption et la justice pénale.

## Droit à la justice et à la défense : les Libanais inquiets et peu confiants



Les résultats des enquêtes rejoignent les indicateurs de Transparency International sur la corruption et le World Justice Project sur l'État de droit. Une écrasante majorité d'enquêtés a répondu qu'en théorie tous les Libanais ont les mêmes droits, mais qu'en pratique non. Il n'y a rien de structurel (pas de discrimination envers un groupe donné, à l'exception des groupes non-reconnus en termes de lois sur le statut personnel), mais une relativisation totale des repères, une sorte d'anarchie ou de loi de la jungle qui ne garantit pas le respect des droits de chacun. Ils expriment deux types d'accusation envers la justice. La première concerne l'inégalité par l'appartenance communautaire. Elle met en cause le favoritisme, les affiliations, les connexions, le clientélisme. La deuxième relève de rapports anarchiques dans le système, qui se matérialisent par la corruption et la loi du plus fort.

Les enquêtés n'ont pas confiance dans la justice. Ils expriment une inquiétude pour ceux qui n'ont pas les connexions ni les moyens financiers d'assurer les coûts des recours en justice. Le sexisme est également mentionné à plusieurs reprises : les femmes n'auraient pas les mêmes chances d'être défendues en cas de litige, ce qui rejoint en partie l'accusation selon laquelle les femmes seraient discriminées par les lois sur le statut personnel.

*« Il n'y a pas de loi au Liban, tout est basé sur votre pouvoir politique et votre argent et combien vous pouvez soudoyer la police et des choses comme ça... Il n'y a pas de véritable loi, et s'il y en a, elle n'est pas appliquée... »*

**Homme adulte druze du Chouf**

## Atteinte à l'intégrité physique et morale au nom du religieux : dans les faits, des incidents limités

Le Liban a adopté en 2018 une loi qui pénalise les discours de haine et la discrimination fondée sur le sexe, la race, l'origine ethnique, la religion ou le handicap. Les faits recensés qui documentent des atteintes à l'intégrité physique ou morale pour des motifs religieux sont relativement limités.

En 2020, des conflits ont éclaté plusieurs fois entre les sunnites et les chiites, et au sein de groupes chiites, au sujet de l'accrochage de banderoles pour la commémoration chiite de l'Achoura, ce qui a causé plusieurs blessés et trois morts<sup>50</sup>. Les ressorts de ces affrontements ne sont pas initialement religieux. Ce sont souvent les partis politiques qui organisent ces manifestations, ce qui est pris comme une démonstration de force de la présence d'un parti chiite dans des zones mixtes ou majoritairement sunnites. Ces événements témoignent de l'imbrication du politique et du religieux, jusque dans ses formes violentes. Des conflits entre jeunes de communautés différentes avaient également eu lieu en marge des manifestations du 6 juin 2020. Si elles ne se sont pas répétées depuis, elles ont montré que les vieux réflexes identitaires n'avaient pas disparu<sup>51</sup>.

Enfin, en février 2022, des projets d'attentats contre des lieux de culte chiites dans la banlieue sud de Beyrouth ont été déjoués<sup>52</sup>. Ces projets d'attentats étaient de nature politique. Cependant, les fidèles qui priaient dans des lieux auraient pu être victimes en raison de leur affiliation religieuse. À Tripoli, des incidents ont éclaté contre des décorations de Noël. Dans certaines régions, le Hezbollah exerce des pressions contre la vente d'alcool. Sur un autre plan, un panneau d'affichage représentant le drapeau LGBT a été saccagé et des menaces ont été proférées par un groupe dénommé « Soldats de Dieu ». Les victimes ne sont pas ciblées en raison leur religion, mais les menaces sont quant à elles justifiées par des moteurs religieux, celui de lutter contre le recours à « des plans sataniques ».

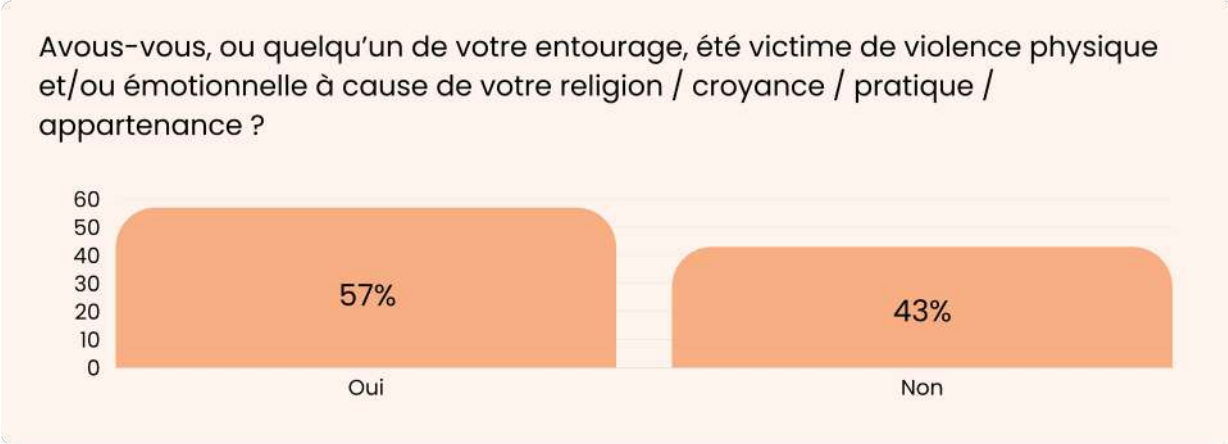
Si les faits de violence sont relativement limités, on peut néanmoins en souligner le déplacement, de la violence interreligieuse pendant la guerre civile, à une violence de « morale religieuse » aujourd'hui qui est devenue plus fréquente ces dernières années. Il serait intéressant d'approfondir les modalités de ce glissement d'un conformisme identitaire à un conformisme moral dans la société libanaise, et ses conséquences sur le vivre ensemble.

50 <https://www.state.gov/reports/2020-report-on-international-religious-freedom/lebanon/>

51 <https://www.lorientlejour.com/article/1220996/6-juin-on-a-frole-la-catastrophe.html>

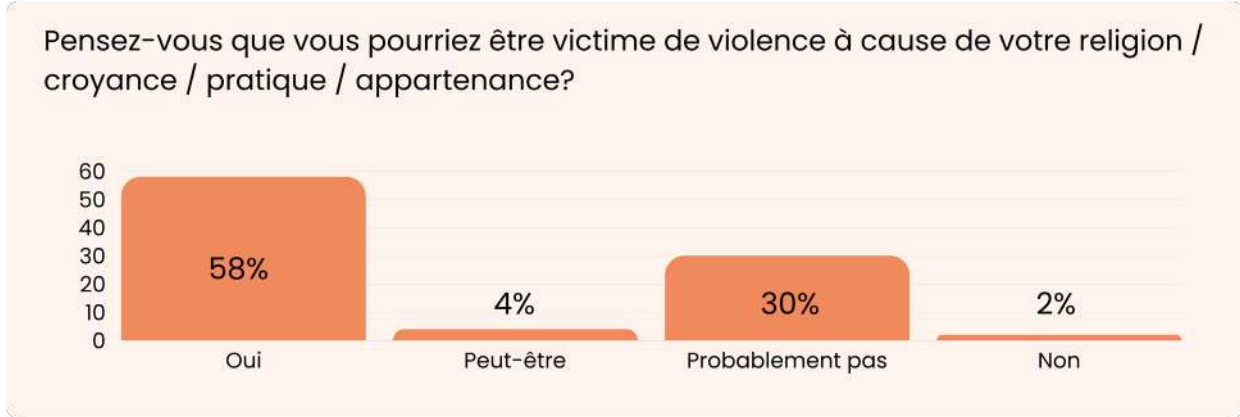
52 [https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/offensive-jihadiste-en-irak/liiban-trois-projets-d-attentats-du-groupe-etat-islamique-dejoues-a-beyrouth\\_4977381.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/offensive-jihadiste-en-irak/liiban-trois-projets-d-attentats-du-groupe-etat-islamique-dejoues-a-beyrouth_4977381.html)

## Dans les perceptions, des pressions et des craintes de violence liées à la religion



Parmi ceux qui disent avoir été, eux ou leur entourage, victimes de violence, il ne s'agit quasiment jamais de violence physique directe, et les rares fois où cela arrive, il est précisé que c'était doublé d'un conflit politique. La violence émotionnelle est le plus souvent évoquée. Il s'agit de pressions familiales, d'insultes sur les réseaux sociaux, de critiques (notamment de moqueries sur le voile islamique et de dénigrement de la communauté), ou encore de souvenirs de la guerre civile pour les plus âgés.

Les faits ne sont donc pas révélateurs d'une dynamique de violence significative à l'égard d'un groupe ciblé, mais le ressenti des enquêtés, la volonté d'exprimer un « oui » est à noter. La violence est perçue à d'autres niveaux que la violence physique. Ainsi ressort l'expression manifeste d'un lien entre violence et religion, croyance ou appartenance. Cette violence vient parfois de l'extérieur, mais celle qui est la plus mentionnée dans les enquêtes vient souvent de sa propre communauté.



Ces résultats sont sans surprise lorsque la question demande de se projeter dans un scénario qui ne demande ni vérité, ni certitude, ni engagement. Cependant, on se projette plus facilement dans certains scénarios plutôt que d'autres. En l'occurrence, plus de la moitié des personnes enquêtées se sont projetées négativement et ont dit craindre des violences. La moitié d'entre eux attribuent ce risque à un conflit politique potentiel, dans lequel la religion serait liée, mais ne serait pas la cause première. Les autres facteurs de violence évoqués sont une guerre potentielle, l'instabilité, et enfin l'extrémisme. La peur de la violence est finalement plus forte que les actes de violence eux-mêmes.

*« La religion et la politique sont liées au Liban, de sorte que tout désaccord politique pourrait se traduire par un conflit religieux. »*

**Jeune femme druze de Beyrouth**

Néanmoins près de 40% des enquêtés estiment qu'il est peu probable d'être victime de violence en raison de sa religion. Certains soulignent une différence de contexte et de personnes avec la guerre civile, d'autres estiment que cet épisode de l'histoire récente du Liban agit comme un vaccin contre tout type de violence.

*« J'espère que non, je ne pense pas. La nouvelle génération est différente de celle qui la précède. »*

**Jeune femme chrétienne de Beyrouth**

Le lien entre violence et religion est exprimé de façon forte, mais principalement cantonné à l'imaginaire, à la projection, bien qu'il existe peu dans le domaine réel ou du factuel. Il est important de prêter attention aux craintes exprimées, qui manifestent appréhension, méfiance et peur de l'avenir.

## 2. Le sens collectif

*L'étude du pluralisme culturel et religieux au Liban nous amène maintenant à considérer le pôle opposé mais complémentaire aux garanties particulières, c'est-à-dire le sens collectif qui unit les composantes diverses qui forment la société. En effet, si le respect de la pluralité, donc des particularités, est le fondement du pluralisme, le sens collectif est le point d'attraction qui les réunit par adhésion volontaire et autour duquel peut se former le système d'organisation et de régulation de la société. Pour tenter de saisir l'immense palette de rôles qui peut être donnée au religieux dans le sens collectif, on peut s'appuyer sur trois dimensions. Premièrement on observe ce qui a trait au « contrat social », au sentiment de faire partie d'un tout et à la légitimité du politique pour organiser ce tout. Deuxièmement on tente d'évaluer l'inclusivité sociale et politique en s'interrogeant dans une approche « par le haut » : quelles dispositions sont prises pour garantir l'inclusion ? Ces sphères sont-elles inclusives en elles-mêmes ? Enfin troisièmement, il faut s'interroger sur le rôle des dynamiques religieuses dans le sens collectif.*

### 2.1 Citoyenneté et légitimité du politique

Critères et sources mobilisés	
Règle de droit, État de droit	World Justice Project, Transparency international, experts
Citoyenneté pleine et égale (perception de l'accès à la justice)	Enquêtes
Conscience citoyenne des groupes religieux	Enquêtes
Conscience citoyenne individuelle et fraternité	Enquêtes

Le sens collectif est représenté d'abord, c'est-à-dire dans sa forme la plus évidente, par le système qui permet et régule la vie de la société. Il nécessite, sous quelle forme que ce soit, une organisation politique chargée d'orchestrer les modalités de la vie sociale. En démocratie, cette organisation repose sur le peuple souverain : c'est pour lui qu'elle existe, et c'est lui qui en forme les contours et le contenu. Cette partie s'intéresse à la forme politique du sens collectif, dans le sens le plus noble et le plus complet du terme, c'est-à-dire la vie de la cité, qui dépasse le simple aspect institutionnel ou les tractations entre ceux qui occupent des postes politiques. On observe ici la communauté nationale, réunie sous une même autorité régulatrice démocratique qu'est l'État libanais, pour interroger d'une part la légitimité reconnue à celui-ci, et d'autre part la substance et l'effectivité de la citoyenneté comme sentiment d'appartenance à la communauté nationale.



## Légitimité de l'État comme autorité régulatrice

### Un arsenal constitutionnel et législatif existant et plébiscité comme repère commun

La Constitution libanaise instaure la séparation des pouvoirs et la primauté du droit. Le pouvoir judiciaire doit être indépendant et impartial. Les lois sont adoptées par le biais d'un processus législatif avec des consultations et des débats publics, et sont publiées au *Journal Officiel*. Le pouvoir judiciaire est responsable de l'interprétation et de l'application de ces lois, les décisions de justice sont rendues publiquement. Les enquêtes menées dans le cadre du Baromètre du pluralisme religieux montrent que les Libanais connaissent ces textes et qu'ils y sont attachés. Il s'agit de points de repère auxquels on se réfère. Les textes ont donc une valeur symbolique puissante et les appels à une réforme des lois fondamentales sont peu nombreux. Les règles qui organisent la gestion du collectif sont reconnues et jugées légitimes.

### Confusion entre État et gouvernement, la perte de crédibilité de **الدولة**

Un certain nombre de questions de l'enquête concernaient l'État en tant qu'entité. Compte-tenu de la crise politique, des récents grands mouvements de manifestation et d'un ras-le-bol plutôt général, il apparaissait intéressant d'interroger les Libanais de manière plus profonde sur l'État comme institution, comme autorité légitime. Ces précautions se sont avérées non-pertinentes ou en tout cas inutiles, car la quasi-totalité des enquêtés opèrent une confusion entre l'État-institution et les gouvernants, confusion à laquelle s'ajoute aussi le système politique. Ces catégories sont interchangeableables, on utilise facilement l'un pour l'autre. Des indices discursifs permettent parfois à l'analyste de déceler la distinction. Cette confusion s'explique de nombreuses façons mais il est important de l'avoir en tête pour interpréter les résultats qui suivent. Outre ce qu'elle révèle, cette confusion a vraisemblablement un effet performatif involontaire : elle participe de l'affaiblissement du sentiment d'appartenance nationale, montre une certaine résignation face à l'usurpation de l'État par des logiques de milices mafieuses, et accentue les tensions confessionnelles.



### État (Ad-Dawla, الدولة)

Le terme **الدولة** (Ad-Dawla) comporte une forte connotation négative. Il décrit souvent les fonctionnaires publics, les ministères et d'autres institutions sociales officielles. Cela s'explique principalement pour deux raisons:

(a) L'opinion publique suggère que les crises multidimensionnelles sont le résultat d'une mauvaise gouvernance, résultant soit de l'incompétence, soit de la corruption, et plus souvent des deux en même temps. lorsque ce terme apparaît, c'est souvent suivi d'une critique négative de l'échec de toutes les capacités officielles du gouvernement.

(b) les partis au pouvoir, légitimés par les chefs des confessions, ont fait de leur devoir de s'assurer qu'aucun département officiel ne soit plus fort que l'un des partis faisant partie de la consociation. Cela signifie que toutes les politiques adoptées par « **الدولة** » visent à affaiblir les institutions officielles et à renforcer les entreprises privées, qui sont souvent détenues par le même groupe de dirigeants. En conséquence, le terme « **الدولة** » n'est presque jamais perçu comme la solution au problème, mais comme le problème lui-même. À tel point que le terme « **الدولة** » est devenu un mème et est souvent ridiculisé pour son incompétence et son incapacité à faire quoi que ce soit de bénéfique pour le bien commun.

### Corruption et impunité des gouvernants

L'opinion selon laquelle les acteurs politiques travailleraient pour l'intérêt général est au plus bas. Ils sont accusés de travailler pour leur communauté ou pour leur propre compte. Le rapport de Transparency International 2022, qui classe le Liban 150<sup>ème</sup> sur 180 pays, pointe particulièrement la corruption des gouvernants et acteurs politiques, ce que confirme le rapport du World Justice Project de 2023.

À la question de la performance globale du gouvernement de l'Arab Barometer de 2021-2022, le Liban se trouve dernier de la région avec seulement 5% des Libanais se disant satisfaits. Ce désaveu vaut pour le Président, le Premier ministre et le Parlement. Les enquêtés estiment que le système n'est pas respecté car ces acteurs politiques ne sont jamais traduits en justice même quand leur responsabilité est évidente.

### État de droit : les textes existent mais la justice est entravée

Le Liban dispose d'un système de règles juridiques qui garantit des lois claires, publiques et stables ainsi que la redevabilité de l'État. Les dispositions existent pour faire de l'institution État l'autorité régulatrice du contrat social. Les garde-fous sont prévus pour éviter l'exercice arbitraire de ce pouvoir. Malgré ces dispositions, la corruption, les incompétences, l'absence de séparation des pouvoirs dans les faits, permettent aux gouvernants, et par eux à l'État, d'échapper à la prééminence du droit.

Des affaires importantes montrent que le non-respect de l'État de droit est manifeste. Plus ancien que l'explosion du port de Beyrouth, avec ses conséquences et l'impunité qui en a résulté jusqu'ici, l'exemple du tribunal international pour le Liban, à la suite de l'attentat qui a causé la mort de Rafiq Hariri en 2005, montre que la justice est entravée par les responsables des crimes eux-mêmes. Ces blocages se manifestent de façon visible jusque dans les rues du centre de Beyrouth.

### **La souveraineté étatique et démocratique fragilisée par des acteurs nationaux et régionaux**

L'État libanais en tant qu'institution représentatrice du peuple libanais souverain est fragilisé, pour ne pas dire défié, au niveau interne et au niveau régional. Le Hezbollah, entité politico-religieuse, tient une position ambiguë sur l'État libanais, en prenant d'un côté la place qui lui est donnée dans le système de gouvernance, et en disposant de l'autre côté de son propre système de défense et de sa propre politique étrangère. En plus de cet État dans l'État qui le fragilise de l'intérieur, le Liban est perméable aux dynamiques régionales. Les liens entre les différentes communautés confessionnelles et des « parrains » étrangers, dont les principaux sont l'Arabie Saoudite et l'Iran, créent une porosité qui dégénère en enchevêtrement. Les rapports de force internationaux sont importés et orchestrent la vie politique intérieure libanaise. Du dedans ou du dehors, ces acteurs fragilisent la communauté nationale et le Liban en tant que pays souverain.

*« Je veux parler des chiites, ils se sont constitués un propre État à eux. Ils oublient qu'il y a d'autres religions. Par exemple le Hezbollah travaille-t-il pour le bien du pays ? c'est assez pour prouver que cet esprit citoyen n'existe pas, c'est juste superficiel, pas plus. »<sup>53</sup>*

#### **Jeune homme non-croyant de Beyrouth**

*« Si la France a établi ce système au Liban, pourquoi n'a-t-elle pas rendu le Liban un pays séculier ? Donc, il y a quelque chose de caché là-bas, ce qui signifie que le système confessionnel au Liban est une sorte de grenade qui peut exploser à tout moment selon la volonté de l'étranger, et c'est ainsi depuis longtemps. Parce que les Libanais, moi-même inclus, appartiennent à différentes communautés et religions, et on dit « je suis chiite ou je suis sunnite », c'est faux. Je suis libanais, et je pratique la religion chrétienne ou musulmane ou autre. Donc, cette formation est une erreur. Et la construction sur une erreur est également une erreur. »*

#### **Jeune homme non-croyant de Beyrouth**

<sup>53</sup> Il faut souligner ici un aspect qui est apparu dans un certain nombre d'entretiens, où les individus ne font pas de distinction entre les religions, les partis, les groupes et les individus, et les regroupent parfois tous dans une seule catégorie. Il s'agit d'un autre facteur qui a des répercussions sur la coexistence culturelle et religieuse au Liban.

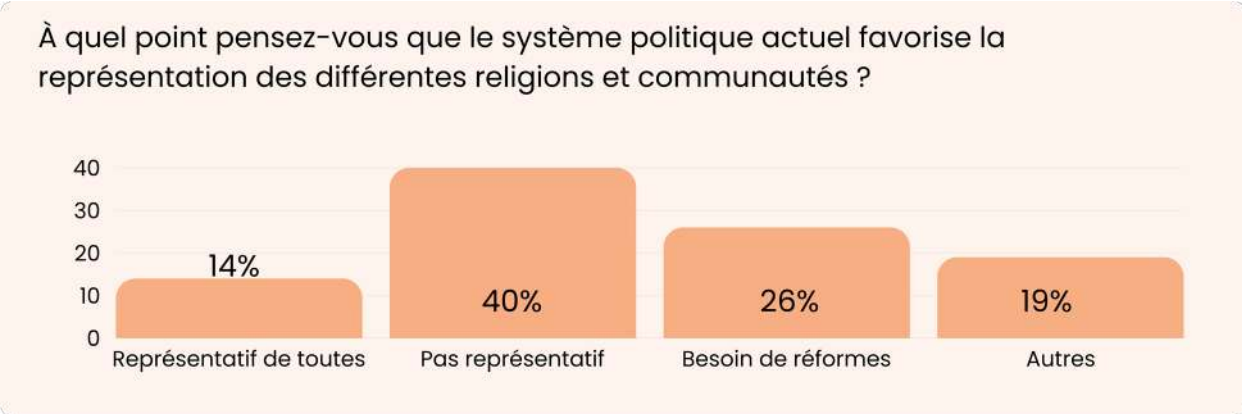
**Crise de confiance dans le politique qui fragilise la légitimité de l’État et de la démocratie**

Le rejet des gouvernants et le sentiment d’échec d’un système confessionnel dénaturé qui atteint ses limites produisent une crise de confiance dans le politique en général. Cette crise de confiance s’étend à l’État comme institution, qui a été avalé par les logiques mafieuses des chefs politiques, et vu comme incapable de trouver des solutions aux problèmes. L’État n’est plus celui qui assure le rôle de régulateur. Ce n’est pas tant qu’il soit un État failli ou faibli, c’est qu’incarné par les politiques, il est perçu comme étant dans la fosse, avec les acteurs du pouvoir. Il n’a plus sa position de surplomb. En plus de fragiliser le pluralisme, cette situation désordonnée accroît le risque de tensions en poussant à l’auto-défense. Lorsque la confiance dans l’autorité qui régule le contrat social est perdue, le contrat lui-même est considéré caduc et l’on ne s’en sent plus partie. Cela laisse la place à des organes alternatifs pour gouverner.

Ces dysfonctionnements ont des répercussions importantes. L’Arab Barometer 2021-2022 révèle que la méfiance envers les dirigeants et la crise actuelle poussent les Libanais à relativiser leur attachement à la démocratie. L’échec général des gouvernants, du système et de l’État est perçu comme un échec de la démocratie. Beaucoup se disent ouverts à changer de régime politique. La démocratie est un corollaire du pluralisme culturel et religieux, c’est pourquoi ceci doit être un point d’attention majeur (cf. partie Cadre théorique, p.14).

**Le système confessionnel, mal appliqué ou objet à obsolescence programmée ?**

L’enquête menée dans le cadre de cette étude montre que les Libanais sont attachés au système de gouvernance confessionnelle, bien qu’ils en reconnaissent les failles. Peu d’alternatives sont proposées en définitive. Quelques enquêtés parlent de la nécessité d’une laïcité et d’une séparation du politique et du religieux pour sortir de l’impasse. En attendant, on reconnaît au système confessionnel sa pertinence dans l’idée de départ, et son caractère de « moindre mal » faute d’alternative. On assiste donc moins à un rejet de ce système que de ce qu’il est devenu, dévoyé par les chefs politiques, et avec la polarisation communautaire qu’on lui attribue.



Les réponses sont très diverses, très partagées, sans vraie tendance franche. Parmi ceux qui considèrent que le système ne favorise pas la représentation des communautés, les réponses les plus courantes mentionnent la corruption, les variations de poids des communautés, la non-application de la loi et en particulier de l'accord de Taëf. D'autres vont plus loin, et considèrent que le système favorise la division entre les confessions, certains mentionnent un objectif de conflit pour mieux contrôler les gens.

**Pour beaucoup, le système atteint les limites qu'il portait dès le départ.**

Pour ces questions qui ont trait au politique, il est très clair chez la plupart des enquêtés que la religion est comprise comme une communauté à représenter, et non comme une croyance ou pratique. Certains font néanmoins la confusion. L'une des catégories les plus inattendues au sein de cette occurrence est celle selon laquelle « le système n'est pas représentatif des valeurs religieuses ». Mentionnée plusieurs fois, elle montre que ces enquêtés ne limitent pas le système confessionnel à sa dimension démographique de répartition des pouvoirs, mais qu'ils ont une attente morale envers celui-ci. On retrouve cette dimension morale dans l'occurrence, relevée elle aussi une dizaine de fois, qui renverse le rapport en regrettant le fait que « les pratiques politiques ont un impact négatif sur la représentation religieuse ».

Parmi les enquêtés qui ont exprimé le besoin de réforme du système politique, 65% des enquêtés, estiment qu'il est « indispensable de séparer le politique du religieux ». Ils représentent 17% du total des enquêtés.

« Cependant, la réalité démographique relative à la religion aujourd'hui est différente. Donc en tant que représentation, en tant que pourcentage, elle n'est plus valable. La deuxième idée, qui est la plus importante, c'est que lorsque tu parles de représentation au Parlement par exemple, tu ne peux pas représenter les individus suivant leur religion, parce que tu as besoin de quelqu'un pour te représenter, pas ta religion. Si tu veux une représentation basée sur la religion, il faudrait avoir recours aux institutions religieuses. »

#### Jeune femme chrétienne non-religieuse du Chouf

« Oui bien sûr le système politique au Liban est lié à votre religion... Vous ne pouvez pas être ministre de quoi que ce soit à moins que cela ne fasse partie de la confession convenue... Vous vous souvenez quand vous n'avez pas pu former un gouvernement pendant 9 mois ? <sup>54</sup> C'était parce qu'ils se disputaient la religion d'un ministre... Ce petit détail a arrêté tout le pays... En réalité, dans ce système résident les graines de l'explosion du système même. »

#### Homme adulte druze du Chouf

### Le « Nous » libanais

#### Les dynamiques confessionnelles, fossoyeuses du sens collectif



Une grande majorité s'entend sur le fait que le système est en divergence avec l'hymne. Parmi eux, 60% considèrent que ce sont les politiques qui créent cette divergence et qu'elle se joue surtout à leur niveau, quand pour 30%, elle incombe aux individus et aux groupes qui composent la société et qui n'auraient aucun sens du « nous ».

54 On peut souligner ici que les enquêteurs ont été en quelque sorte pris à partie par certains enquêtés. En raison de son prénom à consonance chrétienne, l'enquêté le tient ici en partie responsable de la vacance gouvernementale.

« Pour l'une de ses pièces, Georges Khabbaz avait changé un peu l'hymne national et a dit : « koullouna 3al watan kel wahad 3endo 3alam<sup>55</sup> ». Effectivement au Liban, chaque personne a son drapeau, le drapeau de son parti politique qui est basé sur la religion. Aujourd'hui le libanais ne lève pas son drapeau libanais mais celui de son parti politique. Donc c'est très en désaccord. »

### Jeune femme non-croyante du Chouf

« En réalité, ce système et cette formation n'ont pas favorisé la citoyenneté chez nous. Cela signifie que nous n'avons pas de citoyen engagé envers sa patrie, car il y a une prédominance des affiliations religieuses et communautaires plutôt que de l'appartenance nationale. Je viens de te le dire « je suis musulman /chrétien », je parlerai ensuite de libanité. »

### Jeune homme non-croyant de Beyrouth

Cette crise du « nous », dont la responsabilité est beaucoup attribuée au tribalisme des dynamiques confessionnelles, fait l'objet d'alarmes régulières de la part de figures de la vie journalistique et politique. En août 2022, le président du Secours Populaire libanais Ali Al Moussaoui a alerté sur le fait que la combinaison des facteurs politiques et de la crise économique affaiblissait tellement le sens collectif que la situation pouvait dégénérer à tout moment en guerre civile<sup>56</sup>.

## La traversée du désert de l'esprit citoyen



La question posée ne définissait pas le terme de « citoyen », ce qui permettait aux enquêtés d'exprimer leur propre appréhension de la citoyenneté. Les causes des manques de citoyenneté évoqués sont, par ordre de récurrence : les facteurs sociaux et politiques, le désir d'émigration, le manque d'éducation à la citoyenneté, le confessionnalisme, les intérêts particuliers et le sectarisme.

« Tant que la différenciation existe et que les partis politiques appartiennent à la religion, il n'y aura pas l'esprit citoyen. »

### Jeune homme non-croyant de Beyrouth

55 Traduction : « Nous sommes tous contre la nation, chacun a son propre drapeau »

56 <https://www.humanite.fr/monde/liban/liban-tout-est-possible-y-compris-une-guerre-civile-759751>

« À première vue tu sens qu'ils ont cette citoyenneté, mais dès que tu touches à quelques sujets surtout politiques, tu ne ressens plus cet esprit citoyen. Déjà la construction du système politique ne veut pas et ne permet pas aux Libanais d'avoir l'esprit citoyen. La personne religieusement fanatique n'appartient pas à un pays, elle appartient à une religion qui est enracinée à l'étranger. Il préférera être au service de sa religion plus que son pays. Et c'est ce qu'on voit chez certains partis politiques au Liban. La citoyenneté est très faible. Et d'un autre côté, la nation ne t'offre rien. Donc beaucoup de choses sont comme un obstacle pour la citoyenneté. »

#### **Jeune homme non-croyant de Beyrouth**

Le désir d'émigration est très nettement vu comme un frein à l'esprit citoyen, alors qu'il est très répandu, notamment chez les jeunes (38% des jeunes Libanais en 2022 selon l'Arab Barometer). Pour certains, l'émigration est vue comme une sorte de trahison. D'autres émettent l'hypothèse que ceux qui ont le désir d'émigrer se sentent passagers provisoires de la société libanaise. D'autres enfin, supposent que le souhait d'émigrer est bien la conséquence de la détestation du pays.

« Quelqu'un d'autre pensera que l'âme d'un citoyen n'est pas de quitter le pays et d'essayer autant que possible de l'améliorer pour les générations futures. Cela dépend vraiment de la position de tout le monde. À mon avis, je pense que la définition de l'esprit citoyen est la défense de votre pays. »

#### **Jeune femme non-croyante de Beyrouth**

Enfin, les difficultés politiques, économiques et sociales actuelles sont beaucoup citées comme freins à la citoyenneté, ce qui donne une dimension conjoncturelle à cette crise de citoyenneté, sans remise en cause de la nation ou de l'identité libanaise elle-même.

« Ça dépend de la personne et de l'environnement dans lequel elle a vécu et quels sont les principes qu'elle a acquis durant son éducation. Tu trouves assez fréquemment cette appartenance superficielle, mais profondément tu devrais reposer la question. Effectivement la citoyenneté diminue récemment à cause des crises actuelles, les personnes ont baissé les bras. »

#### **Jeune femme non-croyante du Chouf**



## Le besoin d'éducation à la citoyenneté

L'enquête fait émerger l'expression d'un manque d'éducation à la citoyenneté. Ce rapport va donc s'inscrire dans la longue lignée de tous ceux qui ont pointé ce besoin depuis plusieurs dizaines d'années, en renouvelant cette recommandation venant directement du terrain.

L'éducation au vivre ensemble cible tous les âges. Pour Adyan comme pour beaucoup d'enquêtés, elle doit être considérée comme un pilier de l'éducation pré-universitaire, mais doit être poursuivie jusque dans les études supérieures. Elle doit également représenter un axe majeur de l'éducation informelle, dans le renforcement de capacités des membres de la société civile et dans la sensibilisation du public aux dimensions éthiques et comportementales du vivre ensemble.

En 2013, la Fondation Adyan a travaillé à l'élaboration d'un programme d'études civiques axé sur la diversité et le vivre-ensemble, développé dans la *Charte nationale pour l'éducation au vivre ensemble au Liban*. Ce programme a été présenté au ministère de l'éducation, mais n'a pas été ratifié par le Parlement. Aujourd'hui, il n'existe pas de programme officiel sur l'éducation à la diversité ou au vivre ensemble. Les écoles privées et publiques des trois zones de cette enquête (Beyrouth, Chouf et Zahlé), lorsqu'elles sont situées dans une région démographique mixte, pourraient remplacer leur programme d'études religieuses par un cours d'éthique, ou un cours sur les valeurs. L'exemple du programme "Alwan : Éducation au vivre-ensemble", développé par Adyan et appliqué dans des écoles, montre que ceci serait tout à fait possible. Certains de ces programmes sont dispensés à l'école, d'autres dans des activités parascolaires, tout au long du primaire, intermédiaire et secondaire. Ils mettent l'accent sur la pluralité dès le plus jeune âge, puis sur la formation de l'identité pour les plus âgés. Ces programmes sensibilisent au respect du droit à la différence et abordent de façon positive les différents registres de la diversité. Selon Adyan, l'éducation au vivre-ensemble vise à renforcer l'esprit d'initiative et la participation active à la vie publique en vue du bien commun. Elle contribue à la construction d'une citoyenneté inclusive<sup>57</sup>.

---

57 Voir plus de précisions sur ce concept développé par la Fondation Adyan: Éducation au vivre ensemble <https://adyanfoundation.org/education-on-coexistence/> ; Inclusive Citizenship in Lebanon - 2014 <https://adyanfoundation.org/inclusive-citizenship-in-lebanon/> ; National Charter for Education on Living Together - 2013 <https://adyanfoundation.org/national-charter-for-education-on-living-together/>



« La vraie citoyenneté est de nettoyer la rue devant votre maison, si nous faisons tous cela, toutes nos rues seront propres. Jetons-nous des ordures sur le sol de nos maisons ? Alors pourquoi le faisons-nous dans la rue ? Si j'apprenais à mon enfant à ne jamais jeter d'ordures dans les rues, nous n'aurions pas d'ordures qui finiraient par obstruer les drains et leur permettre d'inonder nos maisons et nos rues. Nous sommes faibles dans notre amour et notre appartenance à notre patrie à cause de l'égoïsme et de l'erreur dans l'éducation et l'éducation. Si nous considérons tous le Liban comme notre maison, personne ne fera rien pour nuire à sa maison. Il y a des conflits dans chaque maison, mais quand les frères se disputent, ils sont indemnisés parce qu'ils appartiennent à la même maison. (...) Il incombe à toute personne consciente d'être consciente de la façon dont cela affecte sa communauté et son environnement. »

**Homme adulte chiite du Chouf**

« La citoyenneté n'est pas l'amour d'un dirigeant politique ou d'une religion, elle fait quelque chose pour votre pays, pas pour le parti. Je ne vois pas qu'il y ait une vraie citoyenneté au Liban, ou alors seulement en paroles et non en actes. Aujourd'hui, si un politicien ou un dirigeant demande la guerre à un autre groupe et l'appelle citoyenneté, tout le monde le croit. Nous n'avons pas appris le vrai sens de la citoyenneté dans les écoles. Nous n'avons pas appris le véritable engagement civique et le devoir civique. Quelque chose auquel je me suis opposé dans le passé, mais maintenant je suis totalement pour l'idée, qui est la conscription militaire obligatoire et la participation obligatoire dans l'armée, et cela a été utilisé pour enseigner aux gens comment aimer leur pays et leur nation. »

**Femme âgée non-croyante de Beyrouth**

## Être Libanais ? Esquisse d'une nation

Quel est le point commun entre vous et tout autre citoyen libanais (d'une autre confession) que vous n'avez jamais rencontré ?



Lorsqu'on pose la question aux enquêtés, être Libanais fait surtout référence à des choses très positives. Dans la majorité des réponses, c'est l'amour du pays et une sorte de fierté pour différentes caractéristiques qui sont exprimés. Le patriotisme est l'item qui arrive très en tête de ce que les Libanais auraient en commun. Face à ces 80% d'occurrences positives (solidarité, valeurs, foi, générosité, hospitalité, patriotisme, dialecte, patrimoine, tradition), 20% des caractéristiques évoquées renvoient à des choses négatives (crise, désir d'émigrer, aspiration au changement). Le sentiment de faire face à une crise commune est très souvent mentionné.

*« Nous vivons, la crise et l'effondrement. Tout le monde se connaît, le Liban est très petit, nous sommes presque tous pareils. Nous pensons à la même chose dans la pratique, et croyons aux mêmes choses. Le problème est que nous sommes coincés dans cet état. »*

#### **Homme adulte non-croyant du Chouf**

On peut souligner que tous les aspects évoqués sont réellement inclusifs, collectifs, à l'exception peut-être de la foi en un Dieu, mais l'analyse des discours montre que l'intention n'était ni exclusive ni hégémonique.

Les entretiens sous la forme de ceux qui ont été menés dans le cadre du Baromètre du pluralisme religieux permettent, par le temps qui y est consacré et les modalités du questionnaire, d'exprimer les sentiments profonds, qui vont au-delà du réflexe. Dans ces enquêtes, on peut voir, au-delà du sentiment de défaite, une aspiration au changement, une espérance dans le pays, dans les Libanais et dans leurs caractéristiques décrites qui évoquent la résilience. Alors que la situation dramatique sur le plan économique et politique pousse à baisser les bras, les expressions des enquêtés montrent plutôt une vraie résilience sur laquelle s'appuyer. C'est un matériau concret pour l'éducation à la citoyenneté.

Quel est le point commun entre vous et tout autre citoyen libanais (d'une autre confession) que vous n'avez jamais rencontré ?

*« Hmmm c'est une question difficile [rire]. [Pause]. Aucune idée, je ne sais pas. ... Ah que le peuple Libanais est connu pour sa résilience. Quelle que soit notre religion, nous avons cette résilience. »*

#### **Jeune femme chrétienne du Chouf**

*« Tout, notre langue, notre nourriture, notre culture, nos blagues même... Nous sommes les mêmes personnes, quelle que soit notre religion, et seules les petites choses changent comme l'accent et ces choses. »*

#### **Homme adulte druze du Chouf**

*« Les points communs, que depuis qu'on ouvre les yeux au Liban on est conscient qu'il y a d'autres confessions. »*

#### **Jeune femme chiite de Beyrouth**

## Les institutions religieuses globalement engagées pour l'unité nationale.

Les institutions représentantes des communautés religieuses et des fidèles ont une capacité d'impact sur le sens collectif et le « nous » libanais. Dans l'ensemble, lorsqu'elles s'adressent à l'État comme lorsqu'elles s'adressent à leurs fidèles, la plupart se montrent engagées dans et pour l'unité nationale, ce qui ne les empêche pas d'exprimer des critiques et des préoccupations sur la politique. Le grand mufti, le patriarche des maronites, le cardinal Raï ou encore le dignitaire chiite Sayyed Fadlallah<sup>58</sup>, se sont exprimés régulièrement et publiquement pour appeler à la responsabilité, à un consensus pour l'élection d'un président, à la neutralité face aux conflits étrangers, à la tenue des élections aux dates prévues, pour rappeler le souci du bien commun aux candidats des législatives, ou encore pour critiquer l'inaction et le clientélisme. Si leurs voix ont peu d'impact sur les politiques, elles constituent des repères pour les membres de leurs communautés.

Dans les faits des ambiguïtés existent parfois, portées par des acteurs politiques au sein de certaines communautés dans lesquelles les liens entre politique et religieux sont complexes. Le Hezbollah, entité politico-religieuse de première ligne, a une position ambiguë sur l'État. (Sa structure idéologique paraît incompatible avec l'État moderne sur lequel a été construit l'État libanais.) D'un côté le parti de Dieu fait partie du gouvernement libanais et représente une partie importante de la population. En même temps, il capte certaines prérogatives régaliennes comme la politique de défense et domine la politique étrangère du pays.

Enfin, quelques groupes appartenant à l'islam politique radical ont appelé à l'établissement d'un califat mais ils sont jusqu'ici restés sans influence, même s'ils semblent de multiplier. Ils sont encore marginaux mais surveillés.

## 2.2 Inclusion sociale et politique

À côté des repères symboliques de l'État et de la citoyenneté qui donnent déjà quelques éléments sur le sens collectif, il faut regarder l'inclusivité sur le plan politique et sur le plan social. La participation politique ou l'engagement social sont compris à des degrés variables, du simple fait de reconnaître le rôle de chacun à l'accès à des responsabilités ou à la réussite. Les sphères politique et socioéconomique ont de grandes similitudes. Dans une démocratie, chacun peut y participer dans l'absolu, mais tout le monde ne dispose pas des mêmes opportunités. Le niveau critique se situe le plus souvent à un niveau qui dépasse l'individu : la communauté, le parti politique, la région. Il est important d'évaluer l'inclusivité réelle par rapport à ces paramètres.

Critères et sources mobilisés	
Capacité de participation politique équitable pour tous	World Justice Project, Transparency international, experts
Respect de la pluralité de conviction dans la participation politique	Enquêtes
Égalité d'accès à la sphère économique et sociale	Enquêtes

### Les mouvements d'opposition à l'assaut du confessionnalisme politique

Face aux blocages politiques, à la corruption et à l'accaparement des biens sociaux et économiques du pays par les chefs politiques, des listes alternatives aux partis confessionnels ont émergé et se sont présentées, notamment aux élections législatives de 2022. Les mouvements de manifestation depuis 2019 montraient une aspiration populaire à l'union contre l'impunité, le clientélisme politique et le confessionnalisme, comme en témoignait le mot d'ordre « Kellon yani kellon » (Tous veut dire tous). Pourtant, si les résultats ont dépassé ceux des élections de 2018 et montré un début d'ébranlement du système, la persistance du vote communautaire a prévalu avec la confirmation des partis traditionnels<sup>59</sup>. Il est dans l'intérêt de ceux-ci de maintenir ce plafond de verre par des pratiques mafieuses de clientélisme et de polarisation identitaire. Les candidats de l'opposition ont dû faire face à des tentatives d'intimidation et d'empêchement de se présenter<sup>60</sup>. L'aspiration à l'ouverture existe, puisqu'on perçoit un changement de la part des citoyens, dont le vote pour les partis alternatifs est encore faible, mais progresse. Cette ouverture semble en revanche complètement verrouillée au niveau des responsables politiques, qui sont dans la logique de préserver leur pouvoir, de sorte qu'un changement semble difficile à envisager par le haut.

59 <https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20220516-liban-les-partis-traditionnels-reviennent-en-force-au-parlement-malgr%C3%A9-la-perc%C3%A9e-de-la-contestation>

60 <https://www.lorientlejour.com/article/1293135/la-candidature-aux-legislatives-libanaises-un-casse-tete-pour-les-figures-de-lopposition.html>

## La pluralité, composante de la vie politique acceptée par tous

La pluralité religieuse dans la vie politique est la base du système libanais. Elle est donc globalement acceptée par tous, soit par conviction soit par pragmatisme. Personne ne s'aventure à rejeter cette pluralité qui a toujours existé car chacun est conscient que c'est aussi à ce principe qu'il doit sa propre place. Au contraire la promotion de la diversité culturelle et linguistique est souvent considérée comme une caractéristique-clé de l'identité libanaise. Généralement, les acteurs religieux ou confessionnels évitent toute polémique entre eux. Il existe des dérapages, qui restent rares et touchent le plus souvent à des questions politiques.

## Dialogue, respect mutuel et unité

Les initiatives de rapprochement ou de collaboration sont nombreuses, qu'il s'agisse de tables-rondes médiatiques, d'espaces de dialogue interreligieux. Il existe des sommets islamo-chrétiens qui, même s'ils débouchent très rarement sur des conclusions et qu'ils peinent à influencer les politiques, permettent d'apaiser des tensions.

Les grandes figures religieuses s'expriment régulièrement et publiquement pour le dialogue, le respect mutuel et l'unité, notamment à travers la participation politique, contre les dynamiques de concurrence et de confrontation qui fragilisent le pays. Néanmoins, si la pluralité est reconnue et acceptée par tous les acteurs, on assiste parfois plus à une juxtaposition de discours confessionnels sur le vivre-ensemble qu'à des discours véritablement unitaires. Ces initiatives se limitent le plus souvent au niveau du dialogue mais ne vont pas plus loin.

Néanmoins, il faut noter que de plus en plus de propos dénonçant les difficultés liées aux différences émergent et sont repris dans l'espace médiatique. Dans des circonstances normales, c'est-à-dire sans incident particulier sur les questions religieuses, les gens en général, et les leaders en particulier, parlent toujours en faveur du dialogue et de la coexistence pacifique, et les incidents contraires sont rares et généralement condamnés<sup>61</sup>. Cependant, ces dernières années, le nombre d'incidents liés à des conflits dits culturels a considérablement augmenté<sup>62</sup>, de même que les déclarations publiques de personnes et de leaders considérant les «autres» comme très différents et refusant de vivre avec eux. Cette approche négative à l'égard d'une coexistence pacifique est le reflet clair des circonstances récentes, qui inclut l'impasse politique, la vacance des postes clés, le renouveau des conflits dans le sud, la crise économique et la montée de certaines questions qui divisent la société, comme les droits des femmes, les droits des LGBT, et le conservatisme social lié à l'islam politique qui se développe dans la région au sein des communautés sunnite et chiite.

61 Un bon exemple de ce type d'incident rare et de la dénonciation générale serait l'incident survenu en 2015, lorsque la municipalité de Tripoli a interdit et retiré des panneaux publicitaires commerciaux faisant la promotion de la bière (<https://shorturl.at/4SbGY>)

62 Un incident très significatif qui a déclenché une rhétorique agressive sévère a été l'interdiction des maillots de bain et de l'alcool sur la plage de Saïda en mai 2023 (<https://www.bbc.com/arabic/trending-65674373>)

## **Compétition plutôt que coopération interconfessionnelle**

La pluralité est acceptée, néanmoins chacun doit sortir son épingle du jeu. Dans le contexte de crise de confiance dans le politique, il existe une méfiance très répandue envers les autres groupes dans la participation politique, selon laquelle les leaders religieux défendent les intérêts de leur communauté, pas ceux de tous les Libanais ou le bien commun. Les discours confessionnels de la part de responsables religieux moins en vue que les chefs de communauté, comme des représentants de mouvements intra religieux, sont plus virulents sur les réseaux sociaux et ouvrent la porte à des démonstrations de force. S'ils s'en tiennent au monde digital pour le moment, ils banalisent les insultes ou le rejet et pourraient faire sauter les digues du consensus autour du respect mutuel dans la vie réelle.

Certains courants prônent également une vision particulière de l'identité libanaise et de la place de chaque communauté dans la société, en valorisant leur propre communauté comme étant la plus ancienne ou celle qui aurait le plus contribué à la construction du pays.

### **De la politique du consensus vers celle du rapport de force ?**

De nombreux observateurs, ainsi que des enquêtés, pointent la phagocytose rampante du pays par certains partis ou groupes politiques par l'utilisation d'une forme militaro-démographique pour imposer un changement en profondeur au Liban, alors que le Liban n'a toujours existé que par un équilibre des forces. Certains groupes sont ainsi accusés de menacer l'équilibre confessionnel du pays en tentant d'imposer leur volonté politique par le rapport de force et non par la règle de consensus sur laquelle repose le système politique libanais.

C'est le cas du Hezbollah, qui dispose de sa propre défense et de toute une organisation politique parallèle, l'inégalité des forces pousse certains groupes à négocier et à faire des compromis pour maintenir la paix civile. Ils s'intègrent alors dans le rapport de force et affaiblissent la politique de consensus. Le changement se fait progressivement, et certains observateurs alertent sur le fait que l'acceptation de la pluralité qui prévaut jusqu'ici, confortée par la pratique du consensus, risque de disparaître.

### **L'absence de sens collectif dans la sphère économique et sociale**

On ne peut pas dire que la sphère économique et sociale au Liban soit inclusive, dans le sens où les dynamiques d'accès à un travail, à un logement, à l'université ou à la réussite, répondent à des logiques de caractéristiques particulières plutôt qu'à une logique d'intégration collective (voir p.43). Si elles ne sont pas absolument rigides et qu'il est parfois possible de les dépasser, ces dynamiques fonctionnent d'abord sur une fragmentation selon différents critères : la classe sociale, l'affiliation politique, l'appartenance confessionnelle, ou encore la *wasta*, sachant que ces critères peuvent se croiser et se confondre. C'est la position dans la société qui détermine les modalités d'accès à la sphère socioéconomique : accès aux études, à l'université, à des opportunités professionnelles, à une habitation ou à un quartier, à une école où scolariser ses enfants, voire à une respectabilité sociale.



## Ségrégation, marginalisation

La ségrégation géographique et la marginalisation sont deux dynamiques que l'on trouve au Liban, et qui sont contraires à l'inclusion. D'une part les enquêtes ont mis l'accent sur le poids de la dimension régionale à l'intérieur du Liban, avec l'idée selon laquelle la réussite dans la sphère économique et sociale est accessible lorsqu'on se situe dans « sa » région, ou dans une région du Liban compatible avec son appartenance confessionnelle, son affiliation politique, etc. Le pays fonctionnerait comme une juxtaposition de différents groupes sociaux selon une répartition géographique définie, ayant chacun leur sphère sociale avec sa teinte particulière.

*« Anciennement mon village faisait partie d'un village plus grand qui a été ensuite réparti en trois en raison de la diversité religieuse qui y est présente (...) Maintenant ces trois villages sont indépendants, et lors des fêtes on se rend visite, malgré les fêtes religieuses différentes. Parfois même, l'évêque nous rend visite. Mais il y a toujours cet égoïsme dans les régions « ma région à moi ». Donc quand une personne veut vendre un terrain, on lui dit de ne pas la vendre à une personne d'une différente religion. »*

### Jeune femme chiite de Zahlé

La non-inclusion est exprimée par beaucoup d'enquêtés comme étant une part de la règle du jeu qui permet la coexistence, comme une fatalité tant qu'il faudra coexister. Cependant ils font part d'une forme de progrès de génération en génération.

*« Si chaque fonctionnaire ne travaille que pour sa religion ou sa secte, c'est désastreux. C'est ainsi que les choses se passaient au Liban, et maintenant j'ai l'impression que les choses s'améliorent un peu et que la justice approche. (...) Je pense qu'il y a plus de justice maintenant parce qu'au fil des ans, les différents partis officiels ont divisé les services sociaux d'une manière presque équitable entre toutes les religions au Liban. Je pense que c'est plus proche de la justice que ce à quoi nous sommes habitués. L'éducation joue certainement un rôle. »*

### Homme adulte chiite du Chouf

La deuxième dynamique est celle que ressent actuellement la communauté sunnite. La répartition confessionnelle du pouvoir à tous les niveaux et les rapports de force qui font la politique libanaise depuis quelques années nécessitent de disposer d'acteurs politiques forts qui sachent fédérer la communauté autour d'eux. Le retrait de la vie politique de Saad Hariri en janvier 2022 a laissé la communauté sunnite divisée et sans champion pour la représenter. Cette situation a fait naître ou a renforcé un sentiment d'exclusion politique, sociale et économique de la part des sunnites au Nord-Liban, ce qui aurait notamment poussé quelques jeunes à rejoindre le groupe État islamique. Ce sentiment de marginalisation laisse craindre un basculement d'une partie de la communauté sunnite vers une radicalité politique<sup>63</sup>.

## 2.3 La religion : facteur de cohésion ou facteur de fragmentation

Pour tenter de saisir le rapport entre religieux et sens collectif, il faut enfin identifier le rôle de la religion dans les dynamiques d'ensemble de la société libanaise. Les croyances et les appartenances sont-elles des ciments, ou au contraire des éléments de clivage ? Quel est leur rôle, leur influence dans le sens collectif ? La façon dont est mobilisé le religieux en politique, les actions collectives, c'est-à-dire celles qui transcendent les séparations confessionnelles, et la place du facteur religieux dans la violence et les conflits au sein de la société, constituent des indicateurs observables et riches d'enseignement.

### **À la fois facteur de cohésion communautaire, moteur démocratique et ressort de division sectaire : la ligne de crête du religieux en politique**

L'observation des discours publics met en évidence une proximité entre langage religieux et messages politiques, pour unir ou pour cliver. On peut distinguer différents types de liens entre politique et religieux, caractérisés par trois types d'acteurs dans la société libanaise.

Les chefs de communauté s'expriment sur la politique. S'ils n'ont pas de pouvoir politique, leur stature publique de représentants d'une communauté de croyants leur donne un poids moral et les pousse à s'exprimer sur la vie politique, les élections, l'avenir du pays ou encore certains sujets sociétaux. Ils ont un ainsi un rôle fédérateur et assurent la cohésion de leur communauté. Ainsi, le mufti de la République est l'artisan de l'unité politique de la communauté sunnite depuis le départ de Saad Hariri. Dans des discours prononcés au début du Ramadan<sup>64</sup> et lors de l'Aïd el-Fitr<sup>65</sup>, il appelle à la mobilisation électorale de sa communauté pour qu'elle pèse son poids dans les affaires politiques. Les chefs de communauté les plus élevés dans la hiérarchie prônent tous la coexistence et l'unité nationale.

Les leaders religieux, clercs ou chefs de mouvements internes aux communautés ont une influence sur le sens collectif. S'adressant aux fidèles de son mouvement chiite, le Sayyed Fadlallah choisit le jour d'Achoura pour passer des messages d'unité politique et de dialogue<sup>66</sup>. Ces acteurs religieux jouent parfois le rôle de moteur démocratique. S'inscrivant dans le registre théologique, ils ont aussi la légitimité pour lutter contre les extrémistes, en les accusant de dévoyer la religion.

---

[jeunes-dans-les-bras-de-daech](#)

64 <https://www.lorientlejour.com/article/1295512/tous-les-libanais-doivent-se-rendre-aux-urnes-exhorte-le-mufti-deriane.html>

65 <https://www.lorientlejour.com/article/1312697/deriane-tente-de-remettre-la-communauté-sunnite-au-centre-du-jeu.html>

66 <https://www.elsharkonline.com/2022/08/08/تاييد حرم لصلواته>



### Critères et sources mobilisés

Mobilisation du religieux en politique	Experts
Action collectives (« faire ensemble »)	Enquêtes
Violence relative aux croyances et aux appartenances	Enquêtes

Parmi les politiques, élus et chefs de partis, les références identitaires religieuses sont mobilisées pour susciter l'adhésion chez les partisans ou pour nouer des alliances. Conséquence de la confessionnalisation de l'arène politique par les anciens chefs de milice à l'issue de la guerre civile, les leaders politiques d'aujourd'hui ponctuent ainsi leurs discours de références de ce type, non pas théologiques, mais identitaires, poussant à la mobilisation confessionnelle et à la division sectaire en politique. Ainsi le Hezbollah, dont le nom se réclame directement de la foi, choisit le jour d'Achoura pour commémorer la guerre de 2006 contre Israël et célébrer ses quarante ans d'existence<sup>67</sup>. Qu'importe si les dates ne sont pas les bonnes, l'importance est le symbole, celui d'un combat juste qui s'inscrit dans la lignée du martyr de l'Imam Hussein.

### De nombreuses actions collectives, involontaires ou délibérées

Participez-vous à des actions collectives réunissant des personnes de convictions, pratiques ou appartenances différentes ? Si non, où en avez-vous entendu parler ?



La question portait volontairement sur les actions collectives en général, et non pas sur les initiatives interreligieuses, afin de laisser émerger ce qui était vu ou non comme action collective. Dans leurs réponses, les enquêtés ont distingué les actions intentionnellement interreligieuses, et celles qui réunissent tout le monde. Ils considèrent les deux sous le terme d'actions collectives, et mentionnent particulièrement celles qui sont d'ordre social (humanitaire, action bénévole, scoutisme) et culturel (fêtes religieuses, festivals et événements). Personne ne déclare n'en avoir jamais entendu parler. La grande majorité participe à ces initiatives ou serait ouverte à y participer.

67 <https://www.lorientlejour.com/article/1309280/pour-ses-40-printemps-le-hezbollah-se-fixe-une-nouvelle-mission.html>

« Oui. Par exemple, dans le scoutisme, nous devons respecter les autres. Nous pouvons aussi parfois entrer dans l'église et les recevoir chez nous. Ces pratiques aident les religions à obtenir des informations sur les autres. »

#### Jeune fille druze du Chouf

« Oui bien sûr, je travaille avec un groupe de femmes qui souffrent toutes de dépression post-partum, et nous sommes toutes de religions différentes et nous travaillons ensemble et nous nous entraïdons pour tout... Cela ne me dérange pas et je ne demande pas qui et quelle est leur religion. Je traite bien les gens parce que je veux que les gens me traitent bien... »

#### Femme adulte sunnite de Beyrouth

« S'il s'agit d'une bonne cause comme la révolution d'octobre 2019, où tout le monde met ses différences de côté et se réunit pour améliorer les choses pour tout le pays, quelles que soient leurs différences, c'est beau et j'aimerais y participer bien sûr. »

#### Jeune fille druze de Beyrouth

« Surtout à Zahlé, par exemple, chaque fois qu'il y a un événement municipal dans une ville chrétienne, les premières personnes que vous y trouverez sont des musulmans, par exemple quand ils mettent des arbres de Noël et la fête de St Elias. Chaque année, de nombreux bus viennent de partout et de différentes villes et ils se joignent ici. Mais ce qui est malheureux, c'est que si des événements similaires se produisent dans les villes musulmanes, les chrétiens n'assistent pas à ces événements. Je ne sais pas pourquoi, comme je l'ai dit personnellement, je ne participe ni à l'un ni à l'autre, mais généralement les chrétiens ne participent pas aux événements musulmans, du moins c'est ce que je vois. »

#### Homme adulte non-croyant de Zahlé

Parmi ceux qui déclarent ne pas participer et qui ne manifestent pas d'envie de le faire, quelques-uns évoquent des raisons personnelles, d'autres une absence d'opportunités. Plusieurs expliquent cela par le manque de moyens (cf. *infra*). Au total, on compte 10% d'enquêtés qui expriment un manque d'intérêt pour les actions collectives quelles qu'elles soient, mais le manque de précision ne permet pas de conclure qu'ils vivent en vase clos.

## Actions collectives involontaires et actions collectives parallèles

Les plus citées sont les actions collectives involontairement interconfessionnelles, que Michael Driessen appelle actions citoyennes sans référence religieuse<sup>68</sup> où le facteur religieux n'est ni un moteur, ni un frein, c'est un fait. Les enquêtes montrent qu'elles sont perçues comme étant particulièrement génératrices de lien et d'union, quand les actions délibérément interreligieuses, comme les cérémonies ou les sessions de dialogue interreligieux, paraissent moins attirantes. Les actions de solidarité sont particulièrement mises en avant, dans un contexte où elles se sont justement multipliées.

*« Je n'ai jamais fait partie de cela, mais je suis prête à faire partie de quelque chose comme ça si j'en ai l'occasion ou si c'est offert. J'ai entendu parler de tels événements, par exemple lors de l'explosion de Beyrouth, les gens ont travaillé ensemble et se sont portés volontaires et ils se sontentraïdés quelle que soit la religion ou la région avec laquelle ils travaillent. »*

### Jeune femme druze du Chouf

*« Il y a des ONG qui choisissent des gens non pas en raison de leur religion, mais qui acceptent tout le monde et il y a beaucoup de diversité là-bas. Ils font beaucoup de travail caritatif et ils donnent de l'eau et de la nourriture aux musulmans qui jeûnent, et ils ne sont pas musulmans eux-mêmes... Ils nettoient les routes, ils font du sport... C'est une excellente idée pour les adolescents et cela fortifie notre nationalité et diminue le sectarisme... »*

### Jeune homme non-croyant de Beyrouth

*« Mais j'en ai entendu parler, et j'ai même photographié certains d'entre eux. Festivals de musique organisés par les municipalités. Je pense que ces événements sont vraiment fascinants, et vous ressentez vraiment un sentiment d'union avec tout le monde. Surtout quand il s'agit de musique parce qu'elle peut vraiment unir n'importe qui. »*

### Homme adulte non-croyant du Chouf

« Pas vraiment, j'entends parler d'organismes de bienfaisance et de choses comme ça et ils sont une source d'inspiration et de bien pour eux d'être des humanitaires et d'aider les autres... Je pense que c'est le genre d'événements sur lesquels les gens au Liban devraient se concentrer, pas la politique et les guerres et ce que fait l'Amérique et ce que l'Arabie saoudite répond... Nous devrions penser aux choses qui font de nous tous un seul peuple... »

#### Femme adulte chrétienne de Zahlé

Certaines actions transcendent les appartenances en portant l'attention sur des phénomènes qui ont lieu au Liban mais qui échappent aux dynamiques confessionnelles de la société libanaise. C'est le cas des déplacés syriens, ou des travailleuses immigrées. Le documentaire de la réalisatrice Carole Mansour, intitulé *Sisterwood*, a permis d'alerter une fois encore sur les conditions de travail de ces femmes, dont beaucoup sont maltraitées par leurs employeurs<sup>69</sup>. Rendre visibles des faits invisibilisés est un moyen de rallier les consciences hors des clivages classiques, et de porter une responsabilité partagée par tous pour lutter contre ce fléau.

#### **Avec la crise économique, les actions collectives sont-elles un luxe en voie de disparition ?**

Dans les entretiens, en particulier parmi ceux qui disent ne pas participer à des actions collectives (41% en tout), un certain nombre d'enquêtés laissent entendre qu'ils considèrent les actions interreligieuses élitistes, non-adaptées au grand public, comprises comme formelles et institutionnelles, et non pas citoyennes. La crise économique accentue ce sentiment : dans le marasme, qui a le temps et les moyens de se consacrer à de telles activités ? Pour beaucoup, c'est l'une de leurs dernières priorités matérielles et financières. L'interreligieux deviendrait ainsi un luxe au regard de la nécessité de vivre et de survivre. Ce phénomène s'étend même aux manifestations d'anniversaire de la Thaoura, qui n'ont pas réussi à mobiliser<sup>70</sup>, non pas à cause de tensions sectaires, mais en raison de la situation économique. Certains enquêtés ont exprimé avoir eu envie d'y participer, mais avoir dû y renoncer faute de moyens.

« Il y a longtemps, nous faisons beaucoup de ces choses. Maintenant, ça fait longtemps. Je n'ai pas vraiment participé à quelque chose comme ça, et je refuserais si j'avais une autre chance, mais actuellement je ne sais aucune de ces choses. »

#### Femme adulte chrétienne du Chouf

69 <https://www.lorientlejour.com/article/1297335/-sisterhood-la-solidarite-des-travailleuses-migrantes-dans-un-liban-en-crise.html>

70 <https://www.lorientlejour.com/article/1314878/deception-lors-dun-rassemblement-timide-pour-le-3e-anniversaire-de-la-thaoura.html>

À un autre niveau, des organismes confessionnels d'aide sociale sont amenés à privilégier les actions dirigées vers leur communauté, comme certains mouvements de l'Église catholique. Quatre ans après les mouvements de grande solidarité qui ont suivi l'explosion du port de Beyrouth, ils sont confrontés à une baisse des moyens et une hausse des besoins auxquelles ils ne peuvent plus faire face<sup>71</sup>. Après la solidarité qui a suivi l'explosion du port de Beyrouth en 2020, il s'agit ici d'un vrai signal d'alarme, car la récente raréfaction des actions collectives et de leur pouvoir unificateur sur lequel les enquêtés s'accordent, peut à moyen terme laisser la place à des fractures.

### **Le lien entre violence et religion, très fort dans l'imaginaire collectif**

Les actes de violence sont des indicateurs qui mettent en lumière les failles du sens collectif à l'instant T, et permettent d'évaluer le risque de fractures plus nombreuses et plus profondes dans un futur proche. Au Liban, les faits de violence à caractère religieux sont relativement limités. Cependant, il est possible de supposer que toute personne âgée d'au moins 20 à 30 ans (née avant 2005) originaire de Beyrouth, de Zahlé ou du Chouf se souviendra d'avoir vécu au moins un ou deux affrontements sectaires majeurs et plusieurs petits affrontements, et sera convaincue que le risque que de tels incidents se répètent n'est pas négligeable et que, si cela se produit, la situation pourrait devenir incontrôlable à tout moment.

En revanche, les enquêtes font apparaître un lien fort entre religion et violence dans les perceptions des personnes entendues. Les enquêtés mentionnent l'extrémisme violent comme la menace principale, mais beaucoup pointent les ressorts identitaires exacerbés par les pratiques politiques qui polarisent les divisions sectaires (cf. *supra*, partie I). Ce sentiment exprimé est un indicateur fort de la perception que les enquêtés ont du sens collectif, puisqu'ils disent se sentir en danger, non pas en raison d'une menace extérieure, mais bien à cause de dynamiques internes au pays, qui sapent la paix et la cohésion sociale.

---

71 <https://www.la-croix.com/Religion/crise-libanaise-loccasion-dune-purification-Eglises-2022-05-22-1201216289>

## 3 – Pluralité et altérité

*L'étude des garanties particulières d'une part, et du sens collectif d'autre part, permet de capter une photographie des rapports de pluralité de fait, des transactions qui s'opèrent entre l'individu ou le groupe, et leur engagement dans une entité collective. Ces deux pôles fonctionnent comme un contrat plus ou moins implicite qui vise à garantir les intérêts de chacun. Néanmoins la pérennité du modèle pluraliste relève d'une volonté qui dépasse le seul intérêt. Cette volonté se situe au niveau des individus et des rapports qu'ils entretiennent entre eux. C'est le rapport à l'autre, tant dans les faits que dans les perceptions, qui peut agir comme substance liante, ou au contraire comme fissure pouvant mener au conflit. Le rapport à la pluralité et à l'altérité, c'est-à-dire la façon dont on se considère par rapport à l'Autre avec qui l'on partage un destin commun, et dont on se comporte avec lui, sont les dynamiques par lesquelles se cimente le pluralisme, ou au contraire desquelles provient la fragmentation. On l'examine sous trois angles, qui constituent comme des « degrés » : l'acceptation de la pluralité (on accepte que la différence existe), l'ouverture à l'altérité (on s'intéresse à l'autre différent), et enfin la mixité (on vit, on interagit et on construit avec l'autre différent).*

### 3.1 – Acceptation de la pluralité

Le fait d'accepter la pluralité existante constitue le premier degré de l'adhésion volontaire au pluralisme. Sur le plan religieux, cela pose la question de la place laissée aux autres groupes religieux, de la valeur qui leur est reconnue, mais aussi du rapport à la vérité, mais également de la place laissée aux individus issus de la même communauté qui se démarquent religieusement, politiquement ou socialement. L'acceptation de la pluralité est observable dans la sphère politique, dans la sphère privée, et dans la sphère sociale.

#### Critères et sources mobilisés

Respect de la pluralité religieuse dans la participation politique

Experts

Approche personnelle de la vérité et de la voie juste

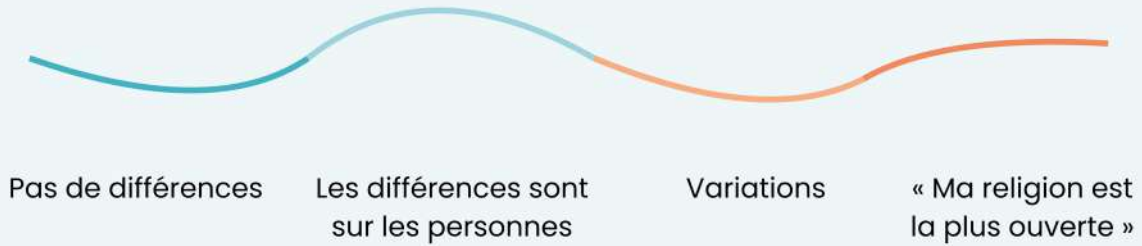
Enquête

Ouverture à la pluralité visible dans l'espace public

Enquête

## Peu de supériorité exclusive des croyances, peu de chauvinisme religieux

Comment situez-vous votre croyance religieuse par rapport aux autres croyances en termes d'acceptation de l'autre, d'inclusion, d'ouverture... ?



Dans l'ensemble, les enquêtés témoignent d'une certaine ouverture. On sent peu de crispation sur sa propre vérité, pas de discours suprématistes. La plupart démontre même une capacité critique face à sa propre religion. Enfin, une forme de relativisme est exprimée : « toutes les religions ont leur vérité », « toutes les religions se valent », ou encore « l'important est de croire en un Dieu unique, qu'importe la voie ». Cela donne l'impression que la religion relève plus d'un hasard de naissance que du choix du meilleur chemin parmi une offre de différents modes de vérités.

*« Toutes les religions viennent de Dieu, et Dieu est pardon et amour. C'est aussi simple que ça. Le noyau de toutes les religions est bon, certaines personnes comprennent mal certaines choses et à cause d'elles, elles commencent à faire du mal par leur religion. Mais toutes les religions et tous les prophètes exigent les mêmes choses pour que nous nous aimions les uns les autres et vivions ensemble dans la paix et la fraternité. »*

**Homme adulte druze du Chouf** « Je ne sais pas...

*Je ne peux pas parler d'une religion qui n'est pas la mienne et dire que c'est mal... Tout le monde dans leur position dirait sûrement qu'ils ont raison... Nous suivons donc nos traditions religieuses et à la fin nous saurons un jour qui a raison et qui a tort... »*

**Homme adulte chiite de Beyrouth**

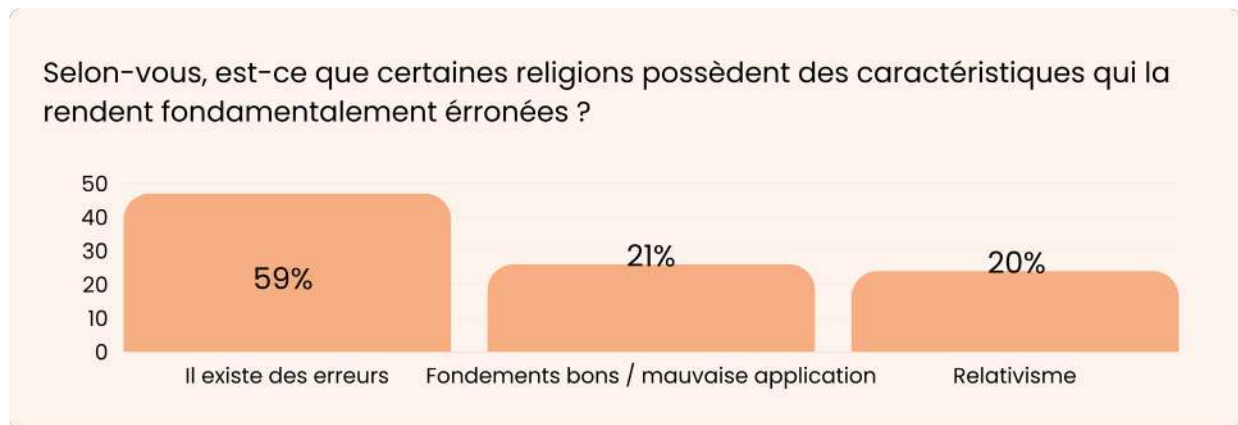
Seules 17 des 150 personnes enquêtées considèrent que leur religion possède des caractéristiques supérieures, telles que l'ouverture aux idées ou à ce qui est extérieur à elle. C'est un nombre relativement faible dans une société où l'affiliation religieuse est importante.



« Par conséquent, en tant que chrétienne, je crois que ma religion est la meilleure. Par exemple, à travers des choses concrètes, comme les saints et notre foi, et toutes sortes de grâces que Dieu nous accorde, nous voyons quelque chose de spécial que nous ne voyons pas dans d'autres religions. J'aimerais... Non, je ne dirais pas que je souhaite... Mais ils doivent corriger certaines choses. Parce qu'ils ne possèdent pas les qualités que nous avons en tant que chrétiens. »

Femme adulte chrétienne du Chouf

## Des discours nuancés sur les autres religions, du moins en apparence



Globalement, les discours qui essentialisent la religion sont rares, c'est-à-dire ceux qui en jugent d'un bloc, négativement ou positivement, de même que les ressorts idéologiques. Les entretiens témoignent d'une nuance, d'une prudence, et de l'intégration d'une certaine complexité dans l'appréhension des autres religions. Beaucoup d'enquêtés font un pas de côté pour répondre, en rappelant la distinction entre les personnes et leur religion. Peu de discours ciblent frontalement une religion en tant que doctrine fondamentalement mauvaise. Trois approches majoritaires se dégagent : « toutes les religions sont erronées / toutes sont bonnes », « les fondements sont bons mais l'application ne l'est pas », ou encore « cela dépend des personnes ».

« Le noyau de toutes les religions est bon, certaines personnes comprennent mal certaines choses et à cause d'elles, elles commencent à faire du mal par leur religion. Mais toutes les religions et tous les prophètes exigent les mêmes choses pour que nous nous aimions les uns les autres et vivions ensemble dans la paix et la fraternité. »

Homme adulte druze du Chouf

Parfois, la nuance tient pendant quelques phrases, pour laisser place à un discours plus tranchant à propos d'une communauté ou d'une pratique.



« A mon avis, les religions sont basées presque sur les mêmes idées, les détails diffèrent. Mais ce qui me dérange le plus dans c'est le fait d'imposer ces idées sur la société grâce à la menace. Par exemple, un enfant de 5-6 ans, on commence à lui dire que s'il ne prie pas, Dieu l'étranglera ou le brûlera dans le feu... surtout les musulmans, qui imposent leurs idées et pratiques à certaines personnes qui ne sont pas convaincues. »

**Jeune homme non-croyant de Beyrouth**

« Eh bien, je n'aime pas parler des autres religions, toutes les religions sont bonnes. Mais je pense que les chrétiens ne sont pas très tolérants et qu'ils sont connus pour être haineux et qu'ils pensent qu'ils sont supérieurs à tout le monde... Ce n'est pas une bonne éthique et une bonne religion... »

**Jeune homme chiite de Zahlé**

### **La critique des autres religions, signe de liberté d'expression et d'ouverture au désaccord**

Si on distingue peu de chauvinisme religieux et que les enquêtes ont montré une certaine nuance dans l'appréhension des autres religions, 47% des enquêtés formulent des critiques envers telle croyance ou telle pratique, apparaissant çà et là en périphérie d'autres discours. On est ouvert à la pluralité, mais on juge de l'erreur des différentes voies. Certaines critiques expriment clairement une incompréhension face à des pratiques ou des interdictions religieuses. D'autres manifestent carrément un jugement d'erreur. Mettre en rapport cette proportion de personnes qui expriment des critiques, et la rareté des conflits et les violences liées au religieux, permet de souligner la grande liberté de pensée, de croyance et d'expression qui s'étend à la critique des autres croyances. Cela démontre une ouverture à la différence et au désaccord religieux sur le plan des croyances et des pratiques.

« Mais parfois je ne comprends pas le concept chez les musulmans que quand une femme a ses règles, le carême est rompu. Les règles sont quelque chose de normal. Je ne comprends pas pourquoi ils font cela, toujours je me demande. »

**Jeune femme chrétienne de Zahlé**

« Ma religion n'a pour concept qu'il n'y a qu'un seul Dieu, une personne unique, un être unique à qui nous prions. Par exemple, d'autres religions qui généralisent, ou bien d'autres qui, comme votre religion<sup>72</sup>, considèrent qu'il s'est divisé en dieu le père, le fils et le saint esprit. À mon avis nous prions la même personne, la même chose, c'est-à-dire le même Dieu, mais chacun a sa propre interprétation. (...) Les druzes sont considérés musulmans mais ils ne le sont pas. Parce que nous et les sunnites sui-

72 Cette prise à partie de l'enquêteur par l'enquêté illustre le point méthodologique décrit à la p.25, quant aux biais dans la relation d'enquête, et à la charge identificatrice des prénoms.

*vons le Coran alors que les druzes non. (...) Et il y a beaucoup de choses en lesquelles ils croient qui n'ont pas de sens comme par exemple la ré-incarnation, si quelqu'un meurt son esprit passe vers quelqu'un d'autre et lorsqu'il grandit il dit que « je suis le fils de ... », donc il y a des choses qui ne sont pas logiques, qui ne sont pas rationnelles, et en plus il y a cette idée de dévier de ma religion et suivre une personne au lieu de suivre les enseignements d'un seul Dieu, un Dieu et sans ses enseignements, aussi ce n'est pas logique. »*

**Jeune femme chiite de Beyrouth**

*« C'est catastrophique pour la religion musulmane. C'est une catastrophe non pas pour le Liban seul mais aussi pour le monde entier. Si une solution n'est pas procurée des musulmans-mêmes, s'ils n'arrivent pas à le changer, c'est un problème, ils ne pourront pas persister. Par exemple, chez les chrétiens, au Moyen-Âge on parle des erreurs de l'église, cependant ce n'est pas la base de notre religion. Ça veut dire que si tu regardes la base de notre foi, tu remarques que les actions de l'époque ne sont pas en accord avec la philosophie chrétienne, de même pour toutes les autres religions. Alors que pour les musulmans, toutes les « erreurs » sont au sein de la religion. Et c'est ça le problème. Attention, j'aime les musulmans et j'ai beaucoup d'amis musulmans, mais je différencie entre le musulman et sa religion. Sa religion comporte des graines de catastrophe. »*

**Homme adulte chrétien du Chouf**

### **L'ouverture et la tolérance, critères de valorisation des religions**

D'eux-mêmes, les enquêtés opèrent une forme de hiérarchie des religions au fur et à mesure de leurs discours. Le critère qui émerge régulièrement des entretiens pour constituer la base de la comparaison est l'ouverture, qui se confond avec la notion de tolérance. Dans les perceptions des enquêtés, c'est le degré d'ouverture qui fait la qualité fondamentale d'une religion. Le critère de valorisation des religions aurait pu être tout autre, comme l'intégrité de ses représentants, la rectitude de ses doctrines, sa propension à la solidarité, ou encore l'accessibilité de ses textes. Ce relatif consensus autour de l'ouverture de la part des Libanais interrogés vient encore souligner la dimension sociale de la religion, c'est-à-dire l'importance de la religion dans la construction des liens et du vivre-ensemble. Il traduit autant une habitude qu'une aspiration collective.

*« En termes de religions, j'ai remarqué que les druzes et les chiites sont très fermés et sont les moins tolérants, et les sunnites radicaux aussi... Certains chrétiens ont cela aussi, mais en général, ils sont plus tolérants et ouverts parmi les personnes religieuses. »*

**Jeune homme chiite du Chouf**

« Si je regarde les sunnites dans leur ensemble, je pense que nous arrivons à la dernière place, nous n'acceptons pas toujours les opinions des gens... Par exemple, l'homosexualité, dans notre religion, j'ai entendu beaucoup de gens dire qu'ils sont totalement ouverts à l'idée de tuer des homosexuels et il y a même des références religieuses pour cela... Mais à mon avis, la religion chrétienne est la plus haute des religions, il n'y a rien en elle qui appelle au mal ou à la haine et quoi que ce soit de ce genre... J'ai l'impression qu'ils mènent une vie plus équilibrée... »

**Jeune femme sunnite de Beyrouth**

« En ce qui est d'ouverture sur l'autre je pense que le Christianisme est considéré la plus ouverte, peut-être parce qu'en tant que personne, si tu rencontres une personne, tu ne pourras pas reconnaître sa religion, par contre pour nous ça se voit, par exemple une fille voilée ou par exemple un homme ne doit pas porter des jeans serrés, que ce soit fille ou garçon. »

**Jeune femme chiite de Beyrouth**

« Ma conviction c'est l'ouverture à 100%, mais aussi l'acceptation de toute sorte de différence. Par contre pour les musulmans surtout, la différence et la diversité ne sont pas acceptées, et ça c'est au cœur de leur religion. Il ne te considère pas présent si tu n'es pas comme lui, et c'est une catastrophe. Le druze est un peu mieux, il considère qu'à chacun sa religion tant que tu ne lui fais pas de mal et il t'accepte tel que tu es. »

**Homme adulte chrétien du Chouf**

### **Religions et bien commun : vecteur de charité et source de conflit**

À la question posée « Comment votre croyance contribue au bien commun, et quelle serait la contribution des autres croyances à ce même bien ? », les réponses oscillent généralement entre ceux pour qui la religion est un pilier du bien commun en promouvant des valeurs éthiques bénéfiques pour la société, comme l'amour, la paix, le pardon, la morale, et les autres pour qui elle est au contraire la cause des divisions et des conflits.

« Les chiites pendant l'Achoura, qui est un triste événement, ils font beaucoup de charité et ils nourrissent les gens et ils s'entraident, et toutes les religions ont des choses comme ça... Les religions, si elles donnent de bonnes mœurs, bien sûr, elles contribueraient au bien commun. »

**Jeune femme sunnite de Beyrouth**

*« Je ne pense pas que la religion ait un rôle dans le bien commun, je pense que cela a à voir avec les manières des gens et cela dépend de la personne. Vous pourriez rencontrer beaucoup de gens des mêmes religions et l'un d'eux est empathique et attentionné, tandis que l'autre est haineux et discrimine. La religion n'a donc rien à voir avec cela, elle a à voir avec les valeurs de chaque personne. »*

**Jeune femme chiite de Beyrouth**

*« Honnêtement je n'ai pas encore vu que la religion contribue au bien commun, parce que la plupart des conflits qui ont lieu sont à cause de la religion. Peut-être que la seule chose positive est que certaines lois et un certain ordre se sont établis suite à la religion. Mais personnellement, je ne trouve pas vraiment que la religion a un effet positif sur la société. »*

**Jeune homme non-croyant de Beyrouth**

### **Virulence des discours des non-croyants**

Dans la grande majorité des discours, que les personnes soient religieuses ou non, l'option de la non-croyance est intégrée dans le raisonnement. Les discours des « indifférents », c'est-à-dire ceux qui se disent non-religieux sans être militants et qui ont peu d'intérêt pour le religieux en général, se rapprochent de ceux des religieux en prenant le critère d'ouverture pour valoriser les différentes religions. En revanche, l'opinion des non-croyants, c'est-à-dire ceux qui adoptent un comportement militant pour la non-croyance ou l'athéisme, est assez virulente. Pour la plupart d'entre eux, les religions n'apportent rien de positif à la société. Le critère d'ouverture est opérant pour eux aussi : les religions sont par nature fermées, quand la non-croyance est la seule voie d'ouverture réelle. Toutes sont erronées, et ceux qui les suivent sont victimes d'une tromperie dont eux-mêmes se sont émancipés. Chez certains, le sentiment de supériorité de l'athéisme est même tout à fait conscient.

*« Non, mais parce qu'il y a tellement d'athées qui se sentent supérieures aux religieux, ce que je ne fais pas, je ne pense pas être supérieure à eux, du tout. Cela dépend vraiment de chaque personne, de ses manières, de ce qu'elle ressent pour l'autre, mais en général, je pense que je suis plus ouverte que les personnes religieuses. (...) Mais je pense que c'est fait par l'homme et même créé dans le but de contrôler les gens. Donc, suivre la religion, pour moi, n'est pas fondamentalement mauvais, je pense que certaines personnes manquent de pensée critique. Je crois déjà que l'Église devrait être tenue à l'écart de l'État, ou plutôt de la religion en général. Je pense que c'est mieux pour le pays. Mais quand je vois le pays comme sous-développé, et les croyances des gens qui y croient, je pense que le pays sera dans le chaos si les religions sont éliminées. »*

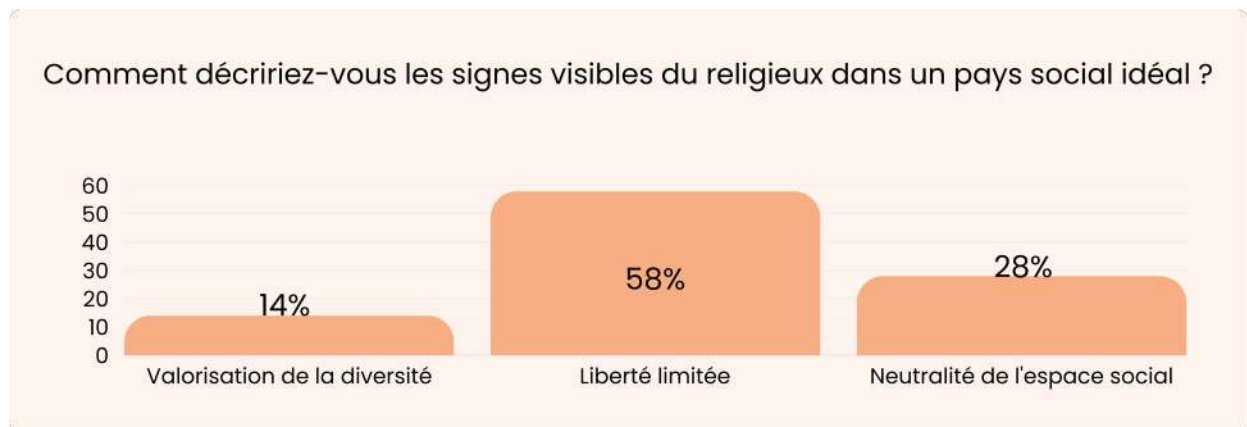
**Jeune femme non-croyante de Beyrouth**

« Toutes les religions sont liées d'une manière ou d'une autre, elles sont toutes les mêmes en ce sens qu'elles sont toutes des mensonges vraiment. »

« Peut-être que l'idée de religion n'est pas fausse, je suis contre les religions monothéistes parce que ce sont des religions politiques, et vous ne sentez pas vraiment qu'il y a quelque chose de spirituel en elles. Les prophètes viennent parler d'amour et de paix, mais leurs disciples sont tous plongés dans les guerres. Chrétiens et musulmans. »

**Homme adulte non-croyant du Chouf**

## La visibilité du religieux dans l'espace social



Ceux pour qui le paysage social idéal laisse la liberté à chacun de manifester des signes religieux précisent que celle-ci ne doit pas blesser, ne doit pas provoquer, ne doit pas s'imposer, et doit s'exercer avec respect.

Ceux qui se prononcent pour une neutralité de l'espace social prônent une interdiction des signes religieux. Ils motivent leur opinion par le risque d'établir un climat global de critiques, et le fait que la religion doit rester personnelle. Il s'agit là de deux registres différents, l'un pragmatique et sécuritaire, l'autre prescriptif et moral.

## **La pluralité visible est un fait : liberté et respect mutuel**

Le positionnement d'acceptation correspond à une appréciation positive de l'expression religieuse : les enquêtés parlent de respect mutuel, disent qu'ils apprécient les personnes qui expriment leurs croyances, voire encouragent cette expression. Ce positionnement est très minoritaire. Beaucoup d'enquêtés expriment une indifférence envers la visibilité du religieux, qui correspond surtout à une habitude, un sentiment de ne plus s'en rendre compte : pour eux, cela n'a aucune incidence sur la vie quotidienne.

Ceux qui déclarent une tolérance limitée rejoignent ceux qui invoquaient la liberté limitée de la question précédente : ils acceptent les signes visibles du religieux si cela ne les heurte pas. Ils n'aiment pas tellement la diversité, ils la tolèrent et s'en accommodent. Cependant, l'expression de la liberté est majoritaire, bien qu'elle induise certaines conditions. La diversité visible ne gêne pas, elle est inscrite dans les habitudes autant que les limites qui favorisent le respect mutuel, et que les enquêtés disent s'appliquer d'abord à eux-mêmes. La pluralité est tout à fait acceptée dans la mesure où elle met en priorité l'harmonie collective.

## **Un discours significatif de rejet de la pluralité visible**

De cette enquête se dégage néanmoins un discours minoritaire mais significatif représentant environ un tiers du panel, qui rejette la pluralité visible et prône une neutralité de l'espace : la religion doit rester personnelle, les signes doivent être interdits dans l'espace public, la manifestation de l'appartenance est source de conflit. Le sentiment d'inconfort relève autant d'une gêne personnelle que d'un souci du bien commun. Cette catégorie est moins nombreuse que la somme de celles qui acceptent la pluralité visible à différents degrés, mais elle demeure importante. Elle correspond le plus souvent à trois types de personnes : des non-croyants militants, des indifférents qui expriment une lassitude des divisions confessionnelles qu'ils traduisent dans le rejet des signes d'appartenance, et des croyants, majoritairement chrétiens.

« Il y a 8 ou 9 mosquées et elles ont toutes des haut-parleurs dans une petite zone et cela devient vraiment ennuyeux. C'est semblable aux cloches de l'église mais en beaucoup plus bruyant... Quand il s'agit de forcer les gens à fermer les rues, il y a beaucoup de règles que vous devez suivre même si vous n'êtes pas religieux et que vous devez les porter lorsque vous traversez leurs zones lors d'événements religieux... même votre style et vos cheveux... C'est ainsi qu'ils imposent leurs religions aux autres. (...) Mais dans une société idéale, vous n'imposez rien aux autres, vous ne mettez pas de haut-parleurs et des choses comme ça... »

**Jeune homme chiite du Chouf**

« Chacun fait ce qu'il veut. C'est une partie de la liberté d'expression (...) Les lieux publics, je n'aime pas ça. C'est comme imposer à l'autre sa religion. »

**Jeune femme chrétienne de Beyrouth**

### 3.2 - Ouverture à l'altérité

Le deuxième degré de l'adhésion volontaire au pluralisme est l'ouverture à l'altérité. Au-delà du simple fait d'accepter qu'il existe d'autres religions, il s'agit de la disposition à connaître et à interagir avec l'Autre. Le Baromètre du pluralisme analyse la disposition d'ouverture à l'autre des enquêtés dans les trois localités en s'intéressant à la façon dont est perçu l'autre dans la mémoire familiale, c'est-à-dire ce que la personne a entendu dans son enfance et comment elle se positionne par rapport à cela, à l'éducation à la pluralité reçue à travers l'école ou la famille, et enfin à la façon dont on apprécie le contact de l'Autre.

Critères et sources mobilisés	
L'Autre dans la mémoire familiale	Enquêtes
Éducation à la pluralité des religions, pratiques et appartenances	Enquêtes
Ouverture à l'Autre	Enquêtes

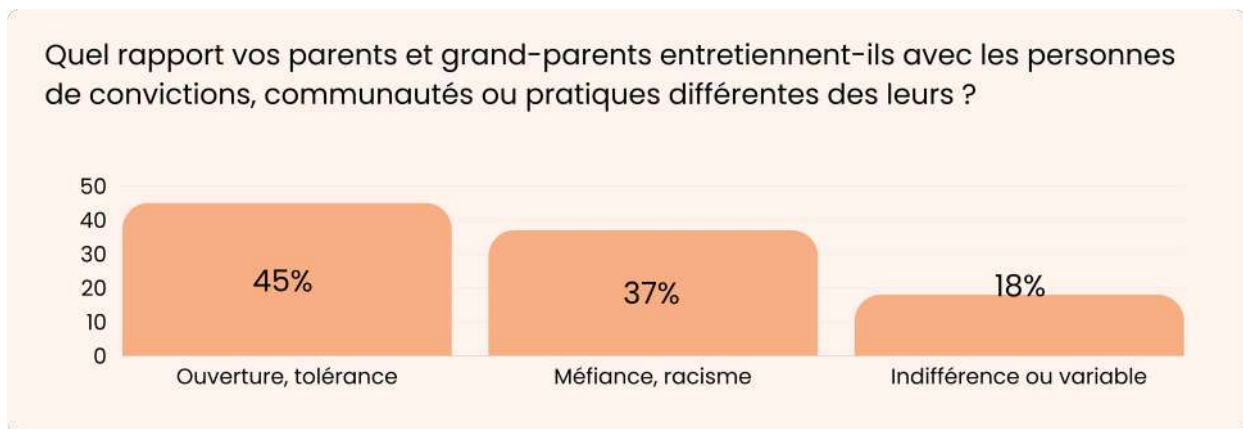
## L'impact de la perception de l'Autre dans la mémoire familiale

La façon dont est perçue l'Autre par les générations précédentes et ce qu'on en a entendu dire dans son enfance, dans son environnement familial, peuvent avoir un impact sur l'ouverture à l'autre. Interroger l'évolution familiale permet de dégager une tendance, non pas strictement factuelle, mais du moins perçue par les enquêtés. Cela permet de mettre en lumière des formes d'intolérance ou de dénigrement ordinaires, et de s'interroger sur leurs répercussions.

« Parfois, ils disent des choses racistes ou discriminatoires, mais ils ne le pensent pas vraiment. Je veux dire qu'ils ne font pas vraiment de discrimination, c'est juste la façon dont ils parlent... Ils sont assez ouverts pour la plupart. »

Jeune homme chrétien de Beyrouth

### Globalement, on se sent plus ouvert que la génération précédente



Cette question était suivie d'une autre : « Comment vous positionnez-vous par rapport à leur ressenti / leur attitude ? », qui permettait aux personnes enquêtées de préciser la façon dont ils ont personnellement évolué par rapport à cet environnement familial. Les trois-quarts des enquêtés expriment une ouverture d'esprit plus grande que celle de leurs aînés, toutes générations confondues et tous positionnements de ceux-ci confondus, même si la part de jeunes dans le panel est importante.

Pour la moitié des répondants, leurs parents et leurs grands-parents avaient déjà une attitude d'ouverture, de tolérance, qu'ils valorisent, qu'ils disent prolonger et même élargir. Pour un tiers d'entre eux, les générations précédentes font preuve de méfiance et de racisme, qui prennent différentes formes : tensions héritées de la guerre, racisme et attitude fermée, ou encore opposition aux mariages interreligieux. Dans ce cas, les enquêtés disent presque tous prendre de la distance et adopter une attitude différente.



« Ils ont toujours cette discrimination et cet élitisme que nous sommes chrétiens et que oui, nous parlons et traitons avec les musulmans, mais ils ne seront jamais nos amis. Ils ont encore des temps anciens et ont essayé de nous élever sur cette idée. C'est comme ça qu'ils ont grandi. Ils n'ont pas été élevés dans l'idée de voir les gens comme des personnes. Mes grands-parents, mon père et ma mère. Tous ont des attitudes discriminatoires envers les musulmans. »

Comment vous positionnez-vous par rapport à leur ressenti / leur attitude ?

« C'est très ennuyeux et énervant, mais vous devez vous entendre avec eux d'une manière qui les met à l'aise, mais à la fin, je fais tout ce dont je suis convaincue, je ne suis pas obligée de croire. »

#### Femme âgée non-croyante de Beyrouth\*\*

« Mon grand-père était maire et mon père vivait dans la région « occidentale » où toutes les religions existent. Leur relation avec les autres était très bonne. J'ai appris d'eux à respecter et à aimer les autres tels qu'ils sont. Avec toutes les circonstances et les guerres qui ont eu lieu, nous avons commencé à devenir méfiants, ainsi que d'autres. Mais les relations étaient très bonnes et le sont encore aujourd'hui. Par exemple, par son travail, mon frère aide les gens de nombreuses confessions. (...) »

Comment vous positionnez-vous par rapport à leur ressenti / leur attitude ?

« Bien sûr, comme mes parents. Je ne vois pas les autres comme des ennemis. Mais mon expérience... comme la guerre... et nous sommes à une époque où nous savons tout ce qui se passe. Nous serons donc touchés et nous réagirons de certaines façons. Pour cela je suis pour de bonnes relations, mais il faut qu'il y ait une distance entre nous. »

#### Femme adulte chrétienne du Chouf

### Les rapports d'ouverture évoluent et s'approfondissent

Les adultes décrivent les rapports que leurs parents entretenaient comme une coexistence pacifique, une acceptation des autres religions, une forme d'accommodement. En revanche, les jeunes disent de leurs parents ou d'eux-mêmes qu'ils sont ouverts aux autres par des relations professionnelles et amicales qui dépassent la vie commune au quotidien. Ces précisions qualitatives laissent entrevoir un approfondissement des relations intercommunautaires.

« Mes parents sont du genre à être vigilant sur toute relation avec une personne qui n'est pas de la même religion, une relation professionnelle. C'est-à-dire, mon père et mon grand-père qui ont des amis chrétiens et druzes au travail, cela reste dans les limites, on plaisante on rit, seulement. Alors que moi, je m'intègre beaucoup, donc je suis encore plus... sociable. »

**Jeune femme chiite de Beyrouth**

« Les grands parents non, selon eux nous ne pouvons pas parler avec quelqu'un d'autre religion. Nous avons aussi quelqu'un de ma famille qui s'est marié avec une personne d'une autre religion. Il y avait une acceptation de la part de mes parents. C'est normal, c'est un être humain. Par exemple s'il est chrétien et mauvais, à quoi bon ? Mais quelqu'un d'une autre confession et merveilleux, c'est bien. Mais mes grands-parents n'ont pas accepté cela ; ils ne voulaient pas assister au mariage. Donc il y a une grande différence entre les générations. »

**Jeune femme chrétienne du Chouf**

### **Le mariage interreligieux, indicateur d'ouverture familiale**

La question des mariages interconfessionnels émerge comme indicateur commun du degré d'ouverture familiale, et constitue souvent la borne de limite à l'ouverture, toutes religions confondues. C'est particulièrement le cas du côté des enquêtés druzes, dont une grande partie voient dans ces mariages une menace pour la survie de leur communauté.

« Certaines personnes de ma famille sont conservatrices, la plupart d'entre elles sont ouvertes à d'autres religions, mais elles n'ont qu'un problème avec le fait que nous nous mariions d'autres religions. Ce n'est pas parce qu'ils sont racistes, mais parce que vous ne pouvez pas être Durzi à moins d'être né à la fois d'un père et d'une mère Durzi... et donc si nous faisons des mariages interreligieux, nous nuisons activement au nombre d'une communauté qui est déjà minoritaire et rappelez-vous qu'il n'y a pas de Durzis ailleurs dans le monde, du moins pas comme une grande communauté ou quoi que ce soit, c'est juste nous. »

**Homme adulte druze du Chouf**

« Il n'y avait pas une telle mentalité, comme maintenant. Mais avant, parents et grands-parents ne voulaient jamais se marier, par exemple, mariage mixte, mariage ... Maintenant, tout va bien, c'est mieux. Ce n'est plus comme avant. »

**Homme âgé chrétien de Beyrouth**

## L'éducation à la pluralité : de rares programmes qui ne touchent pas le grand public

L'éducation à la pluralité est l'antidote à l'ignorance (voir cadre théorique p.14, ainsi que p.18 éducation à la pluralité partie 2). C'est en étant éduqué, en ayant reçu des connaissances sur les autres religions que l'on peut dépasser la peur de l'Autre et oser s'ouvrir à lui, construire avec lui et lui faire confiance. L'éducation à la pluralité permet de créer des connexions, elle creuse la curiosité et produit du commun. Elle contribue à lutter contre l'indifférence à celui qui ne nous ressemble pas et les préjugés envers lui, contre la coexistence passive qui juxtapose les individus.

Au Liban, l'offre éducative à destination des enfants sur les autres religions et la pluralité est limitée. Ces enseignements n'existent pas dans les programmes scolaires dispensés dans les écoles. La Fondation Adyan a créé et mis en place le programme Alwan pour les enfants de 9-10 ans dans des écoles privées et des centres de réfugiés syriens et palestiniens. L'objectif de ce programme est d'éduquer les jeunes générations à l'ouverture d'esprit et à la lutte contre les attitudes sectaires<sup>73</sup>.

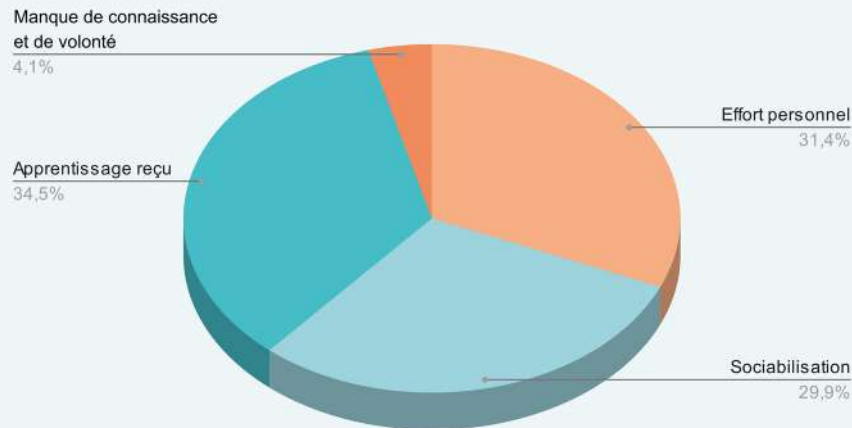
Au niveau des adultes, quelques établissements d'enseignement et certaines universités ont inclus dans leurs cursus des modules sur la diversité, la tolérance et le dialogue interculturel. Il existe aussi des formations spécialisées et des ateliers pour les éducateurs et professionnels qui travaillent avec des populations diverses. On trouve des instituts académiques d'études interreligieuses, comme à l'Université Saint Joseph de Beyrouth, qui a créé l'Institut des Études Islamo-chrétiennes. À ces formations académiques s'ajoutent des initiatives culturelles visant à mettre en valeur la diversité libanaise : événements culturels, festivals, expositions, musées, cinémas. Si ces formes d'éducation à la pluralité ont le mérite d'exister, leur impact est limité car elles ne parviennent pas à toucher le grand public, comme en témoignent les enquêtes.

---

73 Alwan, le programme le plus ancien de la Fondation Adyan (depuis 2007) agit en faveur de l'éducation au vivre ensemble dans le cadre d'une citoyenneté active et inclusive. Pour ce faire, des élèves sont formés aux questions d'identité, de mémoire, à la communication non violente, la citoyenneté inclusive, ainsi qu'à des excursions religieuses/culturelles communes afin de découvrir leur héritage et une initiative communautaire commune. Le programme Alwan Junior s'adresse à des élèves plus jeunes et se concentre davantage sur la diversité religieuse et l'introduction des enfants aux religions du monde afin qu'ils soient plus conscients de la diversité qui les entoure. Un autre programme, Media Literacy against Hate Speech et Rethink, s'adresse aux élèves de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année et se concentre sur la lutte contre les discours haineux et les brimades. Grâce à ces programmes, Adyan a pu établir des partenariats avec plus de 200 écoles publiques et privées et centres de réfugiés, cibler plus de 5 000 élèves et former plus de 300 enseignants.

## La connaissance de sa propre religion par les autres : socialisation et « Do It Yourself »

À votre avis, comment les personnes d'autres religions peuvent-elles connaître la famille religieuse à laquelle vous appartenez ?



Les leviers de connaissance de la pluralité religieuse mentionnés par les enquêtés se répartissent entre trois catégories : l'effort personnel (la volonté d'apprendre, la recherche personnelle, le dépassement des stéréotypes, les réseaux sociaux), la socialisation dans laquelle la connaissance vient des circonstances (l'interaction, les discussions, la participation aux traditions, les autorités et les références visibles), et l'exposition à cet apprentissage c'est-à-dire le fait d'avoir reçu d'ailleurs ces connaissances (l'école, l'éducation).

Une petite minorité d'enquêtés estime que personne ne s'intéresse à leur religion. On compte assez peu sur le fait que les personnes soient éduquées à la pluralité par un apprentissage reçu. Cela sous-entend que les enquêtés considèrent l'offre de connaissance de leur religion assez limitée.

En face, la majorité considère que la capacité de connaître leur religion repose sur la volonté personnelle de chacun. Dans leur esprit, cela limite la connaissance à des adultes, à des personnes qui ont la capacité de se poser des questions et de faire l'effort d'accéder aux sources de connaissance.

« J'ai grandi en voyant les écoles autour de moi avoir ces idées stupides comme chrétiens = mauvais. Depuis que je suis jeune, je me demande pourquoi ces gens pensent ainsi ? Que voient-ils ? Parce que je n'ai jamais vu pourquoi ils disent des choses comme ça. Mais j'ai toujours l'impression d'avoir le pressentiment d'aller plus loin et d'essayer de comprendre les faits par moi-même. Les gens devraient aller plus loin dans la compréhension de la vérité de toute question. »

**Homme adulte non-croyant de Beyrouth**

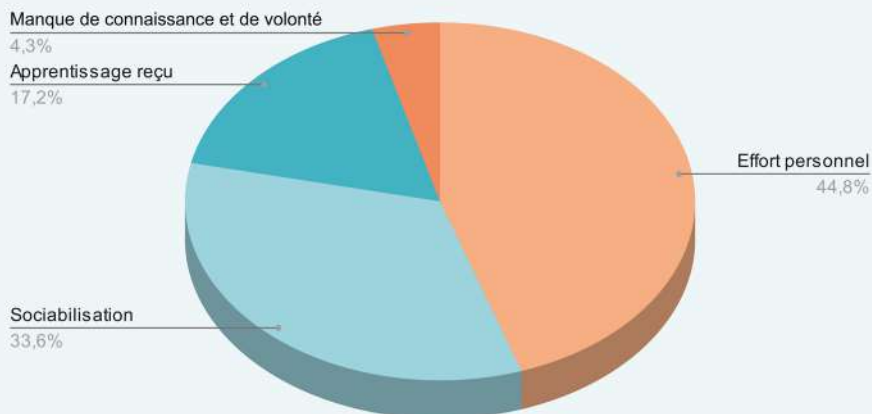
Nombreux sont ceux qui mentionnent des éléments de socialisation comme véhicules de connaissance. Cela suppose que les personnes puissent vivre dans un environnement mixte, ou *a minima* côtoyer régulièrement des personnes de communautés différentes et nouer de vrais liens avec elles. Dans ce sens, des enquêtés mentionnent l'idée de responsabilité personnelle pour faire connaître sa religion : ils disent l'importance d'être un modèle et une référence fiable.

« Ces dernières années, certains miracles se sont produits grâce à des saints, comme Saint Charbel. Les autres ont maintenant plus d'enthousiasme à connaître notre religion. Ils posent des questions. Et quand ils le font, nous leur donnons une réponse. Ce qui est bien, c'est que ces personnes bienveillantes partagent également notre sympathie. Ils expriment leurs condoléances. Nous faisons de même. Il y a des gens qui ont montré de l'intérêt, alors nous leur avons donné des livres à lire. »

Femme adulte chrétienne du Chouf

## Le sentiment de connaître l'Autre et d'avoir bénéficié d'une éducation à la pluralité

Connaissez vous les croyances et pratiques des différentes religions ? Si oui, où les avez vous apprises ?



La question était ensuite retournée dans le sens inverse, interrogeant leur propre connaissance des autres religions.

Les trois mêmes modes de connaissance sont mentionnés, mais un résultat diffère particulièrement. Si l'effort personnel et la socialisation jouent encore un rôle important, les enquêtés déclarent en priorité avoir reçu une éducation aux autres religions, soit par l'école ou l'université, soit dans l'environnement familial.

Seuls 17% des enquêtés estiment que les autres Libanais ont pu être éduqués à la connaissance de leur religion mais plus du double d'entre eux pensent connaître les

autres religions par l'éducation scolaire et familiale. Il serait intéressant de creuser cette question, pour expliquer ce différentiel. Les enquêtés surestiment-ils l'éducation à la pluralité qu'ils ont reçue et par laquelle ils disent avoir acquis des connaissances sur les autres religions ? Ou ce différentiel est-il révélateur d'un sentiment d'être mal connus, stéréotypés, oubliés ou dénigrés ? Ou bien encore est-ce à interpréter comme une déclaration d'intention, dans le sens où la connaissance des autres religions est considérée comme une valeur sociale à laquelle les enquêtés attachent de l'importance et qu'ils s'approprient ?

À votre avis, comment les personnes d'autres croyances, pratiques et affiliations peuvent-elles percevoir celles de la famille religieuse ou de croyance à laquelle vous appartenez ?

*« De leurs amis et de leur communauté. Pas de chez eux. Et si cela se produit, ce seront des parents religieux intolérants qui enseigneront les mêmes choses à leurs enfants. »*

*Connaissez-vous les convictions et pratiques des différentes croyances ? Si oui, où les avez-vous apprises ?*

*« Oui notre maison est très tolérante, donc oui un petit peu de la maison, tous les amis de mes parents sont chrétiens. »*

**Homme adulte non-croyant du Chouf**

### **Le paradoxe internet**

Dans tous les cas, le rôle de l'éducation ou de la formation à la pluralité semble être limité en raison de la rareté de l'offre. Internet et les réseaux sociaux sont souvent mentionnés dans les entretiens comme sources de connaissance. Certains déclarent qu'ils y font leur apprentissage en regardant des vidéos et en interagissant dans des groupes, quand d'autres alertent sur le fait que n'importe qui puisse y dispenser un enseignement et pointent les risques d'apprendre des choses fausses ou inexactes.

*« J'entends surtout ce que mes parents disent et ce que les médias, les vidéos sur Instagram, YouTube et TikTok disent. Il se peut que je sois très erronée et biaisée concernant la violence dans l'islam. Moi c'est ce que je vois à travers les dires de mes parents, mes grands-parents... Tu entends et tu retiens des choses d'ici et de là. Mais ce n'est pas moi qui fais le pas et qui les questionne vraiment sur leur religion et leur croyance. »*

**Jeune femme chrétienne du Chouf**

« Pour commencer avec la religion chrétienne, pour faire sa connaissance, les personnes ne sont pas supposées aller n'importe comment lire sur google ou youtube. C'est assez fréquent pour que je rencontre des vidéos où la personne ne sait même pas de quoi elle parle. (...) Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de côtoyer des personnes chrétiennes et de vivre avec eux des expériences relatives à la religion. »

**Jeune femme non-croyante du Chouf**

### **L'appel réitéré à l'éducation à la pluralité et à la mixité**

Il paraît nécessaire d'accentuer l'éducation aux autres religions, dans un sens de connaissance et de culture, dans le but d'ouvrir la curiosité des enfants et des jeunes. L'un des moyens de le faire serait de démocratiser les canaux d'apprentissage et de les rendre plus accessibles pour répondre à ceux qui veulent faire un effort personnel. Il ne s'agit pas de dialogue interreligieux. Les enquêtés expriment un besoin de connaissance à propos et à travers les fêtes, les pratiques, les visites de lieux de culte, beaucoup plus que les croyances. Enfin, si la socialisation est un moyen de connaissance majeur, il est indispensable de favoriser la mixité pour permettre l'ouverture par ce biais.

« Je pense que c'est agréable de s'asseoir ensemble et de parler des aspects positifs de chaque religion l'une envers l'autre. J'y vais avec un groupe d'amis, nous parlons rarement de politique ou de religion, mais si quelqu'un mentionne quelque chose ou ouvre le sujet, nous l'abordons calmement et avec perspicacité et apprenons toujours quelque chose de nouveau les uns des autres. »

**Homme adulte chiite du Chouf**

« Je pense d'abord aux célébrations religieuses, par exemple nous, le ramadan par exemple, il y a beaucoup de personnes qui sont confuses et qui ne comprennent pas ce qu'est ramadan, et nous leur expliquons les slogans religieux que nous postons. Je crois que c'est la meilleure façon afin de connaître notre religion, de demander à quelqu'un directement appartenant à cette religion-là. Pas ce qu'on voit en ligne ou "j'ai su de X", non tu devrais demander à une personne qui est censée être sûre de ses connaissances pour ce qui est de la religion. Parce qu'il y a beaucoup de personnes qui disent n'importe quoi. Donc c'est la meilleure façon d'apprendre, tu demandes à une personne directement, en ligne et à l'université, grâce à mes amis que je vois par exemple qui fêtent Noël, "pourquoi, qu'est-ce qui est fêté à Noël ? qu'est-ce que vous célébrez ?", vers Pâques "pourquoi vous jeûnez ?" C'est ça. Ou par exemple j'écoute l'histoire de saint Charbel, donc j'apprends à travers mes amis. »

**Jeune femme chiite de Beyrouth**



## Dans la sphère privée, une attitude globalement ouverte à l'altérité

Appréciez-vous d'être en contact de personnes de communautés différentes ?  
Et comment construisez-vous ce contact ? Sinon, pourquoi ?



Dans l'ensemble, les enquêtés sont dans une attitude d'ouverture. Ils expriment une appréciation de la diversité, du respect et de la communication, un désir d'apprendre, une volonté d'avoir une attitude sans jugement, une ouverture à l'interaction et au débat.

*« Oui, parce que nous pouvons apprendre de nos différences. Que vous soyez religieux ou non, vous atteindrez un point où vous parlerez de religion. Chaque personne exprimera ses propres croyances et la façon dont elle s'approche de Dieu de différentes manières. »*

**Jeune femme druze du Chouf**

### L'ouverture à travers des pratiques et des cadres relationnels bien définis

Dans l'ensemble les enquêtés sont ouverts à l'altérité. Beaucoup disent qu'il est enrichissant d'apprendre de l'autre. Les relations interreligieuses dans la sphère privée sont cependant conditionnées à des cadres relationnels bien définis : le respect mutuel, le compromis, la non-religiosité sont mentionnés comme des modalités permettant ou non la relation. Celles-ci se construisent beaucoup dans la pratique, comme les fêtes religieuses, les périodes de jeûne, la participation à des célébrations, les salutations et les vœux.

*« Dans notre famille, il n'y a personne d'une autre religion. Mais si je veux comparer entre le fait que je sois non croyante et que le reste de ma famille soit croyante, c'est très normal pour moi de participer avec eux durant les fêtes par exemple Noël, Pâques. Ces choses-là, personne ne m'oblige à y participer, mais j'aime y participer parfois. Pour ce qui est de mes amis, par exemple lorsque j'étais à l'université libanaise, la majorité était chiite. Par exemple, durant Achoura, nous ne participions pas, mais nous respections ce qu'ils faisaient. Une fois nous voulions déjeuner ensemble, mais le restaurant en question vendait de l'alcool, les musulmans ont donc demandé à un cheikh s'ils peuvent y aller ou non, et nous avons respecté cela. »*

**Jeune femme non-croyante du Chouf**



*« J'aime ce contact parce qu'il me permet de savoir comment l'autre pense, sa perspective, pourquoi il est croyant... j'essaye autant que possible de rendre la conversation limpide, mais si la personne qui est en face de moi me paraît agressive, ou qu'il n'accepte pas que je ne sois pas pareil, sûrement je n'aborderais plus le sujet avec lui. »*

**Jeune homme non-croyant de Beyrouth**

### **L'indifférence à la différence de l'Autre, entre humanisme et invisibilisme**

Une part significative des enquêtés se dit dans une attitude de neutralité : en mettant l'accent sur les valeurs plus que sur la religion, en traitant les gens selon leur humanité, en séparant la religion des relations personnelles, ou encore en considérant que la religion n'est pas importante. Cela correspond plus ou moins au discours selon lequel « on a toujours vécu ensemble, je ne connaissais pas sa religion », qui, s'il traduit une volonté de ne pas voir le religieux comme un fossé, choisit d'ignorer ce qui peut être une richesse dans la différence. Les enquêtés qui se disent ouverts à l'altérité justifient d'ailleurs leur volonté de dialoguer, d'apprendre, de comprendre, par le fait que c'est nécessaire pour connaître une personne. Il ne s'agit pas de porter de jugement, mais d'acter le fait que le religieux, la croyance, l'affiliation, est constitutif d'une personne.

*« Si c'est au travail par exemple, je dois m'y adapter et les respecter. Parce que la communication commence par la connaissance de nos limites et ne pas discuter des choses qui mènent à des conflits entre nous. Par exemple, nous ne parlons pas de religion, de racisme, de politique... Nous réagissons humainement. »*

**Femme adulte chrétienne du Chouf**

*« Bien sûr, pour moi personnellement, j'interagis avec les gens comme des personnes non pas en tant que chrétien, druze ou musulman, je ne jugerai personne en fonction de sa religion mais en tant que personne. Les gens que je rencontre je ne leur pose jamais de questions sur leur religion et je ne me soucie pas de les connaître. »*

**Femme âgée non-croyante de Beyrouth**

### **La réticence au contact, ou l'option de la tranquillité**

Environ 10% des enquêtés expriment une réticence à être au contact de personnes de communautés différentes. Ils évoquent la crainte des discussions politiques et religieuses (deux dimensions dont il faut encore souligner à quel point elles semblent confondues et utilisées l'une pour l'autre par les enquêtés) et le choix de rester dans son environnement pour être tranquille. Ils expriment clairement leur volonté d'esquiver les discussions ou de privilégier les discussions superficielles pour éviter les provocations. Certains disent leur réticence à participer à des cérémonies dont ils ne partagent pas la croyance, d'autres actent l'inexistence de pluralité dans leur entourage, soit par le refus de la conversion soit par le refus des mariages mixtes. Un faible nombre d'enquêtés dit limiter les contacts au business ou aux relations professionnelles.

*« Hmm maintenant du côté des discussions religieuses, ce n'est pas la religion mais la confession. Par exemple, moi je suis catholique, et j'étais en contact avec un orthodoxe. Et il est connu que les orthodoxes sont très fanatiques ; non seulement face aux musulmans et autres religions, mais aussi face aux autres confessions chrétiennes. Nous avons discuté, et il a qualifié les autres confessions comme banales. Comme si c'était le seul [vrai] Christianisme. Je ne me suis pas engagée dans la discussion. Même avec les musulmans je ne m'engage pas dans les discussions parce que voilà c'est leur opinion. Ils ont grandi et ont été élevés comme ça. Ils ont leurs croyances, et personne ne va les leur changer. Pourquoi devrais-je perdre mon temps avec eux ? »*

**Jeune femme chrétienne du Chouf**

*« Non, bien sûr nous communiquons avec les druzes, nous nous approvisionnions dans leurs magasins. Ils ne pouvaient pas vivre sans nous. Oui. Non, pas des relations d'amitié, mais nous les connaissons et nous visitons fréquemment leur région, de «3bediye». Ils étaient tous druzes et grecs orthodoxes dans la région. »*

**Femme âgée chrétienne du Chouf**

### 3.3 – Mixité

Après l'acceptation de la pluralité, qui consiste à intégrer l'idée de différence, et l'ouverture à l'altérité, c'est-à-dire la manifestation d'un intérêt pour ce qui est différent, la mixité concerne la réalité des interactions entre les individus et les groupes. La mixité est une situation dans laquelle des personnes différentes sont mélangées pour vivre, interagir et construire ensemble : quartier, école, famille, vie professionnelle. Elle ne va pas de soi et relève d'une volonté de dépasser des frontières. La mixité est souvent dynamique : fruit d'une volonté à la fois sociale et politique, elle se nourrit elle-même en produisant des attitudes et des habitudes, comme un cercle vertueux. À l'inverse, l'absence de mixité s'auto-entretient en produisant des attitudes d'attachement aux frontières. Elle constitue un pivot dans la dynamique pluraliste d'une société.

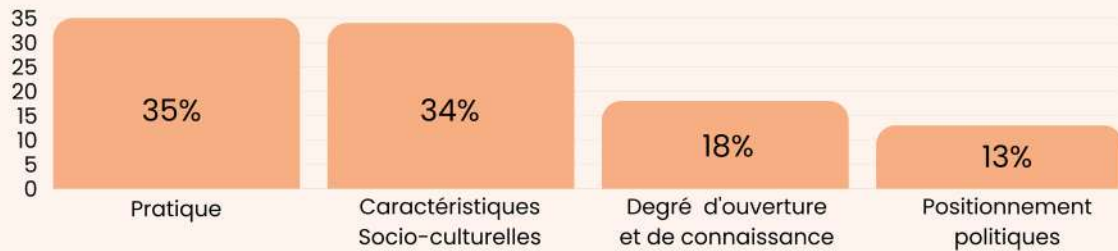
La mixité s'avère difficile à mettre en place dans beaucoup de sociétés qui rencontrent des problématiques liées à la diversité, et où se met alors en place une forme de ghettoïsation : les groupes font alors tous partie d'une même société mais ils sont juxtaposés. S'il s'agit pour une part d'un mouvement naturel qui consiste à interagir avec les semblables, le regroupement géographique ou la séparation des communautés est aussi le résultat de la guerre civile et des réalités sociopolitiques, qui poussent à diviser les régions et les quartiers d'habitation par type de population par l'influence des réseaux familiaux et sociaux. Ces phénomènes empêchent la connaissance mutuelle, ils empêchent de tisser des liens de confiance entre personnes différentes. Or ce sont ces liens qui font passer de la pluralité au pluralisme. Ces liens constituent et nourrissent la volonté de vivre ensemble. Comme la juxtaposition mais à son opposé, la mixité résulte à la fois des choix de chacun et d'une volonté politique.

### Critères et sources mobilisés

Environnement proche pluriel	Enquêtes
Mixité et interactions plurielles	Enquêtes
Dynamiques plurielles	Enquêtes

### Mixité dans l'environnement proche

S'il y en a, quelles sont selon vous les plus grosses divergences en matière de convictions et/ou de pratiques religieuses dans votre entourage ?



Cette question interroge l'entourage proche (famille, amis, voisins). Dans leurs réponses, les enquêtés ont naturellement élargi le spectre et montrent comment ils ressentent la différence, sur quels aspects, quels sont pour eux les grands marqueurs de diversité. Cela permet d'avoir une idée du type de mixité dans la sphère privée et dans la sphère sociale proche (quartier limitrophes, collègues, etc.). Pour les Libanais enquêtés, les différences se voient d'abord dans les pratiques, puis sur des caractéristiques socio-culturelles (langue, mode de vie, dynamique de quartier, comportement), ensuite dans le degré d'ouverture et de connaissance de l'autre, et enfin dans les affiliations politiques et l'influence des différents conflits.

### Le faire, bien plus important que le croire

Sans surprise, les réponses montrent une grande habitude de fréquentation de la diversité. Les marqueurs de pratiques sont les plus mentionnés, avec en tête la différence de rituels, de fêtes religieuses, de vêtements et enfin les restrictions alimentaires. Les marqueurs socioculturels sont presque aussi importants que les pratiques. Ils recouvrent le mode de vie, les différences linguistiques, les dynamiques de quartier, les comportements et les divisions sociales.

« Ce à quoi je pense le plus, c'est le mariage ou le hijab entre chrétiens et musulmans. Les chrétiens n'ont pas ce besoin du hijab alors que les musulmans le font, et certains chrétiens ne l'aiment pas, et n'encouragent pas du tout le hijab. Il y a aussi le mariage chez les musulmans où un homme peut épouser quatre femmes, et c'est aussi tabou parmi les chrétiens. »

#### Jeune femme non-croyante de Beyrouth

« Je te donne un exemple très simple. Les orthodoxes, les catholiques et les maronites. Les maronites font le signe de la croix avec cinq doigts, les orthodoxes avec trois. Fais le signe de la croix avec cinq devant un orthodoxe, et observe sa réaction. Fais le signe avec trois devant un maronite et observe sa réaction aussi. C'est une différence. Ou par exemple le jour de Pâques. »

#### Jeune femme chrétienne du Chouf

Quelques enquêtés voient des divergences dans les engagements politiques et géopolitiques : affiliations à des partis pour la politique nationale, ou influence des conflits internationaux sur la pensée ou les convictions. Il s'agit de caractéristiques que les enquêtés relient à l'appartenance confessionnelle mais qui ne sont pas de directement religieuses.

Personne, ou presque, ne mentionne les croyances, le salut, les bonnes œuvres, qui auraient pu être des éléments de différence importants. En matière de différences, le faire est bien plus important que le croire. La mixité se vit au quotidien, dans ses aspects les plus palpables. La coexistence porte moins sur des doctrines, des aspects de la foi, que sur des pratiques. Pour la plupart des Libanais, la croyance est en Dieu, en un Dieu unique, les fondamentaux ne sont pas en question. Alors même que la non-croyance est bien présente dans l'échantillon, personne ne fait porter les divergences sur cet aspect. Ceci vient corroborer le caractère tabou ou invisibilisé de la non-croyance, comme s'il s'agissait d'un tout autre sujet (cf. partie 1).

« Comment prier. Dans notre région, il y a des chrétiens et des druzes. Nous prions de différentes manières et avons des croyances différentes. Mais nous avons tous le même Dieu. »

#### Jeune femme druze du Chouf

## **Le rapport aux autres et le sectarisme, marqueurs majeurs de différence**

Le troisième type de différence qui a le plus émergé a trait au degré d'ouverture et à la connaissance de l'autre. Pour beaucoup d'enquêtés toutes religions confondues, l'une des principales différences qu'ils repèrent parmi les personnes de leur entourage proche est le fait d'être ouvert ou fermé à l'altérité, le fait de fréquenter ou non d'autres communautés et de les connaître. En fait, la mixité qu'ils vivent, c'est-à-dire la fréquentation de la différence, ne se joue pas nécessairement sur des rapports interconfessionnels, mais consiste à côtoyer des personnes fermées lorsqu'ils sont eux-mêmes ouverts. Cette façon d'envisager la mixité vient confirmer l'importance donnée à l'ouverture et à la tolérance, déjà apparue dans d'autres aspects de l'étude, qui sont pour beaucoup d'enquêtés des catégories plus clivantes que l'appartenance confessionnelle.

| *« Je ne regarde pas les différences religieuses mais je les vois »*

Dans le reste des entretiens, une part significative des enquêtés déclare ne pas s'intéresser aux différences, ne pas s'attacher à la confession, et ne voir en l'autre que son humanité. Pourtant à cette question, personne dit ne pas voir de différences religieuses, même parmi les indifférents les plus convaincus. En fait, leur réponse à cette question montre qu'ils ne se situent pas dans un discours de façade qui répondrait à cette question « je ne vois aucune différence », mais elle confirme leur volonté personnelle de ne pas regarder les différences, bien qu'ils les voient. Ces différences sont visibles publiquement, mais ils ne considèrent pas cette visibilité comme un marqueur de différenciation.

### **Grande habitude de la mixité, mais mixité partielle**

La capacité de constater et de citer des différences, qui se dégage des enquêtes, est signe de mixité, d'une habitude de côtoyer les autres et d'une connaissance de certaines de leurs pratiques et cérémonies. Cependant, le fait que les réponses se limitent aux pratiques peut laisser penser qu'il s'agit d'une mixité limitée, dans le sens où on vit ensemble, on s'observe, mais on se connaît peu dans le fond. On ne connaît pas les aspirations, les croyances ou encore la façon de voir la vie de son voisin. Ce focus sur le visible, le vécu, quasiment unanime, est-il le symptôme d'une ignorance du fond ? Beaucoup d'enquêtés citent des différences et précisent qu'ils n'en connaissent pas les raisons. Ces constats autour des différences de pratiques sont justes et précis. Ils montrent une vraie observation, consciente, réfléchie. Cependant celle-ci semble s'arrêter là, malgré la curiosité exprimée par ceux qui disent s'être posé la question mais ne pas savoir les raisons de telle ou telle pratique. Comment n'ont-ils pas franchi le cap de se renseigner, de poser la question aux personnes concernées ? Il s'agit ici d'un élément-clé pour comprendre la situation du pluralisme au Liban, où l'on vit ensemble, on se côtoie, on connaît et on participe même à certaines pratiques religieuses les uns des autres mais où dans la vie sociale, on ne va pas jusqu'à parler des croyances ou des compréhensions de chacun.

« Pour être honnête, quand je suis assise avec des gens d'autres religions, je ne parle pas de choses religieuses à propos de ma religion... S'ils veulent savoir, j'essaie de l'éviter... Je n'aime pas que les gens sentent que nous sommes de religions différentes. »

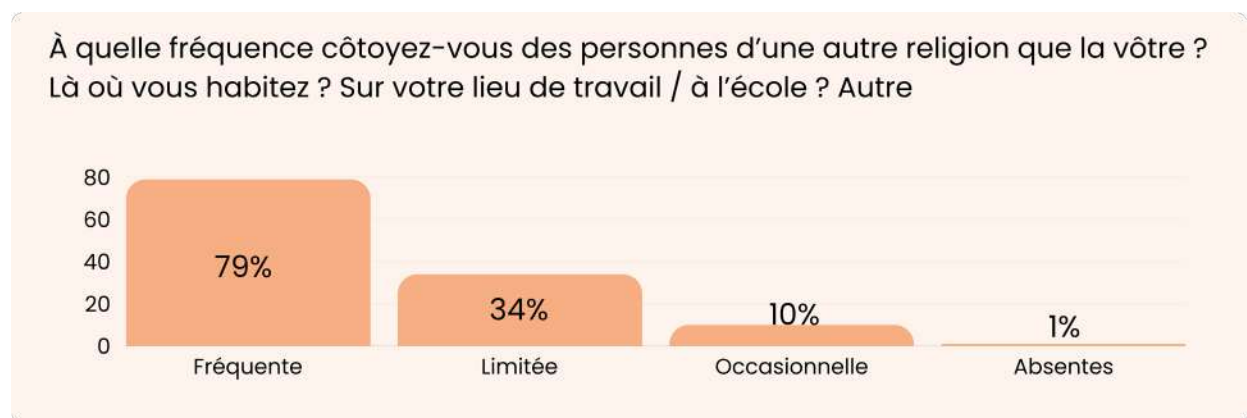
**Jeune femme druze du Chouf**

Partir des observations pour les expliquer permettrait de consolider les relations mixtes, de les faire aller plus loin. On peut souligner ici une piste de dialogue ou d'éducation à la pluralité.

« Franchement, je suis en bons termes avec les Druzes. J'ai travaillé avec eux à l'école et ce sont nos voisins. Il y a beaucoup de respect et d'amour. Mais je ne connais pas leur religion. Ils sont hardcore et n'ouvrent pas beaucoup leurs portes. Par exemple, je sais qu'ils ont des célébrations, nous leur souhaitons un joyeux Aïd pendant ces célébrations et nous leur rendons visite... Nous célébrons de nombreuses fêtes, nous participons à des défilés... Ils participent avec nous à nos célébrations, et nous participons avec eux à leurs célébrations. »

**Homme adulte chrétien du Chouf**

## Lieux et fréquence de mixité sociale



Les interactions ont lieu dans la sphère professionnelle, à l'université, sur les réseaux sociaux ou dans le voisinage. Les deux endroits les plus cités comme opportunité de mixité sont les lieux scolaires et professionnels (université et travail).

« Plusieurs fois dans la journée, parce que nous vivons dans une société multiculturelle. Il y a une diversité religieuse dans notre région, donc nous n'avons pas ce problème. Nous avons toutes les religions. »

**Jeune femme druze du Chouf**

« Quand je travaillais, c'était tous les jours, mais maintenant que je ne travaille plus, peut-être une fois par semaine. Cela dépend des circonstances. Pendant l'été, les visites augmentent parce qu'il y a plus de voisins en visite, donc cela peut être deux fois par semaine. »

Femme adulte chrétienne du Chouf

### Les funérailles, point d'interactions et d'union

Les funérailles, fait social fondamental, sont citées comme occasions d'interaction. Elles tiennent une place importante dans la société libanaise et agissent comme des liants qui touchent la sphère de l'intime. Il s'agit certes d'une convention sociale, mais par les funérailles se traduit aussi une solidarité dans les moments difficiles de la vie, qui transcende les familles et les communautés. Les funérailles ont un fort potentiel de capital social, elles jouent un rôle important dans le tissage de relations intercommunautaires et par conséquent, dans le pluralisme religieux au Liban.

« Pour ce qui est des célébrations non-chrétiennes, j'assiste parfois à des funérailles druzes. J'essaie de participer autant que possible. »

Homme adulte chrétien du Chouf

### Les réseaux sociaux, nouveaux lieux de socialisation et de mixité ?

Les réseaux sociaux sont cités par près de la moitié des enquêtés comme des lieux de mixité religieuse. Il s'agit d'un lieu dont il est difficile d'évaluer l'impact sur les dynamiques de pluralité et d'altérité puisqu'ils constituent des pratiques de socialisation disruptives à deux titres : d'abord parce qu'ils sont situés dans le domaine virtuel, quand les différents lieux de socialisation étaient jusqu'ici ancrés dans le monde réel, et ensuite parce qu'ils croissent avec les jeunes générations actuelles, ce qui limite le recul. En tout état de cause, les réseaux sociaux sont un nouvel espace d'interactions, et ils semblent plébiscités, valorisés comme tels.

Si les réseaux sociaux ouvrent donc des canaux supplémentaires d'interaction qui favorisent la mixité et la rencontre avec l'autre, deux remarques sont à souligner. La première est que des études, comme celle des « bulles de filtres », d'Eli Pariser, ont montré que les algorithmes des réseaux sociaux favorisent l'entre-soi, et non pas la confrontation avec des idées différentes. Dès lors, comment est-il possible de laisser la place à l'altérité, d'utiliser les réseaux sociaux pour favoriser la rencontre des personnes et des idées ? La seconde concerne la perception des nombreux enquêtés qui ont dit vivre la mixité en ligne : pour ces personnes, les interactions sur les réseaux sociaux ont-elles la même valeur, la même qualité que les interactions réelles, c'est-à-dire celles qu'on ne choisit pas nécessairement, dont on n'est pas le maître, desquelles on ne peut pas se cacher et qui demandent des efforts ? Peuvent-elles s'y substituer ? Auquel cas on peut craindre un risque d'appauvrissement de la mixité et des relations de pluralité en général. Les facteurs de mixité subissent des mutations qui peuvent apporter des éléments positifs comme des éléments négatifs, il est nécessaire d'y être vigilant.



« Avant d'arriver à l'université, non pas l'université, lorsque j'étais en classe de première, j'ai commencé à faire la connaissance de personnes en ligne, après avoir commencé à écouter de la musique K-pop, j'ai commencé à rencontrer des personnes, donc à l'époque, j'ai commencé à être en contact avec des personnes de religions différentes. Dans mon école il y en avait très peu, les enseignantes étaient toutes musulmanes et voilées. Cependant je suis en contact avec des personnes de différentes religions que ce soit en ligne, je t'ai déjà dit j'ai rencontré beaucoup de personnes en ligne, ou à l'université. »

Jeune femme chiite de Beyrouth

## Comment est perçue la qualité des interactions

Comment décrivez-vous les relations entre les personnes de religions différentes dans votre entourage (lieu de résidence, lieu de travail...) ? Sont-elles conflictuelles, enrichissantes, paisibles, pacificatrices, amicales ou neutres ?



Enrichissantes

Paisibles

Neutres

Conflictuelles

Les enquêtés décrivent les relations entre les personnes de religions différentes dans leur entourage comme enrichissantes, prenant la forme de respect mutuel, d'interactions positives, d'ouverture d'esprit. Les relations paisibles relèvent de la coexistence pacifique, de relations amicales sans conflit, d'absence de haine. Les relations conflictuelles le sont à cause de facteurs politiques, de radicalisme ou d'extrémisme, de préjugés et de discrimination, de manque de confiance en l'autre, ou à cause des confrontations entre différents groupes religieux.

## Ce que dit la perception des rapports conflictuels

La majorité des enquêtés dépeignent des relations paisibles ou neutres. Il faut cependant s'arrêter sur la part d'enquêtés qui décrivent des relations conflictuelles. Elle est relativement importante, puisqu'il s'agit d'environ 30% des Libanais qui se sont exprimés dans le cadre de l'enquête. Il faut évidemment les considérer avec précaution, puisqu'il s'agit du regard que les enquêtés posent sur leur entourage, qui relève surtout de la perception. Néanmoins, ce regard posé dit quelque chose de la façon dont ces enquêtés perçoivent la société à laquelle ils appartiennent. En effet, souvent dans les autres questions, ces enquêtés décrivent leurs propres relations avec des personnes d'autres religions de manière très positive, comme des rapports très enrichissants. Mais lorsqu'ils s'expriment sur les relations de leur entourage avec des personnes différentes, ils déclarent fréquemment des rapports négatifs et conflictuels.

Ce différentiel peut s'interpréter de la manière suivante : lorsqu'ils parlent d'eux, les enquêtés décrivent une réalité ou peut-être un idéal dans lequel ils veulent se situer, alors que lorsqu'ils évoquent leur entourage, en éloignant le sujet, ils expriment un sentiment global, la représentation qu'ils ont de quelque chose de plus lointain et d'in-défini, comme la communauté à laquelle ils appartiennent, ou la société dont ils font partie.

### La tolérance profonde, enfant caché de la mixité ?

L'enquête montre que les Libanais ont une grande habitude de la mixité. Celle-ci n'est pas forcément choisie, c'est une mixité de fait. Elle comprend une dimension consciente, qui se caractérise par ce qui est visible, et qui est exprimée dans les entretiens par les vêtements ou les pratiques. Mais la mixité a vraisemblablement des fruits cachés, moins conscients, qui sont à relier avec le rapport à la vérité et l'existence de vérités différentes. Si personne ne mentionne les croyances ou les doctrines comme marqueurs de pluralité, c'est aussi parce que le Liban a une telle habitude de la coexistence de vérités différentes que celle-ci est devenue un paradigme commun.

### Le regard des Libanais sur leur diversité



Les enquêtés qui posent un regard positif sur le vécu dans un environnement divers considèrent cela comme une richesse, une opportunité. Certains donnent une réponse ambivalente : il s'agit d'un fait positif à la base, mais qui ne le reste qu'à certaines conditions, par exemple concernant l'expression du religieux ou encore la gestion politique de la diversité. Dans le cas du Liban, c'est selon eux à la fois une richesse et une malédiction. Parmi ceux qui voient la diversité comme un fait neutre, la grande majorité (plus du quart des enquêtés) disent que ce vécu dans un environnement divers propre au Liban est une réalité imposée avec laquelle il faut vivre. Enfin, les enquêtés qui en ont une perception négative voient carrément cela comme une malédiction, comme quelque chose d'ingérable d'un point de vue politique.

*« Au Liban, c'est tout ce qui précède, c'est une opportunité si vous enlevez les conflits politiques, socialement nous sommes vraiment un seul peuple et nous partageons toutes nos traditions ensemble... En même temps, c'est juste une réalité, c'est comme ça que ça a toujours été... Et cela peut même être une difficulté à cause des politiciens et des personnes influentes qui gagnent à nous maintenir divisés. Donc, c'est les trois. »*

**Jeune femme sunnite de Beyrouth**

*« C'est juste un fait, c'est le pays que nous devons accepter comme ça et apprendre à vivre ensemble en paix. »*

**Jeune homme chrétien de Beyrouth**

*« C'est juste une vérité, nous devons coexister et nous devons pouvoir vivre ensemble sinon cela ne fonctionnera pas. »*

**Jeune homme chiite de Zahlé**

### **Le Liban selon les Libanais : message ou fatalité tragique ?**

Sans aller jusqu'à qualifier cela de malédiction, les propos de ceux qui voient le vécu dans un environnement divers comme quelque chose de neutre, rejoignent ceux qui voient cela de façon négative. Ils n'expriment pas d'intolérance, mais une lassitude, une fatigue liée à la situation et aux blocages politiques plutôt qu'à une dépréciation de la pluralité elle-même. Ce sentiment d'échec de la pluralité libanaise, d'avoir abouti à une impasse à laquelle il faut se résigner, totalise plus de la moitié des Libanais qui ont participé à l'enquête. Le Liban ne serait pas le « message » désigné dans la lettre apostolique de Jean-Paul II : pour la catégorie d'enquêtés ayant une perception neutre, ce serait un message vide de sens, pour la catégorie à perception négative, ce serait un message mensonger.

*« Nous voulons donner l'impression que nous aimons vivre dans un pays pluriel... mais en vérité, c'est quelque chose qui m'est forcé, je dois m'adapter à la réalité qu'autour de moi il y a des musulmans et des gens qui sont différents et de différentes religions et confessions... Je n'ai pas choisi cela, si j'avais le choix je ne le ferais pas, je préférerais vivre dans un monde homogène. Mais c'est un fait qui nous est imposé et nous devons vivre avec comme nous le pouvons. »*

**Femme adulte chrétienne de Zahlé**

En même temps, l'enquête menée dans le cadre du Baromètre du pluralisme religieux montre l'attitude paradoxale des Libanais envers la pluralité, cristallisée dans les réponses à cette question de la part des enquêtés appartenant à la catégorie ambivalente. La pluralité est devenue invivable, elle symbolise tous les blocages auxquels est confronté le Liban, mais elle est bonne à l'origine. C'est d'ailleurs une fierté pour le Liban, et dans beaucoup d'entretiens, les personnes expriment un attachement fort à telle ou telle communauté dont elles ne sont pas issues. Parmi les ambivalents, plusieurs enquêtés expriment que la pluralité est une difficulté et qu'elle ne serait possible dans aucun autre pays, soulignant par-là l'exceptionnalité libanaise. Le Liban est un pays à part, et d'aucuns voient ce caractère exceptionnel dans une sorte de destin tragique.

*« Tout d'abord, c'est une bonne chose parce que tous les pays n'ont pas autant de diversité, nous devons donc en tirer des leçons pour pouvoir vivre ensemble. »*

#### **Jeune femme chrétienne du Chouf**

*« Je pense que c'est beau. C'est une grande chance pour nous d'apprendre à vivre ensemble... Il ne peut pas y avoir beaucoup de différences de toute façon, ce sont toutes de petites différences... Si nous apprenions à regarder au-delà d'elles, nous vivrions tous en paix... »*

#### **Femme adulte chrétienne de Zahlé**

*« Dieu lui-même a décidé que le Liban soit multiculturel, et c'est une bénédiction... C'est notre réalité, Dieu a créé le Liban comme ça. Nous devrions louer cette vérité et la célébrer. C'est une opportunité vers la richesse culturelle, et si nous pouvons bien l'utiliser nous pouvons vraiment évoluer avec elle... Mais ce n'est pas ce qui se passe, il y a beaucoup de conflits sur ces questions. Il y a d'un côté des gens qui essaient de créer des discussions et une coexistence pour atteindre cet objectif et il y a d'un autre côté des personnes qui veulent gouverner le Liban toutes seules. Donc, quiconque considère que cette idée est fausse et difficile et un défi ne veut pas ce qui est bon pour le Liban. »*

#### **Jeune homme chiite de Zahlé**

En majorité, les Libanais qui ont participé à l'enquête sont fiers de cette diversité culturelle et religieuse de leur pays. Ils se considèrent comme une exception mondiale. Sans vanité mais avec fierté, ils mettent régulièrement en avant le fait qu'ils vivent une exception et qu'ils sont cette exception. La mixité est brandie comme symbole de cette pluralité, c'est pourquoi son aspect visible est si important. La pluralité est un patrimoine immatériel que tous les Libanais ont en commun. Mais c'est un héritage lourd, comme une propriété de famille dont on dénonce aujourd'hui les vices cachés et dont on n'est plus sûrs de vouloir se battre pour la sauvegarder.

# PARTIE 3





*Leçons apprises et  
perspectives*

Le projet du Baromètre du pluralisme culturel et religieux au Liban a fourni de nombreuses leçons et perspectives pour améliorer la méthodologie et les applications futures.

Tout d'abord, travailler sur un sujet aussi complexe que le pluralisme culturel et religieux avec un nombre limité de données impose une grande humilité. Les dynamiques religieuses et culturelles nécessitent une approche nuancée.

La méthodologie employée a démontré son efficacité en révélant des dynamiques qui échappaient jusque-là aux études classiques. En se concentrant sur des cas concrets et en privilégiant les entretiens approfondis, l'approche a permis de mettre en lumière des aspects subtils et souvent négligés du pluralisme religieux au Liban. Cette innovation méthodologique est particulièrement notable dans un pays déjà saturé d'études sur le religieux, offrant une nouvelle perspective.

Plusieurs éléments ont été identifiés pour améliorer la méthodologie à partir du cas d'étude libanais :

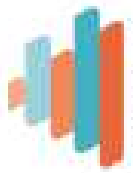
-  **Réfugiés et déplacés :** L'absence de références aux réfugiés et déplacés dans les résultats des enquêtes, malgré leur rôle crucial dans les tensions sociales au Liban, interroge. Cela suggère un biais dans les questionnaires ou une réticence des enquêtés à aborder ce sujet. Il est donc essentiel de prendre en considération ce biais, afin de réfléchir à des ajustements de la méthodologie s'il est jugé pertinent à prendre en considération des dynamiques extérieures similaires dans l'évaluation du niveau de pluralisme.
-  **Impact des réseaux sociaux :** L'influence des réseaux sociaux sur les perceptions et attitudes, particulièrement parmi les jeunes, est un phénomène relativement récent mais de plus en plus pertinent. Intégrer cette dimension dans les futures méthodologies permettra d'éclairer des dynamiques contemporaines essentielles, telles que la propagation des idées et des discours en ligne.
-  **Indifférents et dynamiques religieuses :** L'émergence d'une catégorie d'individus caractérisés comme indifférents, qui se situe volontairement hors des dynamiques religieuses ou identitaires, nécessite une attention particulière. Ces individus, souvent réticents à s'exprimer, représentent un défi méthodologique. Comprendre leur perspective et leur impact potentiel sur le pluralisme est essentiel pour compléter l'analyse.
-  **Terminologies et compréhensions erronées :** Les enquêtes ont révélé des difficultés liées aux terminologies utilisées dans les questionnaires, avec des compréhensions souvent erronées de la part des enquêtés (par exemple, confusion entre l'État et le gouvernement). Ces malentendus peuvent être attribués à la diversité des niveaux de connaissance et aux biais de traduction (ici du français vers l'arabe). Pour pallier ces problèmes, une réflexion approfondie sur la formulation des questions et une vérification rigoureuse des traductions seront nécessaires.



**Discours de haine :** La méthodologie utilisée n'a pas permis de capter les discours de haine au sein de la population. Pour remédier à cette lacune, il sera nécessaire d'inclure ultérieurement une analyse systématique des discours haineux provenant de diverses sources, telles que les responsables religieux, les journalistes, les influenceurs et les réseaux sociaux.

Aujourd'hui, alors que le Liban se trouve à la croisée des chemins et que le discours politique rejetant la possibilité d'une cohabitation pacifique s'intensifie, avec des positions politiques de plus en plus extrêmes, cette étude est venue confirmer à nouveau à quel point le Liban et le pluralisme sont intimement liés. Alors que ce lien structurel entre les deux s'affaiblit sous l'effet des fortes tensions politiques et démographiques, il fait l'objet dans ce rapport d'un examen minutieux.





**Baromètre  
mondial  
du pluralisme  
culturel  
& religieux**

